La Manufacture

DE

Tapisseries de Beauvais

JUSTIFICATION DU TIRAGE

Six cents exemplaires numérotés.

Il a été tiré en outre 50 exemplaires
sur papier d'Arches.

N° 510

La Manufacture

DE

Tapisseries de Beauvais

DEPUIS SES ORIGINES JUSQU'A NOS JOURS

PAR

M. JULES BADIN

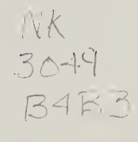
ADMINISTRATEUR DE LA MANUFACTURE

Nombreux documents inédits et 30 reproductions de tapisseries

AVERTISSEMENT

PAR

M. JULES GUIFFREY





PARIS

SOCIÉTÉ DE PROPAGATION DES LIVRES D'ART

1909

AVERTISSEMENT

Quelques mots sont nécessaires pour préciser le caractère et le plan de cette publication.

M. Badin ne s'est pas proposé d'écrire l'histoire complète et définitive de l'établissement qu'il administre avec beaucoup de distinction et de compétence : il a voulu seulement apporter un abondant ensemble de documents précis et authentiques à l'écrivain qui se chargera de cette tâche. Il faut bien le reconnaître, les nombreux travaux anciens ou récents dont notre manufacture provinciale de tapisseries a fourni la matière, sont fort incomplets. La plupart des auteurs n'ont pas pris le soin de consulter les registres de fabrication et les autres sources originales conservées aux archives de la Manufacture ou aux Archives Nationales de Paris. Sans la connaissance de ces documents, la chronologie des travaux de l'atelier reste impossible à établir. Quant aux peintres des modèles, ils sont généralement connus ; encore, une certaine incertitude subsiste-t-elle sur certaines attributions. Il n'y avait qu'un moyen de faire la lumière, celui que M. Badin a adopté.

Le présent volume a donc pour but de bien fixer l'origine, la date et la composition des tentures de notre Manufacture, encore très imparfaitement connues. En effet, il se présente pour Beauvais une grosse difficulté. Tandis que les tapissiers des Gobelins travaillaient presque exclusivement pour le Roi, tandis que toutes leurs œuvres ne quittaient le métier que pour être inscrites sur les inventaires du Garde-Meuble de la Couronne,

les directeurs de Beauvais devaient vivre et entretenir leurs ouvriers avec la vente de leurs ouvrages. Les subventions du souverain ne couvraient qu'une partie des frais, et il fallait trouver, soit en France, soit à l'étranger, une clientèle d'amateurs opulents pour subvenir à l'entretien de la Manufacture. Il en est résulté que les entrepreneurs ont presque toujours fait d'assez mauvaises affaires. Plusieurs se sont complètement ruinés. D'autre part, une conséquence de ce système a été de disperser aux quatre coins de l'Europe les plus belles productions de notre atelier. Il sera donc toujours presque impossible de dresser une liste complète des ouvrages de la Manufacture, et, par suite, un grand nombre des sujets traités par les tapissiers de Beauvais nous restent complètement inconnus. Que représentaient par exemple ces six panneaux de *la Foire de Bezons*, mise sur le métier en 1723, la première tenture dont il soit question sur les registres de fabrication. M. Badin les a vainement cherchés; personne jusqu'ici n'a pu le renseigner sur les scènes que le peintre Martin avait retracées à l'occasion de cette fête populaire (1). De même pour les *Ports de mer* de Kerchove et Campion. On ne saurait trop regretter que les Archives de la Manufacture ne nous aient transmis aucun détail, aucune description au moins sommaire sur ces panneaux dont elles notent si ponctuellement les dimensions. C'est encore là une indication précieuse pour les identifier; mais combien vague et insuffisante!

Encore, sur la période qui s'étend de 1723 à la Révolution avons-nous un guide sûr, sinon explicite, pour suivre la marche des travaux.

Mais que de confusions et d'incertitudes pour l'époque antérieure!

De la fabrication de Louis Hinard, le fondateur de la maison, que sait-on au juste? Qu'il a produit pendant une vingtaine d'années quantité de verdures, qu'il en a vendu plusieurs centaines au Roi pour aboutir à un désastre irrémédiable.

---

(1) La liste des tentures du dix-huitième siècle, établie sur les registres de fabrication, débute par *la Foire de Bezons*, d'après Martin, avec petites figures, six pièces au moins trois fois reproduites. Aucune description des sujets. Nous n'avons pas souvenir d'avoir jamais rencontré de panneau répondant au titre de la tenture en question. Or, tout récemment, parcourant les procès-verbaux de l'ancienne Académie de peinture, notre attention fut attirée sur un tableau représentant la Foire de Bezons, peint en 1724, comme morceau de réception à l'Académie, par un peintre fort peu connu, nommé Octavien. Par Bellier de la Chavignerie nous apprîmes que ce tableau unique d'Octavien était exposé au Musée du Louvre, mais avec un titre bien surprenant. La Foire de Bezons était devenue la Foire de Vesoul, et personne ne s'étant jamais occupé de cet artiste oublié, l'étrangeté du titre n'avait choqué aucun visiteur. C'est bien la Foire de Bezons que possède le Louvre. En voici une courte description: une assemblée nombreuse de promeneurs en costumes de la Régence forme divers groupes sous des arbres peu épais. Les robes des femmes rappellent les modes de Watteau, dont Octavien paraît avoir été un imitateur. Il serait bon d'examiner le tableau de près. Il en vaut la peine. A la place qu'il occupe on le voit assez mal. Cet Octavien serait-il l'auteur des modèles copiés à Beauvais, que nous n'en serions nullement surpris. La tenture aurait représenté des personnages en costumes galants, rappelant ceux de la Comédie italienne et si on la retrouvait quelque jour, on serait assez naturellement porté à en attribuer l'invention à Watteau. A moins toutefois qu'il faille s'en rapporter aux registres de la maison, et laisser à Martin la paternité de la Foire de Bezons.



LE PAVILLON LOUIS XIV
à la Manufacture de Beauvais.

Sur Béhagle, son successeur, est-on un peu mieux renseigné ? Les *Divinités marines* aux armes du comte de Toulouse et les grandes pièces militaires rappelant les victoires de la Suède sur le Danemark, précieusement conservées à Stockholm, prouvent que les tapissiers de ce temps-là ne reculaient pas devant les ouvrages de grande envergure et savaient user aussi bien de la haute que de la basse lisse. Behagle a signé aussi les *Actes des Apôtres* de la cathédrale de Beauvais, peut-être exécutés par les tapissiers des Gobelins recueillis par lui quand ils durent aller chercher fortune en province ou à l'étranger. On cite encore du même entrepreneur les *Conquêtes de Louis Le Grand*, une *Histoire d'Achille*, des *Aventures de Télémaque* et les charmants *Grotesques* de Bérain. Certes, les hommes qui laissèrent de pareilles œuvres ne manquaient pas de talent et se montraient à la hauteur des artisans de la Manufacture Parisienne plus favorisée par le Roi ?

Que leur fallait-il donc pour égaler par la perfection de leurs ouvrages leurs concurrents des bords de la Bièvre ? Ce qui a manqué à la plupart des ateliers de haute ou de basse lisse et ce qui leur manque aujourd'hui plus que jamais, je veux dire des modèles conçus avec une notion exacte des lois de l'art décoratif et traduits par des peintres ayant le sentiment intime et le respect de ces lois.

Aussi, quel essor prend la fabrication de Beauvais quand elle s'inspire des œuvres de J.-B. Oudry, de François Boucher, ou même de Le Prince, de Natoire, de Huet et de Casanova. Par bonheur, c'est la période sur laquelle on possède le plus de détails précis. On compte près d'une quarantaine de tentures complètes livrées en cinquante ou soixante ans. La plupart se composent de cinq ou six panneaux différents. C'est donc un total de deux cents modèles environ qui se succèdent dans les ateliers, soit environ trois nouveaux modèles par année. Et les premiers artistes s'empressent d'apporter leur concours à l'infatigable Oudry qui paye largement de sa personne. De 1727 à 1736, en moins de dix ans, il ne termine pas moins de quarante tableaux, répartis en six tentures, sur les sujets les plus variés : Chasses, Verdures, Métamorphoses, Jeux Champêtres, Comédies de Molière, enfin ces sujets tirés des Fables de la Fontaine qui ont, trop fait oublier d'autres compositions d'une valeur peut-être égale. La contribution de Boucher dépasse encore celle d'Oudry. De 1736 à 1755, la Manufacture reçoit de lui quarante-quatre modèles qui inspireront aux habiles artisans dirigés par Oudry de véritables chefs-d'œuvre. Est-il rien de plus séduisant, de plus exquis, dans l'art du XVIIIe siècle, que ces scènes de village, inspirées de Watteau, dites *Folies italiennes*, dont le succès fut si éclatant puisque certaines d'entre elles durent fournir douze, treize et jusqu'à seize répétitions? L'*Histoire de Psyché* et la *Tenture chinoise* n'eurent pas une moindre fortune. Quant aux *Amours des Dieux*, si sou-

vent remaniés et modifiés, n'ont-ils pas donné, comme on peut en juger par les quatre panneaux du Musée du Louvre, un des chefs-d'œuvre de l'art décoratif? Même après ces pièces incomparables, on peut encore citer les *Fragments d'Opéra* et la *Noble Pastorale*, dont les contemporains ne se lassèrent pas de demander des répliques jusqu'au triomphe de la réaction Davidienne. Ce triomphe, on le sait du reste maintenant, tua pour longtemps la vraie tapisserie, la tapisserie décorative. Il appartiendrait à nos successeurs, paraît-il, de la ressusciter.

Casanova tient encore à la grande époque. Quel esprit, quel joli arrangement dans les *Amusements de la Campagne* et dans les *Bohémiens*: N'est-ce pas le plus bel éloge qu'on ait pu faire de cet artiste que d'attribuer à Fragonard une de ses œuvres peu connues, cette suite de l'*Education* ou des *Quatres Ages* qui a fait si grand bruit en ces dernières années dans le monde de la curiosité.

Sans doute, ces œuvres exquises d'une époque charmante entre toutes étaient connues et appréciées à leur valeur; les prix qu'elles atteignent dans les ventes aux enchères ou à l'amiable le prouvent assez; mais, jusqu'ici, on manquait d'éléments certains pour les reconnaître, les désigner, les cataloguer.

Autre service capital que les recherches de M. Badin rendront aux amateurs sérieux. Ils sauront combien de fois et souvent pour quel personnage, chaque sujet a été reproduit (1). Il y a dans ces renseignements précis de sérieuses indications sur le goût du temps. Les compositions d'Oudry sur les Comédies de Molière, qui faisaient récemment partie de la collection Rodolf Kann, ne semblent avoir obtenu qu'un succès d'estime. Après 1733, personne n'en demande de répétition.

Comment expliquer aussi que ces scènes de l'histoire de Don Quichotte, interprétées par Natoire et dont les peintures sont à Compiègne,

---

(1) Les dimensions portées sur les registres de fabrication causeront certainement quelque étonnement et un certain embarras au lecteur.

La plupart des tentures auraient mesuré de 4 ou 5 aunes de hauteur; or, l'aune correspond à 1 mètre 18 centimètres. Les tapisseries de Beauvais atteindraient donc jusqu'à 5 et 6 mètres de haut. Jamais les pièces les plus vastes n'ont été portées à de pareilles proportions. C'est que les tapissiers, presque tous d'origine flamande, conservèrent l'habitude de calculer d'après les mesures de leur pays. Cette question fort embrouillée a été étudiée de très près par M. Gerspach, ancien administrateur des Gobelins, et il était arrivé à ces résultats qui furent exposés devant l'Académie des Sciences dans la séance du 23 avril 1888 (Voir *la Manufacture Nationale des Gobelins* par E. Gerspach, Paris, 1892, in-8, p. 244) : on admit que l'aune de France était trois fois plus grande que l'aune de Flandre. Le quart de l'aune de Flandre avait reçu le nom de bâton, terme qui paraît souvent dans les documents. Le bâton se divisait lui-même en seize parties, c'est pourquoi il est souvent question de deux ou de quatre seizièmes. L'aune carrée comprenait donc seize bâtons. Ceci posé, il faut réduire dans certains cas au tiers le mesurage de la hauteur; ainsi, les pièces données comme ayant 5 aunes 2/16 atteignaient à peine 2 aunes de France, soit 2 mètres. D'ailleurs, le registre a soin de noter, dans la plupart des cas, s'il s'agit d'aunes de France ou de Flandre, et on peut admettre en principe que toutes les tentures dont la hauteur excède 4 ou 5 aunes sont mesurées d'après la coutume flamande.



LA MUSIQUE
Ecran
d'après Boucher.

Collection de M. Maurice Fenaille

n'aient été traduites qu'une seule fois? En 1735, pourtant, Natoire était dans toute la force de son talent, et il semble bien que la nature de ce talent devait plaire à ses contemporains.

La liste des meubles, chaises, fauteuils, sophas, canapés, ottomanes, cabriolets, écrans, commandés de 1725 à 1790 montre, encore mieux que le catalogue des tentures murales, l'incessante activité de l'atelier. A coup sûr, on reconnaîtra difficilement, sur les brèves indications des registres, les meubles ou tapisseries qui existent encore, soit chez les marchands, soit dans les collections particulières. Il y a cependant dans ces signalements concis telles particularités pouvant aider à identifier les mobiliers du XVIIIe siècle. Enfin, on a pensé qu'il valait mieux pêcher par abus de détails que par excès de concision, et parfois une circonstance, futile en apparence, à laquelle la plupart des lecteurs n'attache aucune importance, mettra-t-elle le chercheur sur la trace d'une découverte intéressante. Il y a toujours péril à écourter un ancien document de la nature de ceux qui sont donnés ici.

Les pièces justificatives ont été choisies avec soin dans les cartons des Archives Nationales et dans les anciens dossiers de la Manufacture. Cette publication documentaire aurait pris facilement beaucoup plus d'extension; on a craint de surcharger sans grand profit le volume, et on a choisi surtout les lettres essentielles, les pièces fournissant des éclaircissements sur la fabrication, sur les opérations commerciales.

D'ailleurs, les pièces réservées, offrant surtout un intérêt de curiosité, pourront paraître séparément dans un recueil de documents sur les beaux-arts et donner ainsi satisfaction aux chercheurs désireux de tout connaître par le menu.

Quelques documents qui auraient pu trouver place parmi les Pièces Justificatives ont été incorporés à la Notice historique. On a pris soin de les signaler à la table pour aider à les retrouver rapidement.

L'illustration de ce volume a été l'objet de soins tout particuliers ; elle ne répond cependant pas à nos désirs. Aucune reproduction photographique n'est plus difficile à obtenir que celle d'une tapisserie. Celle-ci exige des conditions d'éclairage, de pose, de conservation, toutes particulières. Et, bien souvent, la tenture qu'on voudrait photographier, fixée sur un panneau et encadrée de moulures, est impossible à déplacer. Certaines couleurs, claires sur l'original, paraissent noires sur le cliché. De plus, les exemplaires des types principaux de la fabrication de Beauvais se trouvent souvent dans des collections particulières, dans des palais ou des musées étrangers. Comment parvenir à opérer au loin quand nous avons déjà tant de peine à tirer un parti convenable de ce que nous avons sous la main? Aussi, malgré le concours de M. Fenaille, concours toujours assuré à ceux qui s'intéressent à la tapisserie, malgré l'assistance de M. André Marty qui a

donné tous ses soins à l'illustration comme au texte de cet ouvrage, ne présenterons-nous les planches insérées ici que comme des documents destinés à faire connaître les tentures les plus remarquables. Bien souvent ces planches ont dû être exécutées dans d'assez mauvaises conditions, sur des épreuves photographiques imparfaites parce qu'il avait été impossible de s'en procurer de meilleures. Nous comptons sur l'indulgence du lecteur et si nous n'avons pas obtenu le résultat que nous cherchions, nous aurons ouvert la voie à des travailleurs qui atteindront quelque jour le but que nous n'aurons fait que signaler.

Jules GUIFFREY.



LA CHASSE AU FAUCON
vers 1700

Collection de M. Maurice Fenaille

LA MANUFACTURE DE TAPISSERIES

DE BEAUVAIS

NOTICE HISTORIQUE

Bien avant l'établissement d'une manufacture royale la ville de Beauvais possédait des ateliers privés, vivant de leur industrie et soutenus, comme ceux de beaucoup d'autres villes, par les commandes des habitants notables de la région et par les privilèges octroyés par les municipalités.

La belle tenture du xv[e] siècle représentant la Vie de saint Pierre, offerte, après 1444, à la cathédrale de Beauvais par son évêque Guillaume de Hellande, aurait été exécutée, d'après certains auteurs, dans la ville même par des artisans indigènes ou originaires des provinces du Nord. Quant à la suite des anciens rois de la Gaule, aujourd'hui exposée dans la cathédrale, mais dont le sujet profane annonce une autre destination, il paraît bien établi, par la comparaison des armoiries tissées sur ces pièces et du même blason sculpté sur le porche d'une maison voisine de l'église, que ces sujets légendaires étaient destinés à l'habitation du chanoine Nicolas d'Argillières, installé dans cet hôtel de 1510 à 1560. Or, comme il résulte de documents conservés dans les Archives municipales que des ouvriers de haute lisse, nommés Bar et Isembert Seal, étaient fixés à Beauvais en 1518

et en 1548, et même logés dans des immeubles appartenant à la ville, n'est-il pas naturel d'admettre que le bon chanoine, en quête d'artisans pour décorer sa demeure avec la représentation des ancêtres fabuleux des rois de France, se sera tout simplement adressé à des artisans installés dans son voisinage et dont il pouvait suivre le travail quotidien ? C'était une des distractions habituelles des amateurs de belles tentures de constater les progrès du tissu exécuté pour eux ; aussi, peut-on faire honneur de la tapisserie de l'histoire de saint Pierre et de celle des anciens rois de la Gaule à des tapissiers établis à Beauvais même.

Quand les artisans flamands, attirés, à Paris par les avantages que leur offrait Henri IV se fixèrent sur les bords de la Bièvre, ils avaient pris l'engagement d'ouvrir dans différentes villes de province des ateliers destinés à répandre la pratique de leur métier et à lutter contre l'invasion des marchandises étrangères. Les ateliers d'Amiens et de Tours jouissaient à cette époque d'une certaine réputation. Mais nous ne voyons pas que les chefs de la manufacture parisienne aient jamais songé à doter la ville de Beauvais d'une succursale de leur principal établissement. Il faut attendre la majorité de Louis XIV et l'avènement de Colbert pour inscrire la ville de Beauvais parmi les centres industriels qui se sont placés au premier rang dans l'art de la tapisserie. Ce serait encore aux magistrats municipaux que reviendrait l'honneur d'avoir doté leur ville d'une fondation aussi glorieuse.

I.

LOUIS HINART

(1664-1684)

Louis Hinart, originaire de Beauvais, possédait en Flandre une importante fabrique de tapisseries dont il écoulait les produits à Paris. Vivement sollicité par ses compatriotes de transporter le siège principal de son industrie dans sa ville natale, il se rendit à leurs instances et se vit confier, par l'édit royal donné à Vincennes le 5 août 1664, la direction de la manufacture dont le but, d'après les intentions du ministre, était bien différent de celui des Gobelins. Tandis que la manufacture parisienne, vivant presque exclusivement des subventions du trésor royal, ne travaillait guère que pour le souverain et les châteaux où il faisait sa demeure, la manufacture de Beauvais devait subvenir aux commandes des particuliers, faire une concurrence sérieuse aux ateliers flamands et trouver ses moyens d'existence dans la vente de ses productions. En un mot, c'était une entreprise privée, avec une large subvention de l'État. On appliquait à la nouvelle entreprise le principe d'après lequel avait été instituée la première maison des Gobelins sous Henri IV. Ce caractère essentiel de l'atelier de Beauvais s'est maintenu jusqu'en 1789. Il était nécessaire d'y insister dès le début, car il explique toute l'histoire et les diverses vicissitudes de l'institution.

Par lettres patentes en date du 5 août 1664 le Roi accordait au sieur Louis Hinart et à ses successeurs un privilège de trente années, durant lesquelles il était défendu à toute personne de former un établissement semblable à Beauvais et dans la province de Picardie.

Comme les dépenses nécessaires pour l'installation de cette manufacture pouvaient dépasser les ressources du sieur Hinart, et comme Sa Majesté ne voulait rien négliger de ce qu'elle croyait de nature à assurer le succès, elle ordonna que les fonds, maisons et héritages nécessaires seraient acquis et construits, si besoin était, de ses deniers, jusqu'à la concurrence des deux tiers, et le tiers restant des deniers du directeur et de ses associés, à l'effet de quoi les contrats et marchés des dites maisons et héritages devaient être passés par le surintendant des bâtiments, conjointement

avec le sieur Hinart. En conséquence, il serait payé par le trésorier général des bâtiments du Roi les deux tiers du prix des dits contrats et marchés, jusqu'à concurrence de 30.000 livres; mais les immeubles acquis de la sorte demeuraient hypothéqués au remboursement des sommes fournies par le Roi.

Outre ces 30.000 livres, le Roi fit délivrer à Hinart pareille somme en forme de prêt, pour être employée à l'achat des laines, drogues, teintures et autres choses nécessaires à la dite manufacture, laquelle somme l'entrepreneur et ses associés promettaient de restituer sans intérêt, dans un délai de six années. Ils s'engageaient par contre à établir dans leur manufacture, pendant la première année, un minimum de cent ouvriers, tant nationaux qu'étrangers, et à en augmenter le nombre annuellement, de manière qu'à la fin de la sixième année le nombre de six cents travailleurs fût atteint; moyennant quoi, Sa Majesté consentait que les deniers par elle fournis pour l'acquisition des maisons et héritages appartinssent en toute propriété à l'entrepreneur. Il devait être payé par le trésor royal 20 livres pour chacun des ouvriers étrangers attirés en France.

Le chef de la maison aurait à entretenir constamment au moins cinquante apprentis. Le Roi donnait pour la nourriture et l'entretien de chacun d'eux une somme de 30 livres par an. Au bout de leurs six années d'apprentissage et après avoir travaillé dans la manufacture pendant deux ans, les jeunes apprentis compagnons étaient reçus maîtres-tapissiers dans la ville de Beauvais, sans avoir à supporter de frais de réception.

Les ouvriers étrangers, occupés pendant huit années consécutives dans la manufacture, seraient réputés régnicoles sans être tenus de prendre des lettres de naturalité, pourvu toutefois qu'ils demeurassent toujours dans le royaume.

L'entrepreneur, ses associés et toutes les personnes employées aux ouvrages de la tapisserie étaient exemptés de toutes tailles, subsistances et autres impositions, emprunts, garde de la ville de Beauvais, logement de gens de guerre et toutes autres contributions pendant le temps qu'ils resteraient sous les ordres du sieur Hinart.

Enfin, l'entrepreneur bénéficiait du droit de committimus comme les commensaux de la Maison du Roi.

Pour lui faciliter les moyens de se procurer ce qui était nécessaire à ses ouvrages et à la subsistance des ouvriers, il était permis au directeur de prendre et d'établir dans le lieu de son établissement tel nombre qu'il jugerait convenable de peintres, teinturiers, brasseurs de bière, boulangers, maîtres et compagnons, lesquels jouiraient des mêmes privilèges et exemptions que les ouvriers tapissiers tout le temps qu'ils demeureraient attachés à la maison.



TENTURE DES CONQUÊTES DE LOUIS-LE-GRAND
d'après Martin.

En outre, les laines et drogues servant aux teintures, achetées par Hinart ou par ses commissionnaires dans l'intérieur du royaume, devaient être transportées à Beauvais sans payer aucun droit.

Toutes les tapisseries revêtues de la marque particulière de la manufacture (1) pouvaient être transportées, vendues et débitées par Hinart, dans tout le royaume sans devoir aucune redevance. Elles étaient soumises à un droit de 20 livres par tenture de vingt aunes de cours quand elles étaient exportées en pays étranger.

Ces différentes conventions reçurent immédiatement leur exécution. Les contrats d'acquisition des maisons dont l'ensemble constitue encore la manufacture de tapisseries existent dans les archives du département. Ils portent les dates de 1665 et 1667 (2).

Louis Hinart se mit sans retard à l'ouvrage. De son côté, le ministre ne ménagea pas les subsides. Dès 1664, l'entrepreneur recevait 30.000 livres pour acquisitions de maisons à Beauvais, plus 10.000 livres en 1665 pour la continuation des bâtiments, et encore 20.000 livres en 1667 pour les constructions (3).

Une autre somme de 30.000 livres était avancée à Hinart en 1664, pour l'acquisition des laines et soies nécessaires aux tapissiers (4). Enfin la subvention royale due pour les ouvriers attirés de l'étranger et pour l'instruction des apprentis s'éleva, en 1666, à 2.077 livres, à 5.400 livres en 1667, à 16.200 livres en 1669, à 4.957 livres en 1671, à 5.285 livres en 1672 et à 5.066 livres en 1673 (5). Or, les comptes offrent plus d'une lacune.

Les libéralités royales ne se bornèrent pas là. Le ministre faisait remettre au Directeur de la manufacture, en 1668, une somme de 12.000 liv. pour le dédommager de ses avances (6). En même temps, d'importantes acquisitions de tentures au nom du Roi facilitaient l'écoulement des produits. Il convient de recueillir dans les documents originaux la mention de ces opérations commerciales, car ces textes contiennent les seuls détails précis qui nous soient parvenus sur la nature des ouvrages de Hinart.

Deux collections contemporaines, se complétant l'une l'autre, ont conservé sur les débuts de notre atelier un ensemble de faits positifs du

(1) Cette marque est très variable : un écu entre deux B suivis d'une fleur de lys — ou Besnier Beauvais. — A . C . C. Beauvais. — D. Beauvais. — Demerou Beauvais.

(2) Divers actes sont passés devant Mᵉ Houppin, le 16 juillet 1665, entre Hinart et les propriétaires nommés Antoine Fournier, Clément de Harmes, Nicolas Lefebvre, Jean Cossart, le sieur de Marchebourg et consors. En 1667, d'autres immeubles sont acquis, pour l'agrandissement de la manufacture, de Philippe Vaillant (prix 500 liv.), de Benard, de la veuve Dardouselle et de Jean Le Sage (prix 808 liv. 1 s. 4 d.), enfin de Nicolas Le Maire, Pierre Desplanques, François Desjardins et autres (prix 2.389 liv.) Ainsi, l'ensemble des bâtiments provenait de douze propriétaires différents au moins.

(3) *Comptes des Bâtiments du Roi*, t. I (1664-1680). Voy. la table.

(4) *Ibid.*, col. 49.

(5) *Ibid.*, col. 152, 207, 385, 558, 641, 707.

(6) *Ibid.*, col. 286.

plus haut intérêt; les historiens de la manufacture ne paraissent pas les avoir connues. Ce sont d'abord les Comptes des Bâtiments du Roi qui relatent, année par année, les acquisitions royales. S'ils fournissent peu de renseignements sur les dimensions et le sujet de chaque tenture, ils en font du moins connaître la valeur; leurs explications sont complétées par l'*Inventaire Général du Mobilier de la Couronne* sous le règne de Louis XIV. En rapprochant ces deux sources d'information nous arrivons à posséder un ensemble de détails précis sur le sujet, les proportions, les bordures, la date de chaque suite de tapisseries; nous nous trouvons ainsi en mesure de dresser la liste des premiers travaux de l'atelier placé sous la direction de Hinart.

L'Inventaire du Mobilier, il est bon de le rappeler, se divise en plusieurs périodes; la première va de 1663 à 1673; la seconde s'étend de 1673 à 1681; le texte donne l'énumération des objets acquis pendant cet espace de temps; une troisième division ne dépasse pas l'année 1684; la suivante s'arrête en 1697; la cinquième et dernière se prolonge jusqu'en 1714.

Examinons si les dates concordent avec celles des Comptes.

De 1663 à 1671, mention est faite de l'achat d'une quarantaine de tapisseries. La première livraison remonte à 1667. Hinart reçoit la somme de 16.519 livres 18 sous 4 deniers pour six tentures, probablement de six pièces chacune, une de verdures et bestiaux, une autre de petits personnages et bestiaux, et quatre de verdures (1). Sur l'Inventaire du Mobilier plusieurs articles répondent assez exactement aux désignations qu'on vient de lire (2); ce sont des paysages donnés comme *Vues de Saint-Cloud*, avec petits personnages ou bestions, en six ou sept pièces; une suite de douze *verdures* de grosse fabrique, avec pins, parterres et orangers, enfin une *verdure* fine, en sept pièces, avec bestions, dans une bordure longuement décrite. Comme la hauteur et la largeur totale de chaque série sont soigneusement portées à l'inventaire, on possède là des éléments très sérieux d'identification. Voici donc trente-neuf tapisseries payées 16.000 livres, soit 500 livres environ chacune.

Le registre du compte de 1669 se borne à signaler la livraison de treize tentures pour la somme globale de 41.789 livres (3). L'Inventaire du Mobilier va se montrer plus explicite. Sous le n° 56 des tentures rehaussées d'or, et les n°s 85 à 96 des tapisseries en laine et soie, dont la description ne laisse rien à désirer, sont inscrites nos treize tentures au grand complet. Tout d'abord, une tenture relevée d'or, représentant des *Jeux d'enfants*, en huit pièces, mesurant 25 aunes 2/3 de cours. Les douze autres, dont huit en six pièces, une en cinq, deux en huit et une en neuf pièces, au total soixante-

(1) *Comptes*, t. I, col. 172.

(2) N°s 62, 63, 64, 65, 66 de l'*Inventaire*, t. I, pages 343 et suiv.

(3) Pages 312 et 385.

dix-huit tapisseries, consistent généralement en verdures ou paysages avec oiseaux, parterres, fontaines et bestions; certaines même sont animées de petits personnages. Dans le nombre figurent de grosses verdures. L'énumération est close par une série de *Jeux d'enfants* en huit panneaux. Plusieurs suites sont dites du dessin de Fouquières, le paysagiste bien connu.

Un seul article relatif à Beauvais figure au compte de 1670 (1), mentionnant un sujet assez original. La tenture, en six panneaux, du prix de 2.700 livres, représentait une *Noce de Picardie*, ou une *Noce de Village* d'après l'Inventaire du Mobilier qui nous fait savoir encore que ces tapisseries étaient encore en assez bon état en 1789.

Nouvelle et importante fourniture de paysages et de verdures en 1675 (2). Il s'agit cette fois de huit tentures comprenant quarante-neuf pièces payées ensemble 12.552 livres. Si l'Inventaire fournit, comme précédemment, des indications précises sur les dimensions et la composition des bordures, le compte donne un détail précieux. C'est le prix de l'aune qui varie de 30 à 40 livres. Seule, la première tenture de six pièces vaut 40 livres l'aune; les autres ne sont cotées que 30 livres. En comparant ce chiffre aux 200, 300 et même 400 livres que le Roi payait l'aune des Gobelins, on a une idée de la différence qui existait entre les deux ateliers. Les productions de Beauvais n'étaient-elles pas destinées à la vente courante? Ne devaient-elles pas faire concurrence sur le marché aux ouvrages des Flandres, tandis que les tapisseries tissées aux Gobelins étaient réservées au souverain? On verra bientôt le successeur de Hinart renoncer à ces modestes travaux, à ces verdures communes et à bon marché, pour se lancer dans la représentation des scènes historiques, des batailles, des allégories compliquées.

Aucune mention de vente faite au Roi de 1671 à 1679. En 1679, l'Inventaire mentionne cinq tentures de six pièces et une de sept. Ces trente-sept tapisseries sont prisées 10.212 livres, 18 sous, 9 deniers; toutes représentent des verdures ou paysages, avec maisons, oiseaux et animaux, auxquels viennent s'ajouter parfois de petites figures.

Nouvelle livraison de huit séries de verdures et paysages en 1682, pour la somme totale de 10.893 livres (3).

Les subventions royales ne firent donc jamais défaut au premier entrepreneur de Beauvais. En une vingtaine d'années, il avait reçu un total de 94.666 livres en payement de deux cent cinquante quatre pièces. Cette libéralité royale ne suffisait à faire vivre l'entreprise. Les frais étaient énormes, et Hinart ne trouvait certainement pas beaucoup de clients aussi

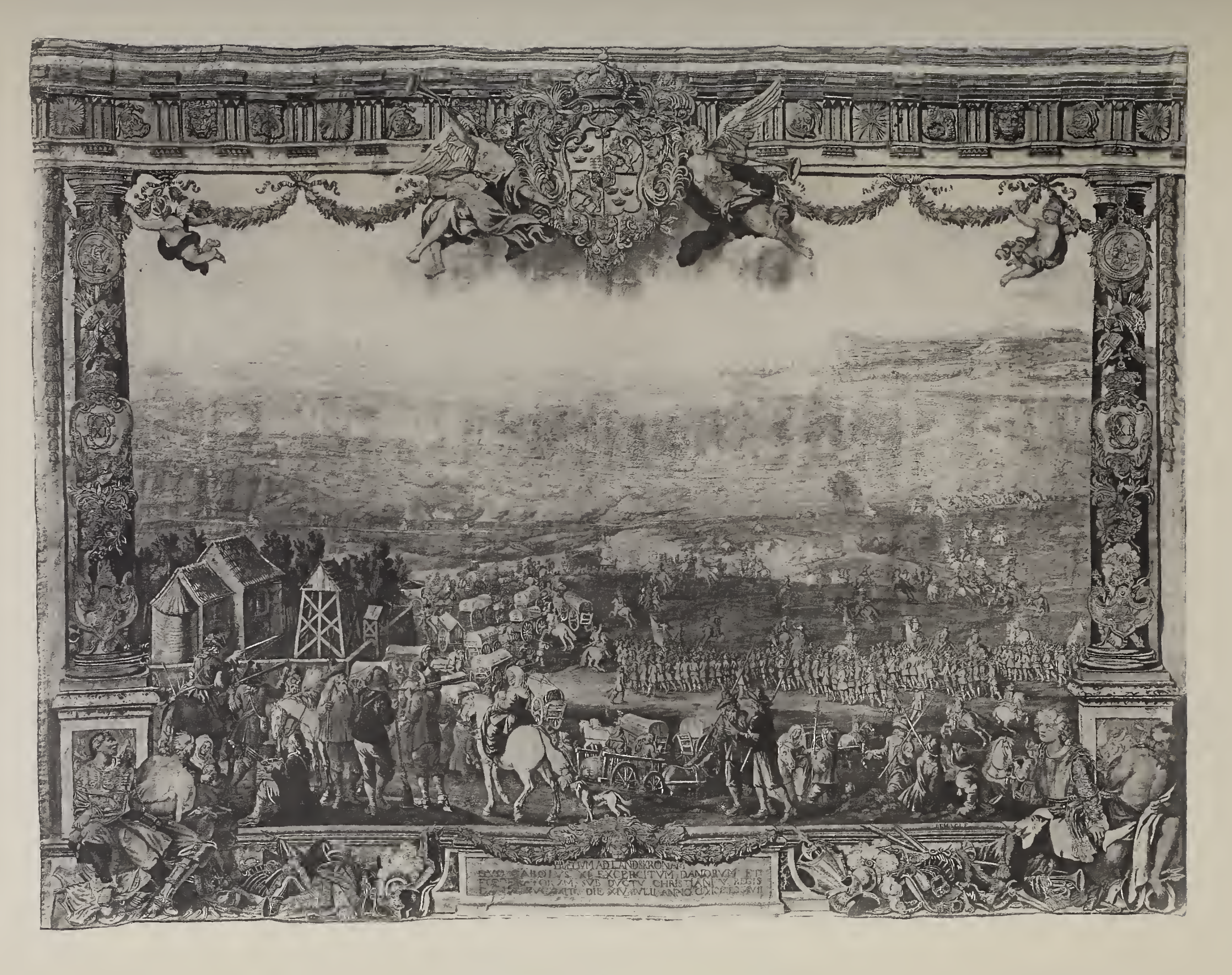
(1) *Comptes des Bâtiments*, t. I, p. 396 et 444.

(2) *Ibid.* Pages 489 et 555.

(3) *Combtes des Bâtiments*, t. II, p. 235.

généreux que Louis XIV. Peut-être aussi, la mort de Colbert (1683) contribua-t-elle à sa chute.

Les acquisitions ou subventions du trésor royal sous les diverses formes qui viennent d'être énumérées, s'élevèrent, pour une période d'une vingtaine d'années, à plus de 250.000 livres, dans lesquelles sont compris les achats de terrains et de maisons et les frais de construction.



BATAILLE DE LANDSKRONA

d'après Martin.

Collection Royale de Suède

II.

PHILIPPE BEHAGLE

(1684-1711)

En 1684, complètement à bout de ressources, Hinart se retirait, cédant la place à Philippe Behagle, tapissier tournaisien, dont on vantait l'habileté et les capacités administratives. A partir de cette date, les Comptes des bâtiments ne mentionnent plus que de rares allocations à l'atelier de Beauvais, soit en 1684 une avance de 15.000 livres pour le rétablissement de la manufacture, et, deux ans plus tard, l'achat d'une tenture de haute lisse, du prix de 5.000 livres, destinée au Chancelier, tenture dont le modèle avait été payé à Bonnemer 300 livres et la bordure à Le Moyne 360 livres (1).

A partir de 1687, il n'est plus question dans les comptes royaux des tapisseries de Beauvais, soit que le nouveau directeur fût parvenu à se passer des subventions du souverain ou à trouver d'autres ressources, soit qu'une meilleure gestion ou de sérieuses réformes eussent relevé la manufacture (2).

Le Roi tint à donner au nouveau Directeur un témoignage éclatant de l'intérêt qu'il portait à son entreprise. Il vint visiter les ateliers en 1686; une inscription gravée sur pierre, encastrée dans le mur du jardin, a conservé le souvenir de cette visite officielle. Cette plaque commémorative porte ces mots : « *Le Roy Louis XIV s'est reposé sous cet ombrage en 1686. Le sieur Behagle était alors directeur de la Manufacture* ».

Les seuls encouragements pécuniaires accordés à Behagle consistent donc en une avance de 15.000 livres et en l'achat de soixante-dix verdures et de la Chancellerie dont il a été fait mention ci-dessus. La tenture destinée au chancelier était, on l'a remarqué, en haute lisse. A cette époque, la haute lisse était en usage à Beauvais, concurremment avec le travail de basse lisse. Il eût été fort difficile de tisser sur des métiers de basse lisse les

(1) *Comptes des bâtiments*, t. II, col. 471, 916, 985 et 986.

(2) Voyez dans l'*Inventaire du Mobilier de la Couronne* les n°s 148 à 154, 169 à 171 et 176 à 179, mentionnant les tentures de Beauvais entrées dans les collections de 1684 à 1700, en tout une douzaine de tentures comprenant au total soixante-dix tapisseries environ.

vastes panneaux que produisit la direction de Behagle pendant une période de vingt années. De 1684 à 1704, des suites importantes sortirent de son atelier; au premier rang se placent les *Conquêtes de Louis le Grand*, dont parlent les textes contemporains. On ne connaissait pas une seule pièce appartenant à cette série si importante par son sujet quand nous furent signalées récemment deux tapisseries rehaussées d'or, où le Roi à cheval paraît au premier plan dans un superbe costume, levant sa canne dans la direction d'une ville dont les bastions, entourés d'eau, découpent dans le lointain leur plan irrégulier. Les troupes des assiégés qui viennent de rendre la place défilent devant le vainqueur.

L'une de ces pièces qui appartenaient jadis au marquis de Boissy (1) ne mesure pas moins de 7 mètres de cours. L'autre est presque carrée. Le travail, nous a-t-il été assuré, est d'une remarquable exécution; il différerait donc sensiblement de celui d'une tapisserie venant aussi de l'atelier de Beauvais, actuellement exposée dans le musée de Versailles. Cette pièce, probablement tissée pour le duc d'Orléans, représente la *Bataille de Cassel* gagnée par ce prince. Le dessin laisse fort à désirer, et la couleur terne et grisâtre ne sauve pas les imperfections du modèle. Cette *Bataille de Cassel* sort de mains bien moins habiles que celles à qui on doit les deux tapisseries des *Conquêtes de Louis le Grand*, dont le carton pourrait être attribué, sinon à Van der Meulen, au moins à son meilleur élève, à ceJean-Baptiste Martin, dit Martin des Batailles, qui fut chargé plus tard de représenter pour les tapissiers de Beauvais les victoires de la Suède sur le Danemark.

Dans la série des grandes tentures exécutées sous la direction de Behagle, rentrent les *Actes des Apôtres* avec de charmants encadrements de fleurs, huit pièces d'après les fameux cartons de Raphaël, tissées sur les copies qui existent encore et qui restèrent longtemps exposées dans la cathédrale de Meaux. Ces huit tapisseries se voient aujourd'hui dans l'église cathédrale de Beauvais. Il en existe une répétition au dépôt du Garde-Meuble, à Paris. Les bordure de ces répliques sont semblables à celles de Beauvais.

De la direction de Behagle datent aussi les *Aventures de Télémaque*, en six pièces, d'après Arnault (2) ; l'*Histoire d'Achille;* le *Siège de Malmœ*, la *Bataille de Landskrona* et deux épisodes de la *Bataille de Lund*, le tout exécuté sur les cartons de Martin des Batailles; ces quatre tapisseries, commandées par le roi de Suède pour rappeler ses succès sur les Danois, sont conservées dans la collection royale de Stockholm et décrites dans le grand ouvrage du docteur John Bœttiger.

(1) Elles sont aujourd'hui la propriété de M. Candido Casini, Président du tribunal de Florence.

(2) Le palais de l'Escurial expose une suite bien conservée de cette tenture. Il en existe plusieurs répétitions dans des collections particulières de Paris.

A la période de Behagle appartiennent encore les *Divinités marines*, quatre panneaux aux armes du comte de Toulouse, grand amiral de France, placées naguère dans les salons de l'hôtel de Hirsch; les *Grotesques chinois*, à fond jaune, du dessin de Bérain, reproduits à nombre d'exemplaires, et dont le musée des Arts décoratifs de Paris vient d'acquérir un échantillon remarquable avec une charmante bordure. Les ateliers de Behagle firent donc preuve d'une grande activité. Ils s'étaient augmentés d'ailleurs d'un certain nombre de tapissiers des Gobelins congédiés en 1693 par suite de la pénurie du trésor royal. Ceux qui trouvèrent du travail à Beauvais furent les plus favorisés, car d'autres avaient dû s'engager dans les troupes royales; d'autres enfin regagnèrent les Flandres.

Un curieux mémoire, rédigé par le directeur lui-même de la manufacture, signale des tentures vendues au duc et à la duchesse de Bourbon, au duc et à la duchesse du Maine, au duc de Bavière, au duc de Duras, à M. de Saint-Pouange, au duc de Saxe, au Nonce du Pape, au chancelier Boucherat, à l'archevêque de Reims. D'autres tapisseries trouvèrent amateur en Allemagne, en Pologne, à Lille, à Tournai, à Rouen, en Bourgogne, ailleurs encore. Il est bien regrettable que Behagle n'ait pas cru devoir donner les titres de ces suites dispersées aux quatre coins de la France et de l'Europe. A défaut de ce renseignement précieux, il note du moins le prix de vente, détail capital. Ces prix varient beaucoup, suivant la finesse et la composition du tissu. De 45 ou 48 livres l'aune carrée monte à 59, 62, 64, 66 et jusqu'à 90 et 100 livres. L'entrepreneur évalue son bénéfice au quart ou au tiers du prix. Ce gain paraît lui donner satisfaction. Pour certaines tentures le chiffre global seul est mentionné.

Le Parlement de Rouen demande à Beauvais un ameublement complet pour sa chambre des Enquêtes et le paye 5.800 livres. Le meuble comprend des tapis de table et des garnitures de banquettes. Une autre tenture rehaussée d'or est acquise pour le compte du duc du Maine 20.000 livres. Il s'agit, semble-t-il, d'une tenture chinoise. Une autre tenture semblable, de 20 aunes de cours sur 3 et demi de haut, atteignant donc 70 aunes en carré, est vendue 14.000 livres, soit 200 livres par aune, prix qui ne s'explique que par l'emploi du fil de métal précieux. Le comte de Toulouse donne 10.565 livres d'une autre tenture chinoise; sur cette vente, Behagle réalisait un bénéfice du tiers. Nous avons probablement là l'énumération des meilleures affaires conclues par l'entrepreneur; il reconnaît lui-même que ses opérations n'ont pas toujours produit d'aussi brillants résultats. Obligé de se défaire de marchandises en magasin pour se procurer des fonds, il vendait parfois à perte, faute de ressources suffisantes pour attendre l'occasion favorable. Il fallait avant tout entretenir un nombreux personnel, et les ouvriers ne pouvaient être privés de leur salaire. A ce métier Behagle s'est obéré; il emprunte, et, quand il meurt, le 23 juillet 1705,

il laisse à sa veuve et à ses enfants une situation assez embarrassée. N'avait-il pas été réduit à solliciter l'autorisation de mettre en loterie, pour satisfaire ses créanciers, des tentures estimées une quarantaine de mille livres?

Le curieux mémoire conservé aux Archives Nationales que nous reproduisons ci-après, donne un résumé assez complet des opérations de Behagle avec des indications précieuses sur le prix des tentures pendant son administration :

Estat du produit de quelques marchandises fabriquées dans la manufacture royalle de tapisseryes de Beauvais :

J'ay eu l'honneur de faire par ordre du Roy des tapisseryes pour les apartements de Monseigneur le duc et Madame la duchesse, pour ceux de Monseigneur le duc du Mayne et Madame la duchesse du Mayne, à Marly, que Sa Majesté a trouvé belle et bien fabricqué, qui ont esté payé sur le pied de 64 livres l'aune en carré; sur lequel pris j'ay gaigné plus d'un tiers; cette qualité ne me coute pour l'ouvrier, laines et soyes, etc., que quarante-cinq livres l'aune au carré.

J'en ay vendu de mesme à un pariel pris à diferents particuliers.

Autre sorte plus fine, *Histoire de metamorphauce*, vendu une tenture à Brusselle, à Monseigneur le duc de Bavière, estant gouverneur alors du Pays-Bas, et a préféré ma fabrique à celle de Brusselle.

Autre tenture pour Poilogne et en Alemagne, et à Tournay, et à Lisle en Flandre, les tous vendu à un tiers de gains, les uns plus et les autres moins.

Vendu à Monseigneur le duc Duras une *tenture grotexte* fine, à 90 livres l'aune en carré, et elle me coute 62 livres l'aune en carré.

Autre à Monsieur St-Pange, au mesme prix de 90 livres l'aune en carré, un tiers de gains.

Monsieur Rousselin, fermier général, à cent livres l'aune en carré, plus d'un tiers de gain.

Monseigneur Chancelier present a aussy une tenture du pris de 80 livres l'aune en carré, un quard de gain.

Vendu une tenture au Nonce du Pape, à cent livres l'aune en carré, plus d'un tiers de gain.

Duc de Saxes a acheté une à Brusselle, aussy dudit dessin de grotexte.

Une autre tenture vendu à Paris à l'envoié de Saxe, où il y a un quard de gain.

Une autre tenture vendu à un particulier demeurant à Brusselle.

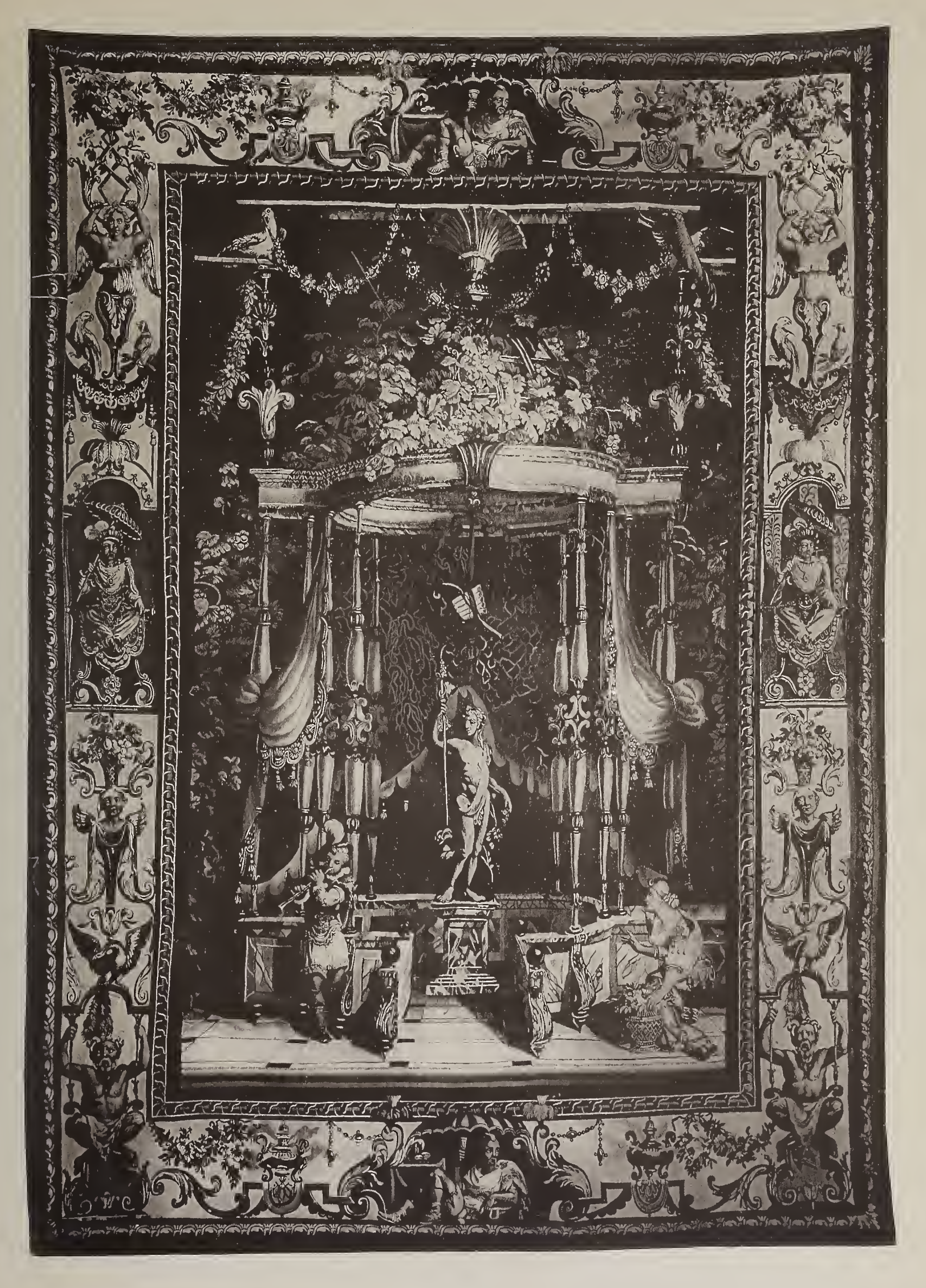
Et faict encor une pour la mesme personne pour envoier à Bruselle, un bon quard de gain.

Grotexte commun, faict sur le mesme dessin, vendu plusieurs tentures pour Danemarcq.

Et aussy pour Monseigneur le duc de Savoie, vendu sur le pied de 57 livres l'aune en carré, et me revienne à 39 livres l'aune en carré, environ un tiers de gain.

Faict une tenture de tapisseryes, fleurs des lys, que le Roy m'a honoré de le faire pour la Chanselerye à Versailles, que Sa Majesté a donné à Monseigneur Boucherat(1), chancelier, pris arresté avec Monseigneur de Louvois, à 66 livres l'aune en carré, et me coûte 48 livres l'aune en carré; reste plus d'un grand quard de gain.

(1) Boucherat, né en 1616, nommé chancelier en 1685, mort en 1699.



BACCHUS

Grotesques de Berain.

Collection du Musée des Arts décoratifs

Je faict une autre tenture pour mondit seigneur Boucerat sur mesme pris.

Une pour Monseigneur l'archevêque de Reimts pour pariel pris.

Autre tenture pour la Chambre de Requeste au Palais en commun; le même gain.

Autre tenture pour la Chambre d'Amirauté, que Monseigneur le comte de Toulouze m'a faict l'honneur de le faire.

Autre tenture que j'ay faict pour la Chambre de Monnaie au Palais.

Autre tenture pour Monseigneur le Chancelier de Monsieur.

Autre tenture pour Monsieur Bisamel, intendant de Monsieur deffunt.

Autre tenture pour le Parlement de Rouen, que Monseigneur le premier presidant m'a faict faire pour le Palais à Rouen.

Autre tenture et bancqs, tapyt, table pour la Chambre des Enquestes pour le Parlement de Rouen, pour la somme de 5.800 livres.

Plusieurs tentures que Monseigneur le Prince m'a faict faire pour les Estat de Bourgogne, pour la somme de 18.100 livres.

Pour toutes ces tentures sy dessus il y a plus d'un quard de gains.

Autre dessin de *Chinoise* faict par quatre illustre peintre.

Faicte la première tenture avec de l'or sur trois aunes et demy de haut sur environ 21 aunes de cours, vendu par M. d'Isrode à Monseigneur le duc du Maine, vingt mil livres; il y a plus d'un tiers de gain.

Autre tenture faict après le mesme dessin de 20 aunes de cours à 3 aunes et demy de haut, vendu à M. d'Isrode quartorze mil livres; aussy un bon tiers de gain.

Autre tenture du même dessin, vendu à mondit sieur d'Isrode, dix mil livres, à moins de cours et moins d'auteur. Un tier de gain.

Autre de mesme dessin de *Chinoise*, faicte pour Monseigneur le comte de Toulouze, monte à 10.565 livres; environ un tiers de gain.

L'on peut aisément voir par l'estat sy dessus combien grand auroit esté le produit de la manufacture, sy toutes les marchandises qui s'i fabriquent avoit esté vendu sur le mesme pied, ce qui auroit sans doute esté, sy j'avoit eu assés de fond pour le garder dans mon magasin et ne m'en defaire qu'au prix qu'elles valent, ce que j'espère estre dans la suite.

Il est fâcheux que cette pièce ne porte pas de date; elle paraît antérieure à 1690; les déclarations qu'elle contient établissent que l'entreprise en elle-même était susceptible de vivre, si elle eût trouvé une clientèle plus nombreuse.

Philippe Behagle fut enterré dans l'église Saint-Thomas, à Beauvais, église détruite en 1793.

Sa veuve, née Van der Howe ou Van Heuven, prit la direction de l'atelier avec son fils aîné, Philippe. Au bout de quelques années l'entreprise périclitait de nouveau; la veuve Behagle se trouva réduite, en 1711, à implorer la permission de céder la direction de l'entreprise.

III.

LES FRÈRES FILLEUL

(1711-1722)

Les Frères Filleul, présentés par la veuve de Philippe Behagle, furent chargés de la remplacer; l'un, Pierre, était conseiller secrétaire du Roi ; l'autre, Étienne, avait le titre de conseiller trésorier des Invalides de la Marine au département du Havre.

Ils promettaient de consacrer à la continuation du travail une somme de 90.000 livres. Les avantages et privilèges reconnus à Hinart, par l'édit du mois d'août 1664, furent confirmés en leur faveur le 26 décembre 1711 (1).

Les directeurs montrèrent-ils une radicale incapacité, ou bien les désastres de la fin du règne de Louis XIV exercèrent-ils sur les industries de luxe comme la tapisserie une néfaste influence ; toujours est-il que la direction des frères Filleul ne fut qu'une longue suite de déboires. Et cependant, ils avaient obtenu, lors de leur entrée en fonctions, des avantages considérables; ils jouissaient de plus de la faveur du Régent. C'est ainsi qu'ils purent se maintenir une dizaine d'années, mais à quel prix! L'expédient auquel avait eu recours Philippe Behagle fut de nouveau employé. Une tenture chinoise, probablement celle de Vernansal et de Fontenay, mise en loterie, leur procura quelques ressources, ressources bien précaires, sans les tirer d'embarras. En 1722, de Mérou était appelé à leur succéder.

Quelques innovations heureuses sont dues cependant à l'initiative des frères Filleul. Sous leur direction, le peintre Jacques Duplessis fut attaché à la manufacture en qualité de peintre et dessinateur. Le brevet porte la date du 22 juin 1721. Il avait remplacé Lepape, chargé de surveiller l'école du temps de Behagle. Duplessis recevait d'abord 2.000, puis 3.000 livres d'appointements. Moyennant cette somme, il devait fournir chaque année six modèles. Or, il résulte de pièces authentiques que

(1) Archives de l'Hôtel-de-Ville de Beauvais, HH., 16.

Duplessis en prenait fort à son aise et faisait attendre pendant des années la livraison de ses cartons; aussi, les directeurs étaient-ils réduits à s'adresser à d'autres artistes. Cette situation résulte notamment d'un document contemporain dans lequel le sieur de Pape ou Lepape, peintre, expose les travaux exécutés pour les tapissiers et en réclame le paiement (1). Le prix des modèles est toujours resté la grosse charge des ateliers de tapisserie et la cause principale de leurs embarras. C'est pour parer à cette difficulté que le Roi promit, à diverses reprises, d'envoyer aux fabriques d'Aubusson des modèles, ou de rémunérer un peintre chargé de peindre de nouveaux sujets pour les ateliers provinciaux.

De la période comprise entre 1711 et 1722 date la première *Tenture chinoise*, en six pièces (2), peinte par Vernansal, Blin de Fontenay et Du-Mons, tenture dont un salon du château de Compiègne conserve un remar-

(1) Voici le Mémoire du sieur de Pape :

Mémoires concernant une demande du sieur de Pape, peintre employé par les sieurs Filleul dans la manufacture de Beauvais.

Mémoire des overages de peinteure que j'ay fait pour le services des messieurs Filleul, frères et entrepreneurs de la manufacteure de tapisserie à Beauvais.

Premièrement, pour les piesses de Chancellerie : à la grande piesse, j'ay fait une grande bourdeure alégorique d'un demi aune de large, rempli d'ornement et médaille et gaisnne, fleurs et autres, conformément au desin qui m'a esté donné par M. Deuplessis, peintre du Roy.

Plus, toutes armories, ornement du pavillion et tous les fleurs de lys, et dorures	300 livres
A la seconde piesse, racordé un milieu au haut de la bourdeure, aveque un changement au pavillion, toutes les fleurs de lis des tapis et dudit pavillion, les dorure, coffres, masses et armoieries et cartouche.	150 —
Plus, fait une armourie de M. le president de Versainville que l'on a fait dans des Métamorphoses, avec leur suport.	20 —
Plus, une augmentation sur du papier en crayon noir pour la piesse de 3ᵉ de Metamorphose par le hault et par le ba.	6 —
Plus, une alonge à la piesse de 7ᵉ de Metamorphose.	4 —
Une autre de mesme à la 8ᵉ.	5 —
Plus, une rehausse à la 5ᵉ des Grotesques.	4 —
Plus, une à la 4ᵉ des Grotesques.	3 —
	492 —
Pour la 3 piesse ou dessin du Chancellerie :	
Fait généralement toutes les doreure et fleurs des lys, pavillion et armes. . . .	60 —
Plus, fait à la mesme piesse 3ᵉ des fleurs de lys, un milieu nouveau et raccordé les bourdeure, d'autant que la piesse estoit de trop de cours.	18 —
Total.	570 livres

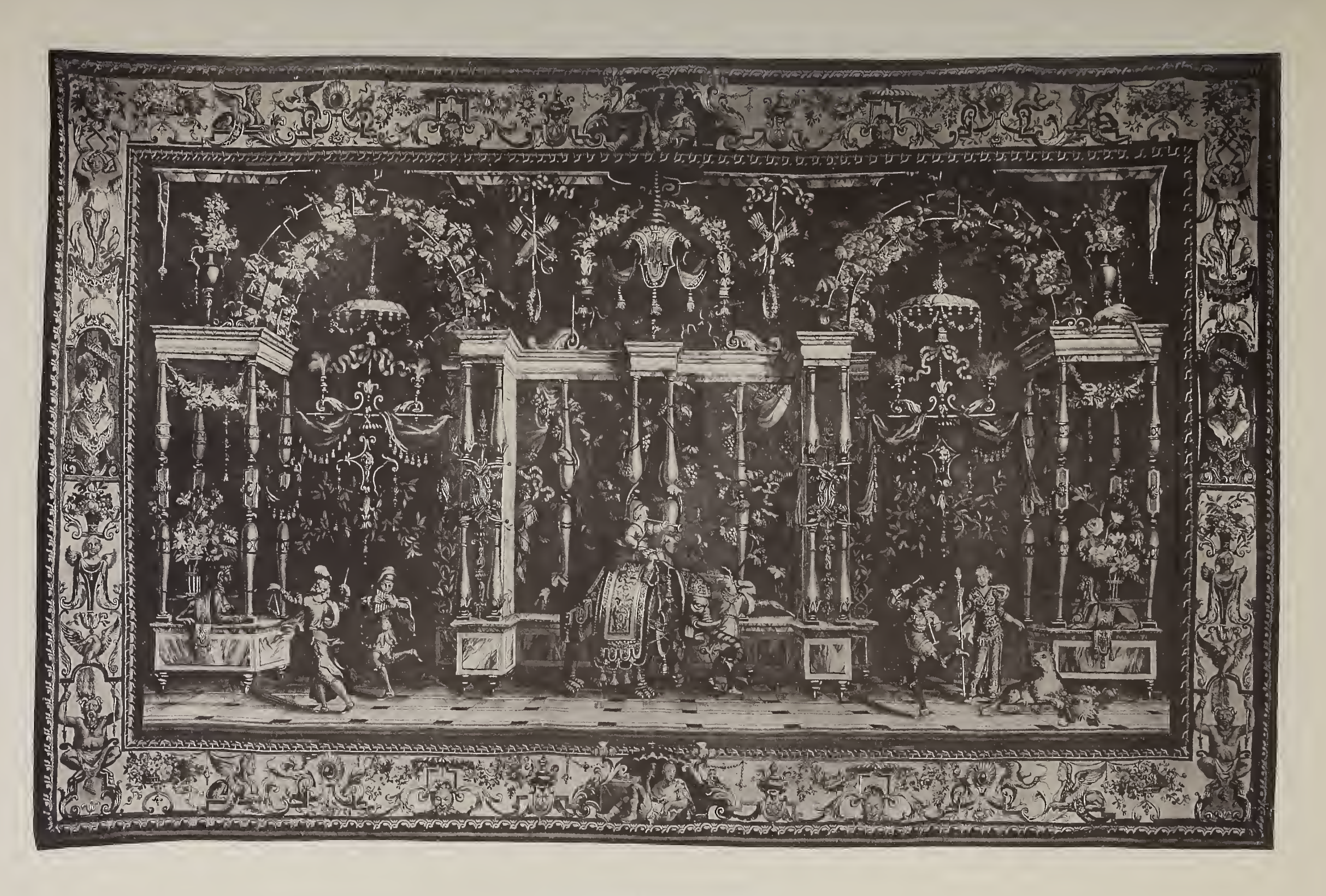
Sur quoy déduire 15 livres pour les armes de M. de Versainville à la charge des sieurs Filleul, pourtant reste 193 liv. 9 s. 6 d. dont ils demandent le payement; d'ailleurs, le sieur Duplessis est tenu par son brevet de faire chaque année un dessein de tapisserie en six pièces; cependant, depuis le mois d'octobre 1719 qu'il est entré dans la dite manufacture, au lieu de dix-huit tableaux il n'en a fait que trois; c'est donc audit Duplessis à payer de Pape qui a fait son ouvrage ; à l'égard des desseins de Metamorphose énoncés au surplus du mémoire dudit de Pape, ils restent à la manufacture ; ainsi, comme il est dit cy-dessus, il ne peut y avoir à la charge desdits sieurs Filleul que les 15 livres pour les armoieries de M. de Versainville, en sorte qu'ils seront remboursez des 193 liv. 9 s. 6 d. avancez au sieur de Pape.

(2) L'Audience du prince. — Le Prince en voyage. — Les Astronomes. — La Collation. — La Récolte des ananas. — La Récolte du thé.

quable échantillon. Ces compositions de Vernansal ne doivent pas être confondues avec les sujets très différents dont Boucher peignit les esquisses, aujourd'hui conservées au musée de Besançon, pour l'atelier de Beauvais, et qui représentent la Chasse, la Pêche, etc.

Aux frères Filleul est due aussi la tenture des *Métamorphoses*, en huit pièces, d'après Houasse, composée des sujets suivants : *Io changée en vache*, *le Palais de Circé*, *les Poissons de Glaucus*, *les Métamorphoses d'Ocyrhoé en jument*, de *Cadmus en serpent*, de *Jupiter en taureau*, d'*Actéon en cerf*, d'*Hippomène et d'Atalante en lions*.

De tous les candidats qui se présentèrent pour succéder aux sieurs Filleul, le sieur de Mérou, entrepreneur de la manufacture de Boufflers, fut celui dont les offres parurent les plus acceptables; il promettait d'employer 300.000 livres en bons effets pour soutenir l'établissement et de faire à ses frais toutes les réparations et améliorations de bâtiments dont les sieurs Filleul réclamaient l'exécution au Roi.



GROTESQUES CHINOIS

d'après Berain.

IV.

DE MÉROU

(1722-1734)

Un arrêt du Conseil du 15 juillet 1722 subrogea donc le sieur de Mérou au privilège accordé aux sieurs Filleul, pour en jouir pendant le temps restant à courir jusqu'au 31 décembre 1740, avec une prolongation de douze années. Aux termes de cet arrêt, Mérou devait avoir l'usage gratuit de tous les bâtiments et domaines appartenant à Sa Majesté dans l'étendue de la manufacture, à condition de les rendre dans l'état où ils lui auraient été livrés d'après le procès-verbal qui en serait dressé; pour l'entretien de ces bâtiments et domaines le nouveau directeur recevrait, pendant toute la durée de son privilège, la somme de 3.000 livres par an, payée par la ferme générale.

Les ouvriers, compagnons et apprentis travaillant dans la manufacture seraient instruits par le sieur Duplessis de tout ce qui touchait au dessin, à l'assortiment des couleurs, etc., ainsi que cela se pratiquait dans la manufacture des Gobelins. Duplessis était tenu de plus de fournir chaque année à l'entrepreneur des tableaux de 3 à 4 pieds de hauteur, devant servir de modèles à une tenture de quinze aunes de France, avec un autre modèle peint pour la bordure. Toutefois, l'entrepreneur aurait à payer les dessins qu'il pourrait demander au sieur Duplessis, s'ils excédaient 3 à 4 pieds.

Les autres dispositions de l'arrêt du 15 juillet 1722 reproduisent celles des lettres-patentes du mois d'août 1664.

Le même jour, un autre arrêt du Conseil ordonnait que les tapisseries terminées resteraient aux sieurs Filleul; quant à celles qui étaient sur le métier, ainsi que les matières en laine, soye, etc., elles devaient être remises au sieur de Mérou, qui s'en chargerait au prix de l'estimation. Le nouveau directeur prit possession de ses fonctions au mois d'août suivant.

Les inventaires établis lors de l'arrivée du nouveau Directeur contiennent de précieux détails sur les tentures en magasin, sur les pièces

en cours de fabrication, enfin sur le personnel de la maison. Aussi convient-il d'en donner le texte :

Estimation des modèles faite en 1723.

Nous soussignez, nommez par Monseigneur l'intendant de Paris à l'estimation de plusieurs tableaux servants de desseings de tapisserie pour la manufacture royale de Beauvais, déclarons avoir estimé le tout suivant la connoissance que nous avons en ces sortes d'ouvrages, sçavoir :

Les desseings de la tenture de l'*Histoire de Tellemaque*, en six pièces, que nous avons trouvé ne pouvoir servir à faire des tapisseries sans estre raccomodez et repeints, étans entièrement salles, nous, après l'examen que nous en avons fait, avons estimé les dits desseings la somme de trois cent livres, cy . . . . 300 livres

Les exquises de la dite tenture, au nombre de six, que nous avons trouvé en bon état, nous les avons estimez la somme de six cents livres, cy . . . . 600 —

Plus, un tableau représentant une *Chasse de cerfs*, que nous avons trouvé en estat de servir à faire tapisserie, nous, après l'avoir examiné, avons estimé ledit tableau la somme de cent cinquante livres, cy . . . . 150 —

Plus, un desseing d'une portière presque ruinée, estimé la somme de cinquante livres, cy . . . . 50 —

Après avoir examiné le reste des desseings, tant des *Ports de mer* que des *Combats d'animaux*, composant seize bandes, et les ayant trouvé entièrement ruinez et hors d'état destre raccommodez, avons estimé les seize bandes la somme de cinq livres, cy . . . . 5 —

Total . . . . 1.105 livres

Ce que nous certiffions estre la juste valleur de ce qui a estez aporté et presenté devant nous en la manufacture royalle des Gobelins le 1er septembre 1723

Signé : Dulin, Chastellain, peintre du Roy et inspecteur de la manufacture Royale des Gobelins.

État des Tapisseries *qui ont été fabriquées dans la Manufacture Royale de Beauvais par le sieur de Mérou depuis le 5e aoust 1722, qu'il a pris possession de la dite manufacture, jusqu'au 25 juillet 1724.*

Tapisseries fines :

6 pièces du dessein des *Chinois* pour Monseigneur le Garde des Sceaux.
12 pièces des *Grotesques*.
8 pièces de *Combats d'animaux*.
12 pièces du dessein de *Ports de mer*.
3 pièces de *Jeux d'enfants*.
2 portières avec figures et ornemens.
3 canapez, dont deux avec figures du dessein du sieur Du Plessis; l'autre à pavots.
12 chaises à pavots.

Tapisseries, montées sur les métiers, avancées de plus des trois quarts :
6 pièces du dessein des *Chinois*, avec bordures d'un dessein nouveau.
6 pièces du dessein des *Grotesques*.

4 pièces d'un dessein nouveau fait par le sieur Du Plessis, représentant l'*Isle de Cithère* ou *Temple de Vénus*.

4 pièces du dessein des *Métamorphoses d'Ovide*.

3 pièces avec des *Jeux d'enfans*.

1 pièce de *verdure*.

2 portières d'un dessein nouveau fait par le sieur Du Plessis pour Monseigneur le Garde des Sceaux.

Les tapisseries mentionnées au présent état composent le nombre de 70 pièces, qui font 11 tentures et 4 pièces, compris les portières et canapez, chaque tenture contient 6 pièces de 19 à 20 aunes de cours sur 3 aunes de haut.

État des ouvriers *teinturiers, apprentifs, fils de maîtres et autres :*

42 maîtres tapissiers. — 5 teinturiers. — 30 apprentifs à qui l'on montre le dessein. — Fileurs de laines pour chaînes et enflures de tapisseries sont demeurant à la campagne, à 5 à 6 lieues de Beauvais, et sont au nombre de 300.

1724. — 25 juillet.

État des peintres *qui travaillent actuellement à faire de nouveaux desseins :*

Le sieur Du Plessis, peintre du Roy.
Le sieur Prevost, son neveu.
Le sieur Rolly.
Le sieur de Saint-Germain.
Le sieur Leger.
Le sieur de Pape, père.
Le sieur de Pape, fils.
Le sieur Menageot.
Le sieur Doux, fils.

Le sieur Du Plessis, depuis la possession du sieur de Mérou, a fait une exquisse de six tableaux, de 3 à 4 pieds de haut, ainsi qu'il y est obligé, d'un dessein nouveau, représentant l'*Isle de Cythère* ou *Temple de Vénus*, où toutes les nations des deux sexes s'assemblent.

Le sieur Du Plessis a aussi fort avancé une exquisse de six tableaux, d'un dessein nouveau, représentant l'*Histoire des Bohémiens*.

Le sieur de Mérou, de sa part, fait travailler journellement à copier en grand par les peintres nommés cy-dessus ces deux nouveaux desseins qui luy reviendront à 18.000 liv., sans y comprendre les toiles, couleurs et autres ustanciles qu'il est obligé de fournir, de même qu'au peintre du Roy pour ses exquisses.

Feu M. l'intendant qui a honoré de sa présence la dite manufacture, au mois de novembre dernier, a veu par luy-même l'état des travaux mentionnés au présent état, dont il a informé le Conseil.

Présenté par le sieur de Mérou, le 25 juillet 1724 (1).

Un certain nombre des modèles exploités par de Mérou venait de ses prédécesseurs immédiats. Dans cette catégorie rentrait la *Tenture chinoise* (6 pièces), les *Métamorphoses d'Ovide* (8 pièces), les *Aventures de Télémaque* (6 pièces), par Arnault, acquises à Bruxelles, enfin des *Combats d'animaux* du peintre flamand Souef (8 pièces). Il paraît assez probable que la tenture des *Grotesques*, composée par les mêmes artistes que la tenture chinoise, avait été livrée avant l'arrivée de Mérou, tandis que les séries suivantes paraissent dater de sa direction : *Jeux d'enfants*,

(1) Archives nationales, O I, 2037.

par Damoiselet, de Bruxelles (6 pièces); *Ports de mer*, par Kerchove et Campion (6 pièces); *Céphale et Procris*, par Damoiselet (4 pièces); La *Foire de Bezons*, avec petites figures, par Martin (6 pièces); *Verdures fines*, avec oiseaux, par Firens (6 pièces).

Enfin, Oudry est attaché à la manufacture de Beauvais par arrêt du Conseil du 22 juillet 1726, en remplacement du peintre Duplessis. Ses appointements s'élèvent à 3.500 livres par an; moyennant cette somme, il est tenu de fournir huit grands modèles originaux, de 28 aunes de cours, tous les trois ans. Avant 1731, il avait livré six panneaux de *Nouvelles chasses* et quatre compositions représentant des *Jeux champêtres*. Quant à Duplessis, il ne laissait guère, comme trace de son passage à la manufacture, que la tenture désignée sous le titre de l'*Ile de Cythère*, ou le *Temple de Vénus*, en six panneaux. Les sujets qui viennent d'être énumérés constituent un total de quatre-vingts modèles environ, reproduits au moins trois fois chacun, car il était admis que le prix du modèle était couvert par les trois premières reproductions en tapisserie. Par contre, le travail des ateliers fatiguait et usait rapidement ces toiles peintes dont les exécutants ne prenaient pas tout le soin désirable (1). En effet, d'une déclaration de Mérou, datée de 1731 et inscrite à la suite d'un état des tapisseries en magasin, il résulte que tous les modèles, sauf ceux d'Oudry, se trouvaient alors dans un état déplorable; aussi, devenait-il urgent de les remplacer.

Voici d'ailleurs cette déclaration. Elle présente en quelque sorte le résumé des travaux exécutés sous la direction de Mérou, avec le prix de chaque tenture et l'indication du magasin où elle était conservée.

La manufacture avait des dépôts à Paris et à Leipzig; et, malgré cela, elle parvenait difficilement à écouler ses produits. Le prix moyen d'une tapisserie de dimensions ordinaires ne dépassait cependant pas 2.000 livres. Elle vaudrait certes dix fois plus aujourd'hui, et davantage.

État des tapisseries *dont la manufacture de Beauvais est chargée, les sujets qu'elles représentent, les prix, cours et hauteurs, tant de celles qui ont été exécutées sur les nouveaux desseins, que celles qui l'ont été sur les anciens qui sont de nulle valleur, qu'on ne peut répéter.*

Premièrement :

Une tenture d'un nouveau dessein, fait par le sieur Oudry, représentant des *Chasses* (2), dont les tableaux ont été aux frais du sieur de Mérou, pour lesquels il a payé 3.300 livres, compris les bordures.

Cette tenture est en 6 pièces, de 3 aunes de France de hauteur sur 18 aunes 1/2 de cours, estimée, compris partie dessein, à la somme de. . . . . 12.920 liv. 16 s. 4 d.

(1) Aussi ne mettait-on généralement à leur disposition qu'une simple copie exécutée par un des artistes attachés à la manufacture, mais non la peinture originale.

(2) On verra plus loin que les *Chasses nouvelles* d'Oudry portaient les titres suivants : le Loup, le Cerf, le Renard, le Sanglier, le Lévrier, le Daim.



LE PRINCE EN VOYAGE

Première Tenture chinoise

d'aprés Vernansal, Blin de Fontenay et Du Mons.

Une autre tenture, du mesme dessein et hauteur sur 19 aunes de cours, à cause de la bordure estimée pareille somme. . . . . 12.920 liv. 16 s. 4 d.
(Faites en 1727; au magasin de Paris).

Il en a été fait trois tentures; cette troisième a esté pour M. le Garde des Sceaux, payé par MM. les Secrétaires du Roy, 11.500 livres.

Il est de règle que les trois premières tentures doivent payer le prix du dessein, parceque celles qui se font ensuite diminuent à proportion.

Une autre tenture d'un nouveau dessein fait par le sieur Oudry, représentant les *Jeux champêtres*, dont les quatre pièces font une tenture de 14 aunes de France de cours et de 3 aunes de hauteur, estimée . . . . 8.486 liv. 13 s. 4 d.

Une autre tenture, du même dessein, hauteur et cours, estimée pareille somme . . . . 8.486 liv. 13 s. 4 d.

Les deux premiers tableaux sont avancés sur les métiers; les deux autres restent à fournir à Beauvais.

Une tenture du dessein des *Chinois*, par les sieurs Batiste, Fontenay et Vernensal, en six pièces, de 3 aunes de France de hauteur, sur 18 aunes 1/2 de cours, estimée la somme de. . . . . 9.965 liv. 5 s.
(Faite en 1724; au magasin de Paris).

Une autre tenture du même dessein, en cinq pièces, et la 6[e] est sur le métier, sur même hauteur et cours, estimée pareille somme . . . . 9.965 liv. 5 s.
(Faite en 1727; au magasin de Paris).

Une autre tenture de *Métamorphoses*, qui représentent l'*Enlèvement d'Oritie par Borée* et autres du même sujet, du dessein du sieur Houasse, faite en haute lisse, de 2 aunes 3/4 de hauteur sur 18 aunes de cours, en six pièces, estimée. . . . . 7.689 liv. 6 s.
(Faite en 1725; au magasin de Paris).

Une autre tenture du même dessein, en six pièces, de 2 aunes 2/3 de hauteur sur 18 aunes de cours, estimée . . . . 6.791 liv. 12 s. 10 d.
(Faite en 1727; à Leipzic).

Une autre tenture du même dessein, avec une riche bordure, de 3 aunes de France de hauteur sur 19 aunes de cours, la dite bordure enrichie de figures, estimée cette tenture . . . . 7.625 liv. 15 s. 4 d.
(Faite en 1730; a Beauvais).

Une autre tenture du dessein de *Grotesques*, avec petites figures chinoises, par Batiste et Vernensal, de 3 aunes de France de hauteur sur 16 aunes 1/2 de cours en six pièces, estimée . . . . 6.764 liv. 16 s.
(Faite en 1725 ; à Beauvais).

Une autre tenture comme dessus . . . . 6.764 liv. 16 s.
(Faite en 1724 ; à Leipzic).

Une tenture de *Grotesques*, de même hauteur et cours comme en l'autre part, estimée . . . . 6.764 liv. 16 s.
(Faite en 1725 ; à Ratisbonne).

Une autre petite tenture du même dessein, en trois pièces, de 2 aunes 1/3 de hauteur de France sur 10 aunes 5/6 de cours, restée invendue par la mort de celui qui l'avoit ordonnée, estimée . . . . 2.863 liv. 18 s. 4 d.
(Faite en 1730; au magasin de Paris).

Une autre tenture, représentans les *Jeux d'enfans*, du dessein de Damoiselet, en six pièces, de 2 aunes 1/3 de France de hauteur sur 16 aunes 1/2 de cours, estimée . . . . 5.226 liv. 18 s.
(Faite en 1723 ; au magasin de Paris).

Une autre tenture, du mesme dessein que dessus, estimée. . . . . 5.226 liv. 18 s.
(Faite en 1724; au magasin de Paris).

Une autre tenture, présentant un *Port de mer*, du dessein des sieurs Kerchove et Campion, en six pièces, de 2 aunes 1/2 de France de hauteur sur 19 aunes 1/4 de cours, estimée . . . . 5.792 liv. 2 s.

(Faite en 1723 ; à Leipzic).

Une autre tenture du mesme dessein, de 2 aunes 1/3 de France de hauteur sur 19 aunes 1/4 de cours, estimée . . . . 6.099 liv. 18 s.

(Faite en 1724 ; à Ratisbonne).

Une autre tenture représentans les *Combats d'animaux*, du lyon, du cerf, de l'ours et du sanglier, et des oizeaux de proye ; le dessein a été fait à Bruxelles par Souef, flamand, et vendu par les sieurs Filleul au sieur Mérou. Cette tenture est de 3 aunes de France de hauteur sur 19 aunes 1/4 de cours, en six pièces, estimée . . . . 5.603 liv. 10 s. 8 d.

(Faite en 1724 ; envoyée à Ratisbonne).

Une autre tenture, du mesme dessein, hauteur et cours, estimée pareille somme . . . . 5.603 liv. 10 s. 8 d.

(Faite en 1727 ; envoyée à Leipzic).

Une autre tenture, du mesme dessein, hauteur et cours, estimée pareille somme . . . . 5.603 liv. 10 s. 8 d.

(Faite en 1730 ; à Beauvais).

Une autre tenture, représentans les *Aventures de Télémaque*, en six pièces ; le dessein a été acheté à Bruxelles par les sieurs Filleul et vendu au sieur Mérou, peint par Arnault, de 3 aunes de France de hauteur sur 19 aunes de cours, estimée . . . . 10.020 liv. 5 s. 4 d.

(Faite en 1730 ; à Beauvais).

Une autre tenture en quatre pièces, représentans l'*Histoire de Céphale et Procris*, avec figures grandeur naturelle, a été faite par Damoiselet de Bruxelles.

Cette tenture est de 3 aunes de France de hauteur sur 12 aunes 1/2 de France de cours, estimée . . . . 6.843 liv. 8 s. 9 d.

(Faite en 1730 ; à Beauvais).

Une tenture représentant la *Foire de Bezons* avec petites figures, du dessein des sieurs Martin, en six pièces, de 2 aunes 2/3 de hauteur sur 18 aunes 3/4 de cours, estimée . . . . 4.586 liv.

(Faite en 1723 ; à Beauvais).

Une tenture de *verdure* fine, avec diférens beaux oizeaux, du dessein de Firens, flamand, en six pièces, de 2 aunes 2/3 de France de hauteur sur 16 aunes 2/3 de cours, estimée . . . . 3.546 liv. 16 s. 8 d.

(Faite en 1723 ; à Beauvais).

Une autre comme dessus, mesme hauteur, sur 17 aunes 1/3 de cours, estimée . . . . 3.651 liv. 17 s. 4 d.

Récapitulation :

4 tentures	. . . .	42.814 liv.	19 s.	4 d.
7 —	. . . .	55.566 —	16 —	2 —
6 —	. . . .	31.974 —	10 —	4 —
5 —	. . . .	31.674 —	6 —	1 —
3 —	. . . .	11.784 —	14 —	
25 tentures montant, sauf erreur, à		173.815 liv.	5 s.	11 d.

Observation :

Il a été fabriqué, depuis l'entreprise de Mérou, du mois de juillet 1722 : 38 tentures de tapisseries, 4 portières, 4 canapés et 24 fauteuils ; on a cessé la fabrique de ces derniers pour raisons sensibles. Il a été vendu 13 tentures, tant en France qu'en Allemagne, la plus forte partie avec perte considérable.

S'il se trouve quelques difficultés sur les prix énoncés ci-dessus, Mérou s'en raportera, sous le bon plaisir de Monseigneur le Controlleur général, à l'estimation des entrepreneurs des Gobelins, aucun des tapissiers de Paris n'étant au fait de la fabrique de ces sortes d'ouvrages.

Il leur paye sept pour cent de la vente qu'ils font et dix pour cent en Allemagne, sans y comprendre les autres frais et droits.

L'entrepreneur s'en rapporte avec soumission à la prudence du Conseil pour les trois tentures qui seront choisies pour le compte de Sa Majesté.

Il représente que tous les vieils desseins, qui appartiennent au Roy, sont entièrement hors d'état d'estre exécutés ; il en a tiré tout ce qu'il a pu pour conserver le nombre de ses ouvriers jusqu'à présent, faute de nouveaux, dont le Conseil est bien informé. Il ne reste à la Manufacture que le dessein de *Chasses* du sieur Oudry et six tableaux de son dessein des *Amusemens champêtres*, dont il reste encore deux à fournir pour les huit qui sont ordonnés par l'arrêt du Conseil, ce qui n'est pas sufisant pour entretenir les ouvriers; auquel cas, sous le bon plaisir du Conseil, l'on pouroit remonter le grand dessein de l'*Isle de Cytère*, pour le compte de Sa Majesté, étant un présent digne d'être fait aux princes et ambassadeurs étrangers, en attendant que le sieur Oudry puisse avoir le tems de faire un dessein d'histoire, que nombre de personnes demandent de cette manufacture, comme un *Télémaque*, pour l'étranger, en 4 ou 8 pièces; au défaut, les *Quatre Saisons*, les *Quatre Élémens*, ou un beau *Port de Mer* avec figures. Il oze assurer que l'exécution en tapisseries des desseins ci dessus ne reviendront pas si cher que celui des *Chasses*, étant ornés de six à sept figures dans les premiers tableaux et quatre à cinq dans les deux autres.

Fait à Beauvais, ce 3 février 1731.

(*Signé*) de Mérou.

Un second état, établi près de deux ans après celui de 1731, vient le compléter. Certains articles font certainement double emploi, notamment ceux qui concernent les tapisseries déposées à Paris et à Leipzig. On sera frappé toutefois de différences de prix assez sensibles pour les mêmes tentures. Enfin, dès 1731, apparait la tenture inspirée à Oudry par les Comédies de Molière ; c'était la troisième qu'il livrait à Beauvais.

15 octobre 1732.

État des tapisseries en magazin à Beauvais.

Une tenture de *Thélémaque*, en six pièces, dont une pièce au magazin à Paris, de 19 aunes de cours sur 3 aunes de haut	9.500 liv.
Une tenture de *Céphale et Procris*, en quatre pièces, de 15 aunes 3/8 de cours sur 2 aunes de haut	6.000 —
Une tenture de *Grotesques*, en six pièces, de 15 aunes 3/8 de cours sur 2 aunes 2/3 de haut.	6.000 —

Archives Nationales, OI, 2037.

Une tenture de *Métamorphoses*, en cinq pièces, dont deux à Paris, de 19 aunes de cours sur 3 aunes de haut . . . . 6.000 liv.

Une tenture de *Verdure avec oiseaux*, en six pièces, de 16 aunes 2/3 de cours sur 2 aunes 2/3 de haut . . . . 3.500 —

Une tenture de *Verdure*, desseins nouveaux, en quatre pièces, de 12 aunes 11/16 de cours . . . . 2.500 —

Une tenture de *Combat d'animaux*, en cinq pièces, de 19 aunes de cours, sur 3 aunes de haut . . . . 6.000 —

Une tenture de *Foire de Bezons*, en cinq pièces, de 17 aunes 1/16 de cours, sur 2 aunes 2/3 de haut . . . . 5.000 —

Une tenture des *Plaisirs champêtres*, en quatre pièces, de 14 aunes de cours sur 3 aunes de haut . . . . 8.000 —

Une tenture de *Ports de mer*, en quatre pièces, dont deux sur les métiers, de 14 aunes de cours sur 2 aunes 1/2 de haut . . . . 3.000 —

Au magazin a paris
chez le sieur Barrere :

Une tenture de *Chinois*, en six pièces, de 20 aunes 7/16 de cours sur 3 aunes de haut . . . . 10.000 —

Une tenture de *Métamorphoses*, en six pièces, de 18 aunes de cours sur 2 aunes 3/4 de haut . . . . 9.000 —

Une tenture de *Jeux d'enfans*, en six pièces, de 16 aunes 1/2 de cours sur 2 aunes 2/3 de haut . . . . 4.500 —

Une tenture comme dessus, ayant 17 aunes 1/4 de cours . . . . . 4.500 —

Une tenture de *Verdures avec oiseaux*, en six pièces, de 16 aunes 1/3 de cours sur 2 aunes 2/3 de haut . . . . 3.500 —

Une tenture de *Verdure avec petites figures*, en six pièces, de 18 aunes de cours sur 2 aunes 2/3 de haut . . . . 4.000 —

En magazin a leipsick :

Une tenture de *Métamorphoses*, en six pièces, de 10 aunes de cours sur 2 aunes 2/3 de haut . . . . 6.000 —

Une tenture de *Grotesques*, en six pièces, de 16 aunes 1/2 de cours sur 3 aunes de haut . . . . 6.000 —

Une tenture de *Ports de mer*, en six pièces, de 19 aunes 1/4 de cours sur 2 aunes 1/2 de haut . . . . 4.500 —

Sur les métiers :

Une tenture des *Amusements champêtres*, en quatre pièces, de 14 aunes de cours sur 3 aunes de haut . . . . 8.000 —

Une tenture des *Comédies de Molière* (1), en quatre pièces. 8.000 —

Deux pièces de *Port de mer* sur les métiers. . . . .

123.500 liv.

(1) Trois des Comédies de Molière d'après Oudry faisaient partie de la collection R. Kann : *L'Ecole des Maris, le Dépit amoureux* et *le Malade imaginaire*. Ces trois pièces sont reproduites en héliogravure dans le grand Catalogue illustré de la célèbre collection. Le quatrième panneau représente le *Médecin malgré lui*.



L'AUTOMNE OU LA CHASSE
d'après Oudry.

Collection de M. J. Doucet

Arresté le présent inventaire des tapisseries qui sont tant au magazin de Beauvais qu'à Paris et à Leipsick, à la somme de cent vingt-trois mille cinq cent livres, que je certiffie véritable, sauf erreur ou omission, à Beauvais, ce 15 octobre 1732.

Signé : DE MÉROU.

Des documents reproduits ci-dessus qui présentent la liste assez complète des tentures exécutées sous l'administration de de Mérou nous rapprocherons un inventaire des modèles laissés par lui à Beauvais, quand il quitta ses fonctions. Cette pièce renferme de nombreux détails sur l'organisation intérieure de la manufacture et sur le prix des modèles. Elle nous fait connaître les noms de certains peintres fort obscurs, tels que Rolly et Isorée, employés au dessin de ces bordures qui imitent, à cette époque, les cadres dorés.

Nous n'avons pas cru devoir supprimer l'énumération des ustensiles garnissant les magasins et la teinturerie. Le directeur démissionnaire, en les estimant, en avait probablement exagéré l'évaluation, car ses chiffres ne sont acceptés que sous bénéfice d'inventaire (1).

Inventaire *des ustanciles, desseins et autres effets servans tant à la fabrique des tapisseries que dans la teinturerie, qui m'appartiennent et qui n'ont rien de commun avec les desseins et autres effets qui appartiennent à Sa Majesté dans la manufacture de Beauvais.*

3 novembre 1732.

Premièrement, dans la galerie des peintures :

Les desseins de l'*Histoire de Télémaque*, en six pièces, coupés par bande, pour servir de patrons à une tenture de tapisserie, qui ont esté estimés aux Gobelins par Messieurs Dulin et Chastelain, peintres du Roy, à la somme de.	300 liv.
Les esquisses du dit dessein, de 3 pieds de haut ou environ, au nombre de six, estimés comme dessus.	600 —
Plus, les grands desseins d'une tenture de *Combat du cerf et autres animaux*, en huit pièces, coupés par bandes, estimés	150 —
Plus, un dessein d'une portière avec figures sur un fond verd, estimé à la somme de.	150 —
Une pièce de *Port de mer*, coupée par bandes, peinte par le sieur Le Pape, appartenante aux sieurs Filleul, vendu.	25 —
Plus, deux petits tableaux servants d'esquisses, du dessin des *Chinois*, avec leurs bordures, vendu par les dits sieurs Filleul . . .	100 —

(1) On trouvera aux Pièces justificatives plusieurs documents relatifs, comme ceux que nous insérons ici, à la liquidation de la direction de Mérou, à savoir : 1° une liste des effets de Mérou pouvant venir en déduction des sommes qu'il doit au Roy (n° I) ; 2° le procès-verbal d'une visite des bâtiments et ateliers de la manufacture et d'un examen de la comptabilité par des commissaires spéciaux pris dans le Conseil de commerce (n° II) ; 3° un état des effets retenus par le Roy en payement des sommes qui lui sont dues (n° III) ; 4° une pétition des ouvriers au cardinal de Fleury (n° IV).

Plus, six grands tableaux du dessein de l'*Isle de Cithère*, originaux du sieur Duplessis, estimés par Mrs de Boulogne, Largilière, Bigo et Allay (1), peintres de l'Academie, à la somme de . . . . . 4.870 liv.

Plus, six petits tableaux de 3 pieds de haut, peints par le dit sieur Duplessis, qui ne sont qu'ébauchés, n'ont esté estimés que pour les toiles, chassis et couleurs, à la somme de. . . . . 150 —

Plus, trois grands tableaux aux attributs de la Chancellerie, faits par le dit Duplessis pour M. d'Argenson, coupés par bandes, par moy repris des sieurs Filleul, dont je leur ay tenu compte avec leur bordure, à la somme de . . . . 100 —

Plus, deux portières en quatre, faites par le dit Duplessis, exécutées en tapisseries pour M. d'Armenonville, représentant des *Chinois*, avec les Quatre Saisons et guirlandes de fleurs, estimées par Mrs Boulogne et autres nommés cy-dessus à . . . . 600 —

Plus, sept petits tableaux peints par le dit Duplessis pour des fauteuils et canapés, estimés comme dessus à. . . . . 225 —

Plus, la grande bordure du dessein de l'Isle de Cithère faite par le sieur Rolly, estimée . . . . 500 —

Plus, la bordure des *Chinois*, aussy faite par Rolly, payée . . 350 —

Plus, la bordure qui a esté faite pour les *Bohémiens* par le dit Rolly . . . . 350 —

Plus, une autre bordure de verdure faite par le sieur Ysorée, payée. . . . . 200 —

Plus, une autre bordure du dit sieur Isorée . . . . 150 —

Plus, six grandes copies du dessein de *Chasses* faites par le sieur Oudry, peintre nommé en place du sieur Duplessis, lesquelles copies ont esté faites sur ses originaux qui appartiennent à Sa Majesté, payées audit sieur Oudry, suivant quittance (2) . . . . . 2.800 —

Plus, deux grandes copies d'un dessein de *Port de mer*, peintes par le sieur Le Pape, par ordre des sieurs Filleul, qu'ils m'ont cédé pour . . . . 250 —

Plus, quatre grands tableaux représentants des *Verdures avec oiseaux*, peints par le sieur Isorée, à luy payés . . . . 1.000 —

Plus, une grande échelle roulante de bois de chesne ferré qui a esté faite pour le sieur Duplessis, payée la somme de . . . . . . 1.000 —

Plus, neuf grands chassis de bois de chesne de coulombage, rabottés, servant à peindre les grands tableaux, payés au sieur Chambault, menuisier, la somme de . . . . 108 —

Plus, six petits bancs à hauteur d'un pied, et faits avec doubles planches de chesne, servant à poser les grands tableaux, payés. . . 9 —

Dans l'accadémie à dessiner :

Une petite armoire fermant à clef, pour serer les desseins des aprentifs, avec une autre armoire en tablette pour placer les brosses à dessiner et deux trétaux de bois de chesne, estimé . . . . 15 —
(A réduire)

Plus, quatre-vingt-treize bosses qui ont esté acheptées à Paris, tirées des meilleurs auteurs, pour servir aux aprentifs à dessiner, le

(1) Il faut sans doute lire Rigaud (Hyacinthe) et Hallé (Claude-Guy).

(2) En marge est portée cette note : « à réduire, qu'on a fait quatre tentures sur ces desseins ».

tout payé suivant quittance . . . . 250 liv.
(A réduire)

Plus, une grande lampe de fer blanc à plusieurs lamperons, servant à dessiner la bosse à la lumière, payée . . . . 25 —

Plus, trois grands bancs de bois de chesne pour asseoir et poser les papiers des dessineurs, payés au menuisier la somme de . . . . 20 —
(A réduire)

Dans l'attelier d'en bas :

Il a esté fait par augmentation trois métiers à haute lisse de bois de chesne avec neuf bandes, boettes ou chevalets de bois blanc, payés au menuisier. . . . . 150 —

Dans le cabinet aux écritures :

Une armoire servant à serrer les soyes, avec ses ferrures, estimée . . . . 25 —
(A réduire)

Plus, un bureau de bois de chesne, couvert d'une peau noire, avec ses tiroirs et ferrures, estimé . . . . 40 —
(A réduire)

Plus, dix aunes de tapisseries de Bergame, estimées . . . . . 25 —

Plus, un rideau de serge à la croisée . . . . 3 —

Plus, six chaises et deux fauteuils . . . . 9 —
(A réduire)

Plus, plusieurs petits tableaux à figures, pour servir de patrons à des chaises et fauteuils . . . . 12 —

Dans le magasin aux laines :

Une grande et longue armoire servant à mettre les boettes dans lesquelles sont les soyes et laines dévidées sur bobines et autres boettes nouvellement faites, avec une paire de balance de cuivre jaune, et un marc et autres poids, estimés.. . . . . 250 —
(A réduire)

Dans la pezerie :

Une grande armoire de bois de chesne servant à serrer les laines non teintes, avec sa ferrure, estimé . . . . 40 —
(A réduire)

Dans le magazin aux tapisseries :

Un grand empilloir de bois de chesne avec sa corniche, rideaux et tringles de fer, estimé . . . . 100 —
(A réduire)

Un grand fléau de fer avec ses plateaux et deux cent livres de poids de fer, estimé . . . . 100 —
(A réduire)

Dans le magazin à serrer les bois de charpente :

Ce qui y est existant, estimé. . . . . 500 —
(A réduire)

Dans la teinturerie :

Une grande chaudière de cuivre, du poids de 975 livres, acheptée du sieur Vivier, chaudronnier à Paris, en 1724, avec la douille et

robinet, à raison de 48 sols la livre, fait	2.096 liv. 5 s.
(A réduire)	
Avoir troqué une chaudière de cuivre qui appartient au Roy, qui s'est trouvée entièrement usée, contre une autre plus grande, pour laquelle j'ay payé au dit Vivier, en troque, suivant sa quittance	100 —
Plus, deux cuves de bois de chesne, ferrées et placées dans la dite teinturerie, reviennent à	485 —
(A réduire)	
Plus, un moyen chaudron de cuivre jaune.	3 —
Plus, trois seaux de bois ferrés.	9 —
Plus, une grande goutière de bois	6 —
Plus, deux paires de balance de cuivre jaune, grande et moyenne, avec ses poids	9 —
Plus, une poulie avec son crochet	1 —
Plus, deux fourgons de fer, grand et moyen	6 —
Plus, un jet de cuivre jaune servant à vider les chaudières . .	3 —
Plus, une grande table de double planche de chesne. de 6 pieds de long, avec deux tréteaux.	6 —
Plus, trois chevallets de bois de chesne, servant à egouter les laines.	6 —
Plus, un tour de bois de chesne avec trois poulies servant à la moyenne chaudière	2 — 10 —
	17.403 liv. 15 s.

Arresté le present inventaire des effets qui m'appartiennent à la somme de 17.403 livres, 15 sols, que je certiffie veritable, sauf erreur. A Beauvais,ce 3ᵉ novembre 1732.

Signé : DE MÉROU.

Depuis 1722, de Mérou avait reçu 98.000 livres du Roi, à titre d'avances, indépendamment des sommes payées pour la subvention convenue. Or, après dix ans de direction, il se trouvait dans l'impossibilité absolue de faire honneur à ses engagements. Une seule ressource lui restait; il se retira. Il avait été sans doute mal servi par les circonstances; les tapisseries qu'il envoyait à Paris et à l'étranger se vendaient presque toutes à perte, et il devait le plus souvent se contenter de prix dérisoires. Une tenture de l'*Ile de Cythère*, qui avait coûté 28.755 livres, ne pouvait trouver amateur à Leipzig, où on l'avait exposée, pour plus de 13.755 livres. Elle fut achetée par le roi Auguste de Pologne. D'autres suites des *Chinois*, des *Grotesques* et des *Combats d'animaux* sont également vendues à vil prix. Personne n'en veut en France. Ces envois à l'étranger expliquent comment tant de belles tentures de Beauvais sont dispersées dans toutes les parties de l'Europe, quand il en reste si peu chez nous. Combien de tapisseries ne nous sont connues que par les exemplaires conservés au dehors!



CHIENNE EN ARRÊT SUR UN FAISAN

d'après Oudry.

Plusieurs candidats se présentèrent pour briguer la succession du sieur de Mérou; elle ne paraissait pourtant guère enviable.

Les principaux concurrents étaient un sieur Danse, conseiller à la Cour des Monnaies, dont la fortune s'élevait, dit-on, à 400.000 livres ; puis les sieurs La Chesnäye père et fils, Germain et Besnier. Tous acceptaient à peu près les mêmes conditions : privilège de vingt années ; don d'une somme de 90 à 100.000 livres en plusieurs annuités, etc. Aucun d'eux ne voulait prendre en charge les tapisseries exécutées par de Mérou. Ce fut Nicolas Besnier qui obtint la préférence (1).

(1) Le sieur Besnier a été subrogé, par arrêt du Conseil du 23 mars 1734, au sieur de Mérou, pour le privilège de l'exploitation de la manufacture de tapisseries établie à Beauvais, à compter du premier janvier précédent.

Par l'article 2 dudit arrêt, il luy est accordé annuellement pour l'entretien des bâtiments de ladite manufacture, 3.000 livres, payables par l'adjudicataire des Fermes suivant le fond qui en sera faite dans les États de Sa Majesté	3.000 liv.
Et par l'article 15 dudit arrêt, 1.650 livres pour luy tenir lieu de droits d'entrée sur 300 balles de laine d'Espagne, la dite somme payable par l'adjudicataire des Fermes, de six en six mois, sur les simples quittances de l'entrepreneur et, dont sera fait fonds dans les États de Sa Majesté.	1.650 —
Plus, par arrêt du Conseil du 10 juin 1738, 900 livres accordées aux apprentifs que le sieur Besnier a payé pendant l'année 1746, suivant l'état fourny, cy	900 —
Total.	5.500 liv.

Il avait repris pour la somme de 85.249 livres, les tentures et tapisseries déposées à Paris chez le sieur Barrère, et les ouvrages sur les métiers, ainsi que les ustensiles, meubles et dessins; le sieur de Mérou devait acquitter en deux années la somme de 12.751 livres, qu'il restait devoir au Roi sur 98.000 livres.

V.

NICOLAS BESNIER & JEAN-BAPTISTE OUDRY

(1734-1753)

Depuis plusieurs années déjà, Oudry avait été adjoint au Directeur en titre de la manufacture. Un arrêt du Conseil du 22 juillet 1726, comme il a été dit plus haut, l'avait nommé à la place de Duplessis, aux appointements de 3.500 livres, avec obligation (arrêt du 16 mars 1728) de fournir tous les trois ans huit grands modèles originaux pour une tenture de 28 aunes de cours, ou deux tentures de 14 aunes chacune.

Dès 1726, notre artiste se mettait à l'ouvrage et, avant le départ de Mérou, comme on l'a vu, les modèles de trois tentures, les *Chasses nouvelles*, en six sujets, quatre panneaux des *Amusements champêtres* et quatre scènes inspirées par les *Comédies de Molière*, étaient déjà reproduits en tapisserie.

Besnier, le nouveau directeur, secondé par Oudry, dont les nouveaux modèles obtinrent rapidement un succès immense, sut donner à l'entreprise une prospérité qu'elle n'avait jamais connue. Pendant les premières années, l'activité du peintre ne se ralentit pas. Aux sujets déjà traités, il joint, en 1734, de nouvelles compositions tirées des *Métamorphoses*, en tout huit panneaux; puis, en 1735, dix verdures, dites *Verdures fines*, désignées par le nom de l'animal qui caractérise chacune d'elles (1). En 1736 paraissent ces *Fables de La Fontaine* qui ont défrayé les ateliers de Beauvais pendant plus de quarante ans (2).

En même temps, les artistes que leur réputation signalait au choix de la direction étaient invités à prêter leur concours aux tapissiers. Charles Natoire entrait en lutte avec Coypel, et peignait pour Beauvais dix scènes de l'*Histoire de Don Quichotte*, en partie conservées au palais de Com-

(1) Le Faisan, l'Oiseau royal, le Renard, le Canard, le Butor, la Clarinette, l'Outarde, la Charmille, Chien et faisan, Lion et sanglier.

(2) La Lice et sa compagne, les Deux chèvres, le Lion et le Sanglier, le Renard et les Raisins, le Loup et le Renard.

piègne. Les tapisseries, commandées en 1735 pour M. de Durfort, décorent actuellement les salles du palais archiépiscopal d'Aix-en-Provence.

L'artiste dont la collaboration contribua plus qu'aucune autre à répandre la réputation de l'atelier de Beauvais est à coup sûr François Boucher; les six ou sept tentures dont on lui doit les modèles originaux comptent parmi les plus célèbres de la manufacture. Dès 1736, Boucher peignait les *Fêtes italiennes* ou *Fêtes de village à l'italienne*, ne comptant pas moins de quatorze sujets. Le succès de ces compositions fut considérable; quelques-unes furent reproduites jusqu'à seize exemplaires. Les quatorze modèles fournirent ensemble cent treize tapisseries, comme on le verra plus loin.

Puis, c'est l'*Histoire de Psyché* (1741), en cinq tableaux recopiés sept ou huit fois. Cette tenture fut très appréciée hors de France; aussi, en existe-t-il des exemplaires remarquables dans plusieurs collections étrangères.

Boucher refit ensuite (1743), une *Tenture chinoise*, très différente de celle de Vernansal. Les esquisses seules étaient de lui; elles sont conservées au musée de Besançon, qui les doit à la libéralité de l'architecte Paris. Le peintre Dumont se chargea de peindre les modèles d'après les esquisses de Boucher.

Notre artiste recommença pour Beauvais, avec d'importantes variantes, les *Amours des dieux* en neuf pièces [1749] et les *Fragments d'Opéras* en cinq panneaux [1752], qui avaient déjà fourni des modèles fort admirés pour la manufacture des Gobelins. On lui doit encore la *Noble pastorale*, souvent désignée sous le titre *les beaux pastorales*, en six pièces; la plupart des panneaux furent recommencés jusqu'à dix et douze fois. La contribution de François Boucher aux tapisseries de Beauvais est donc des plus importantes; elle s'élève à quarante-cinq tapisseries, réparties en six tentures, toutes accueillies dès leur apparition avec la plus grande faveur et par suite indéfiniment reproduites.

Il fut question un moment, en 1737, de commander pour Beauvais une tenture de Jason et de Médée, à l'imitation de celle des Gobelins, comme on avait fait recommencer par Natoire l'histoire de Don Quichotte, déjà peinte par Charles Coypel; mais le projet n'eut pas de suite (1). Voltaire eut même l'idée de faire traduire par nos tapissiers quelques épisodes de la Henriade. Ce caprice lui vint quand il habitait Cirey; le prix de la tapisserie paraît l'avoir effrayé (2).

Oudry, attaché dès 1726 à la manufacture de Beauvais, mais seulement en qualité de peintre de modèles, avec appointements fixes, fut intéressé aux opérations commerciales quand Besnier eut remplacé de Mérou, sans

(1) Voyez Pièces Justificatives, n° VI.

(2) Pièces Justificatives, n° V.

toutefois être responsable des risques de l'entreprise. L'acte d'association porte la date du 23 mars 1734 et fut confirmé le 27 février 1736. Beaucoup de pièces portent la signature des deux directeurs. Tandis qu'auparavant les marchandises emmagasinées à Paris et à Leipzig trouvaient difficilement acquéreur pour la moitié de leur valeur, les commandes affluèrent désormais et les tapissiers ne pourront arriver à satisfaire l'impatience des clients. Les registres de fabrication ont conservé la mention des dates et des prix d'acquisition avec les noms des acheteurs. Les tentures en vogue sont recommencées dix et douze fois ; tous les personnages de la cour veulent décorer leurs hôtels parisiens ou leurs châteaux de quelques panneaux mythologiques, de quelques scènes galantes. Aussi, rencontre-t-on souvent dans de vieux manoirs perdus au fond des campagnes, des salles entièrement garnies de vieilles tapisseries à moitié détruites par l'humidité ou les rongeurs. Ces débris du passé, oubliés dans des résidences isolées alors que la tapisserie ne jouissait d'aucune faveur, sont avidement recherchés depuis que les œuvres de nos manufactures sont devenues à la mode. Parmi les morceaux les plus estimés figurent au premier rang les reproductions des peintures de Boucher et d'Oudry ; cette préférence s'explique aisément, car jamais nos manufactures n'ont reçu de modèles mieux appropriés à leur but décoratif.

La direction de Nicolas Besnier, écuyer, conseiller du roi et ancien échevin de Paris, marque donc l'apogée de la fabrication de Beauvais. Besnier résidait à la manufacture même, tandis que son associé, retenu à Paris par ses devoirs académiques et par l'inspection de la manufacture des Gobelins, ne faisait que de rares et rapides apparitions en province. Il ne cessa cependant jusqu'à la fin de sa vie de suivre assidûment le travail des tapissiers, qui atteignit, avec lui, sa perfection. Convaincu de la nécessité pour les ouvriers de bien savoir le dessin, il réorganisa l'école de la manufacture, s'y intéressa constamment et y professa lui-même. On attribue à Oudry la suppression de la haute lisse jusque-là pratiquée concurremment avec la basse lisse ; mais cette allégation nous paraît discutable ; car plusieurs métiers de haute lisse furent transportés, assure-t-on, de Beauvais aux Gobelins en 1827, quand les derniers métiers parisiens de basse lisse furent relégués en province. Aurait-on pu tisser sur des métiers de basse lisse les vastes panneaux qui sortirent alors des ateliers Besnier ?

La réputation de l'atelier français s'étendait de plus en plus et tous les souverains étrangers lui adressaient des commandes. Les registres de fabrication ont conservé le souvenir et le détail de ces acquisitions princières, et, peu à peu, les documents exhumés des archives font connaître les négociations auxquelles donnèrent lieu ces transactions. Oudry intervenait



SANCHO PANSA DANS L'ILE DE BARATARIA

Modèle de Charles Natoire

Château de Compiègne

souvent de sa personne dans la conclusion des marchés. En 1745, le roi de Suède avait acheté les cinq pièces de l'*Histoire de Psyché* d'après Boucher, pour la modique somme de 8.835 livres 12 sols, 8 deniers. La tenture fait encore partie des collections royales. Le docteur John Böttiger qui a consacré aux tapisseries de la couronne de Suède un ouvrage capital, y publie la correspondance à laquelle donna lieu cette négociation. On avait prié Oudry de prendre toutes les précautions nécessaires pour l'expédition des tentures ; on le consultait en même temps sur les mesures propres à assurer leur conservation. Il répondit par des conseils très judicieux qu'on ne saurait trop répandre. « J'ay fait, écrivait-il, un roulleau, sur lequel « j'ai roullé les tapisseries affin qu'il ne se trouve point de plie dans les « bras, jambe, etc. qui gâte le contour. Je vous demande en grâce, Monsieur, « d'ordonner qu'on ne la ploy jamais pour plusieurs jour ; toute les fois « qu'elle sera détandue pour un certain temps, que l'on la roulle avec « attantion, affin qu'il ne se glice point de façon plie (?) et que l'on la « remeite dans la quaize comme elle y sera trouvé... Faute de prendre cette « précaution de très belles tapisseries de nos collections publiques se sont « trouvées fort endommagées par leurs conservateurs qui prenaient le plus « grand soin de les replier toujours dans les mêmes plis. » Ainsi, ne pliez jamais les tapisseries ; c'est Oudry qui donne ce conseil dicté par l'expérience.... Et pendant de longues années les tapisseries de notre collection nationale ont éte empilées les unes sur les autres, sans égard pour leur conservation ! Mais il convient de reconnaître que le système préconisé par Oudry a toujours été suivi à Beauvais.

Louis XIV avait rendu visite à la manufacture sous l'administration de Béhagle. Louis XV voulut accorder le même honneur au peintre des chasses royales. Il vint à Beauvais visiter les ateliers ou, comme on disait alors : « le royaume d'Oudry (1) ».

Le souvenir d'une fête donnée par le grand artiste au personnel de la manufacture vers la fin de sa carrière a été conservé par un journal contemporain. Le 24 octobre 1751, disent les *Annonces, Affiches et Avis divers* du 4 novembre, Oudry fit chanter à Beauvais une messe solennelle pour célébrer la naissance du duc de Bourgogne ; le même jour, il offrait un grand souper à tous les tapissiers et employés.

(1) Le mot est de Voltaire. Lettre de septembre 1736 à l'abbé Moussinot. Voyez Pièces justificatives, n° V.

VI.

ANDRÉ-CHARLEMAGNE CHARRON

(1753-1780)

La mort de Besnier, survenue en 1753, privait l'inspirateur artistique de la manufacture d'un collaborateur indispensable. Il fallut sans retard pourvoir à son remplacement. Le choix tomba sur André-Charlemagne Charron, parent du receveur général de la Généralité de Paris. Il se chargea de l'entreprise aux mêmes conditions que son prédécesseur et se montra aussi habile administrateur que lui. Une clause spéciale déterminait et précisait le rôle du peintre. Oudry devait, indépendamment de la fourniture des tableaux et de l'entretien de l'école de dessin, se charger, sous le titre de directeur de la manufacture, de suivre l'exécution des tableaux par lui fournis et de ceux que le sieur Charron ferait faire pour les meubles; enfin, il enseignait aux ouvriers et aux compagnons le dessin et le coloris. Il était tenu de faire annuellement six voyages à Beauvais et, pendant son séjour, tous les ouvrages en cours d'exécution passaient sous ses yeux. A lui aussi revenait le soin de procéder à l'examen des soies et laines fournies à Beauvais par le sieur Mériel, teinturier des Gobelins. En échange des peines et soins que prenait l'artiste, le sieur Charron s'engageait à lui remettre annuellement un dixième du produit net de l'exploitation, sans qu'il eût à supporter aucune part dans les pertes, ni à fournir aucun fonds à l'entreprise.

La convention de Charron avec Oudry (1) porte la date du 1er février 1754. Le 30 avril de l'année suivante, le peintre mourait à Beauvais dans sa soixante-neuvième année. On l'enterra dans l'église Saint-Thomas, sa paroisse; mais cet édifice fut démoli en 1810, et l'inscription funéraire d'Oudry s'égara. Retrouvée en 1851 par M. P. A. Badin, alors administrateur de la manufacture, elle est encastrée actuellement dans un des piliers de l'église Saint-Étienne.

(1) Archives Nationales, O. I, 2038.

Oudry avait doté l'atelier de Beauvais de quelques-uns de ses modèles les plus réputés. Il y avait trouvé gloire et profit, car on assure que son association avec Besnier lui rapporta plus de cent mille livres (1). Après sa mort, le peintre de paysages Juliard est chargé de la direction artistique des ateliers. Il eut bientôt pour successeur Jean-Joseph Dumons qui avait exercé les fonctions d'inspecteur à Aubusson; Dumons fut remplacé en 1777, par Camousse. Pas plus l'un que l'autre n'avait le talent ni l'activité du peintre des *Fables de La Fontaine;* mais notre manufacture était en possession de la vogue. Son succès persista jusqu'à la Révolution.

Cependant, peu à peu, le goût se modifiait. Le temps des mythologies galantes et des bergeries enrubannées était passé. On exigeait du nouveau. A la *Noble Pastorale* de Boucher, créée en 1755, et dont le succès dura jusqu'en 1778, succédèrent des scènes héroïques tirées de l'*Iliade d'Homère* par Deshays, le gendre du Premier Peintre (1761). Deux ans plus tard, le même artiste donnait aux tapissiers trois compositions tirées du roman de l'Astrée : *Astrée endormie*, *Céladon sortant des eaux*, la *Fontaine du véritable amour*. Puis ce sont les *Jeux russiens* (2), six panneaux de Le Prince, les *Amusements de la campagne* (3), huit sujets par François Casanova, les *Bohémiens* (4), six compositions du même artiste..

Casanova est également le créateur d'une série de scènes représentant l'*Éducation* ou les *Quatre Ages* (5), qui a fait récemment quelque bruit. Composées en 1778 pour M. Bertier de Sauvigny, Conseiller d'Etat, ces tentures, avec les douze fauteuils à figures qui les accompagnent, étaient restées jusqu'à ces derniers temps chez les descendants de leur ancien possesseur. Elles ne sont sorties de la famille que tout récemment pour un prix considérable.

Presque toutes ces tentures de Le Prince et de Casanova se vendaient avec des sièges dont les dossiers reproduisaient quelques-uns des personnages ou des groupes de la tenture murale.

La collaboration de Casanova aux travaux de Beauvais prend fin en

(1) Après 1760, une partie des modèles exécutés par Oudry pour l'atelier de Beauvais, furent envoyés à Aubusson. — Voyez Pièces justificatives, n° VII.

(2) Le Repas, la Danse, la Chasse aux oiseaux, la Diseuse de bonne aventure, la Laitière, le Musicien.

(3) Le Rendez-vous de chasse, la Pêche aux filets, la Chasse aux canards, l'Abreuvoir, le Repas, le Fauconnier assis, la Blanchisseuse, la Charrette de poissons.

(4) La Marche, le Vol de la malle, la Fontaine, le Portage de la malle, le Repas, le Dormeur.

(5) L'attribution de la tenture l'*Éducation* ou des *Quatre Ages* à Casanova résulte formellement de plusieurs documents contemporains, surtout d'une lettre de l'artiste que nous reproduisons aux Pièces justificatives, N° IX. Toutefois, des connaisseurs ont cru reconnaître le style et même certains types de Fragonard, ce qui a fait supposer que les esquisses auraient bien pu être composées par Fragonard puis agrandies pour les tapisseries par Casanova, de même que Dumont avait agrandi et recopié pour les tapissiers les esquisses de Boucher.

1787, par la livraison des *Convois militaires* (1), dont le succès ne fut pas moindre que celui des *Amusements de la campagne* et des *Bohémiens*.

Les nouveaux modèles livrés par Deshays, Le Prince, Casanova à l'entrepreneur de Beauvais restaient à la charge du Roi qui subvenait à cette dépense avec une contribution annuelle de trois mille livres. Comme cette somme n'était jamais payée régulièrement, il en résultait des comptes interminables, dont le résumé a été conservé dans un état qu'on trouvera ci-après.

Chaque année, une tenture de cinq ou six pièces, avec canapés ou fauteuils, était livrée par ordre du roi aux Affaires étrangères et envoyée dans les cours de l'Europe. En 1763, six panneaux de la *Tenture chinoise*, remis à M. Bertin, partirent pour la Chine. Un chercheur a retracé il y a quelques années l'histoire de cette tenture et les péripéties de son retour en France. Cette vente annuelle procurait à l'entreprise un revenu régulier, variant de 15.000 à 20.000 livres. De 1754 à 1779, Charron avait ainsi reçu plus de quatre cent cinquante mille livres (2). Nul doute que cet arrangement ait puissamment contribué à soutenir l'atelier, en même temps qu'il répandait à l'étranger, en Allemagne notamment, cette quantité de tentures du XVIII[e] siècle qu'on est surpris d'y rencontrer. Quelques-unes proviennent d'acquisitions ; le plus grand nombre fut envoyé comme présents diplomatiques.

(1) Le Régiment en marche, la Tente du Vivandier, le Port, la Bataille, le Choc, les Deux cavaliers.

(2) Voilà cette liste de ces tapisseries vendues pour les Affaires étrangères aux Pièces justificatives, N° VIII.



LA COLLATION
Tenture des Fêtes Italiennes
d'après Boucher.

Château du Gâtellier (Loire)

VII.

DE MENOU

(1780-1793)

Charron continua cette administration habile et prospère jusqu'à sa mort, survenue en 1780. Son successeur, le sieur de Menou, fit preuve à son tour de sérieuses qualités et d'un remarquable esprit d'initiative.

Il s'appliqua tout d'abord à établir la véritable situation de la manufacture vis-à-vis du Trésor royal. De 1754 à 1780, les modèles fournis par les peintres avaient coûté 63.956 livres, ainsi que l'établit un double état que voici :

Manufacture Royale
des tapisseries
de Beauvais.
—

État *des sommes reçues du Roy par M. Charron, pour la fourniture des tableaux, à raison de 3.000 livres par an, données par le Roy depuis le 1er janvier 1754 jusqu'au premier janvier 1779.*

Savoir :

1re fourniture, la *Noble pastorale*, en 6 tableaux de 22 aunes de cours, de Boucher, commencée sous M. Oudry et finie sous M. Charron; elle a été payée 12.300 livres, dont 8.000 du Roy et 4.300 de M. Charron.		Cy pour mémoire ayant été payé des fonds restans en caisse au 1er janvier 1754.	
2e fourniture, l'*Illiade d'Homère*, par M. Deshays, de 20 aunes de cours.	9.000 liv.	Reçu de M. Barillon .	9.000 liv.
3e fourniture, l'*Astrée*, en 6 tableaux, de 20 aunes de cours, par M. Deshays, dont il n'y a eu que 3 tableaux, *très mauvais*, qui ont été payés	4.500 —	Reçu de M. Barillon .	4.500 —
Plus, pour 2 petites tentures bourgeoises qui n'ont point réussi. .	2.000 —	Reçu de M. Barillon .	2.000 —
4e fourniture, les *Jeux Russiens* de M. Le Prince, en 6 tableaux de 20 aunes de cours.	7.000 —	Reçu de M. de Saint-Laurent.	7.000 —
Le meuble assorti.	2.456 —	Reçu de M. de Saint-Laurent.	2.456 —

5[e] fourniture, les *Amusements de la campagne*, de M. Cazanove, de 20 aunes de cours.	9.000 liv.	Reçu de M. de Saint-Laurent.	9.000 liv.
Un meuble assorti.	2.000 —	Reçu de M. de Saint-Laurent.	2.000 —
6[e] fourniture, les *Bohémiens*, en 6 tableaux, de M. de Cazanove. . .	9.000 —	Reçu de M. de Borda.	9.000 —
	44.956 liv.		
A M. de Cazanove : *Marche militaire*.	8.000 —		
Meuble assorti.	4.000 –		
Tableau à paysages et meuble assorti.	7.000 —		
	63.956 liv.		

Résultat

du 1[er] janvier 1754 jusqu'au 1[er] janvier 1779, qui, à raison de 3.000 livres par an, font	75.000 liv.
Sur quoy déduire.	44.956 —
Il devoit rester en caisse. . .	30.044 liv.

UN AUTRE ÉTAT MENTIONNE LES MODÈLES SUIVANTS :

Casanova :	l'*Éducation*	9.000 liv.
	Meuble assorti. . .	1.000 —
—	*Marches ou Convois militaires*. . . .	9.000 —
	Meuble assorti. . .	1.000 —

Selon de Menou il restait un reliquat disponible de 14.044 livres, plus 3.000 livres payables en 1780 et pareille somme en 1781 et 1782. C'est à ce titre que le nouveau Directeur réclamait le payement de 9.000 livres pour les tableaux commandés à divers peintres, de 1780 à 1783, outre l'emploi de ce reliquat de 14.044 livres, provenant du précédent exercice. Il représentait en même temps au Ministre que, tenu de fournir chaque année à Sa Majesté une tenture de tapisserie, il avait satisfait régulièrement à son obligation; que la tenture de 1780 montait à 19.940 livres, celle de 1781 à 19.857 livres, sommes remboursées sur des bons du Roi; enfin, qu'il était sur le point de livrer celle de 1782, dont le prix atteindrait 20.150 livres.

Les modèles dont le directeur réclamait avec insistance le réglement, étaient ceux que livrait Jean-Baptiste Huet dès 1780 et qui sont connus sous le titre de *Pastorales à draperies bleues et arabesques.* Ils obtenaient une grande faveur dans le public et durent être plusieurs fois remis sur le métier. Les divers panneaux représentaient *la Pêche*, *l'Offrande à l'Amour*,

l'Escarpolette, *la Moisson*, *la Fermière*, *le Mai*, *la Danse à deux*, *les Arabesques avec animaux*. Ces compositions aimables convenaient mieux, il faut en convenir, à la décoration des boudoirs et des chambres à coucher que ces sujets héroïques dont la mode nouvelle allait s'imposer aux tapissiers comme aux peintres. Dans la *Conquête des Indes* en trois panneaux (1785), La Vallée Poussin s'essayait déjà à ces compositions historiques dont les émules et les élèves de David encombrèrent les ateliers des Gobelins. La *Conquête des Indes*, mutilée, a été employée comme dessus de porte dans un appartement de Compiègne. Il faut l'y laisser. Deux ans après, les modèles de Lavallée Poussin, on entreprend les *Convois militaires* d'après Casanova, dont les six panneaux montrent les qualités ordinaires de leur auteur : du mouvement, de la verve, d'ingénieuses compositions, beaucoup d'éclat (1). Les meubles complétant le mobilier, répètent, on l'a dit plus haut, les uniformes et les personnages des scènes principales. Mais, comme elles semblent froides et compassées à côté des compositions de Huet, ces allégories de Lagrenée sur les *Sciences et les Arts* (1788), embrassant la Peinture, la Sculpture, le Commerce et l'Agriculture, accompagnées de deux sophas et de douze fauteuils ! Enfin, en 1790, Le Barbier présentait les *Quatre parties du Monde* avec les deux canapés et les douze fauteuils obligatoires, qui meublent aujourd'hui un des salons de l'hôtel de M. Gaston Ménier.

En même temps qu'il s'efforçait de rajeunir les modèles de ses ateliers, de Menou cherchait sans cesse à donner de nouveaux développements à l'entreprise. Dès son arrivée, il joignait à l'atelier de tapisseries la fabrication des tapis à l'imitation de ceux de la Savonnerie (2). Cette innovation produisit des résultats très satisfaisants. Presque aussi beaux que ceux de la Savonnerie, les tapis de Beauvais coûtaient beaucoup moins cher; aussi, trouvèrent-ils un grand débit en France et à l'étranger (3).

Le nombre des ouvriers augmentait sensiblement. Tandis qu'il ne s'élevait guère à plus d'une cinquantaine du temps de Charron, il atteignit le chiffre de cent vingt en 1788.

Au début de l'année 1783, les ouvriers de la manufacture montrèrent un esprit d'insubordination qui nécessita une instruction, à la suite de laquelle le lieutenant général au baillage et siège présidial de Beauvais édicta un nouveau réglement sur la discipline des ateliers. Nous n'aborderons pas l'examen du conflit qui surgit à cette occasion entre les représentants directs de l'autorité royale et les juridictions locales. La manufacture étant établissement royal, ses habitants relevaient exclusivement des gens du Roi. Ces conflits d'autorité, si fréquents autrefois, ne présentent tout

(1) Voyez Pièces justificatives, nos IX et X.

(2) Voyez Pièces justificatives, no XI.

(3) Voyez aux Pièces justificatives l'état des tapis terminés de 1787 à 1791.

au plus, à l'heure actuelle, qu'un simple intérêt de curiosité. Inutile d'y insister. Par contre, l'état estimatif des tapisseries de Beauvais, provenant des Affaires étrangères et confiées à M. de Menou pour être vendues, mérite d'être conservé, quoique n'apprenant rien de bien nouveau sur l'histoire de la manufacture (1).

La Révolution jeta une grande perturbation dans les ateliers de Beauvais comme dans ceux des Gobelins. Les ouvriers réclamaient une augmentation de salaire. Leurs doléances furent portées devant l'Assemblée nationale. Le directeur les combattit énergiquement et se déclara dans l'impossibilité de leur donner satisfaction. Comme l'agitation persistait, de Menou se retira en l'an II. Les tapissiers se trouvèrent alors sans travail et pendant plus d'une année la manufacture resta fermée.

Avant de prendre sa retraite, et de rendre à la nation les modèles qu'il avait reçus en dépôt (2), l'actif administrateur avait encore commandé plusieurs panneaux aux peintres que la nature de leur talent signalait à son choix. Lavallée Poussin avait retracé quatre épisodes de l'Histoire d'Alexandre : *Alexandre serrant l'Iliade; Alexandre recommandant le secret à Ephestion; Alexandre félicitant les mânes d'Achille; Alexandre rendant la liberté à Thimoclée.* Monsiau empruntait deux modèles à l'antiquité grecque et peignait *Aristote traînant le char d'Aspasie surpris par Alexandre* et *Alcibiade découvert par Socrate chez les courtisanes.* A Desoria furent demandés deux épisodes inspirés de l'histoire d'Achille : *Achille reconnu par Ulysse à la cour de Lycomède* et *Briséis rendue aux envoyés d'Agamemnon.* Les deux pièces, d'après Monsiau, existent encore au ministère des Affaires étrangères ; elles accusent bien le caractère d'une époque dont on a peu de spécimens en tapisserie. Les bordures se font remarquer par leur originalité.

(1) On trouvera ce document aux Pièces justificatives, n° XII.

(2) Voyez cet état aux Pièces justificatives, n° XIII.



L'OPÉRATEUR OU LA CURIOSITÉ

Tenture des Fêtes Italiennes

d'après Boucher.

VII.

CAMOUSSE

(1794-1800)

Un arrêté du Comité d'agriculture et des arts, en date du 13 prairial an III, rouvrit les ateliers fermés depuis plus d'un an (1). L'Etat assumait la direction et les risques de l'entreprise. Les tapissiers continuaient à travailler à la tâche, bien que le payement à la journée eût été adopté aux Gobelins. Seulement, le prix de la main-d'œuvre fut porté au triple de ce qu'il était en 1789. Un directeur, assisté d'un garde-magasin, devait assurer le travail. Le premier directeur, nommé le 13 prairial, fut le peintre Camousse, auparavant inspecteur des travaux. Il n'avait au début que six tapissiers sous ses ordres. Cette situation précaire dura des années.

Ne pouvant commander des modèles nouveaux, Camousse fut réduit à reproduire d'anciens dessins de sièges auxquels il avait fait subir de légères modifications. Sous le Consulat seulement, les ateliers reprirent un peu de vie. Peu d'événements notables sont à relever dans l'histoire de la manufacture pendant la Révolution. Le 15 brumaire an IV, le commissaire ordonnateur de la 1re Subdivision de la 17e Division militaire, invite le commissaire des guerres de Beauvais, Gomain, à prendre des mesures pour l'évacuation immédiate des bâtiments par les troupes. Le 28 frimaire an VI, Camousse reçoit des administrateurs du canton de Beauvais l'avis qu'aucun employé et ouvrier ne doit travailler dans les ateliers les jours de décade et de fête nationale. Le 27 pluviôse, an VI, Letourneur, ministre de l'Intérieur, refuse aux ouvriers une indemnité réclamée par eux pour le temps de la cessation du travail. Le 8 prairial suivant, le Ministre dispense les ouvriers de Beauvais de contribuer à l'emprunt fait pour la descente en Angleterre, attendu que la décision du Directoire exécutif ne vise que les employés qui reçoivent des appointements annuels. Enfin, le 4 nivôse an VII, commande est faite au peintre Laurent, moyennant la

(1) Voyez cet arrêté aux Pièces justificatives, avec l'affiche annonçant la vacance de la direction, nos XIV et XV.

somme de 220 livres, de tableaux destinés à servir de modèles pour l'exécution de deux meubles.

Camousse avait eu aussi l'idée de reprendre la fabrication des tapis de pied.

La lettre qui suit du ministre de l'Intérieur, explique les raisons qui empêchèrent de donner suite à ce projet :

Paris, le 19 Brumaire an 7
de la République française, une et indivisible.

Le Ministre de l'Intérieur,

Au directeur de la Manufacture des tapisseries de Beauvais,

Citoyen, j'ai examiné les observations que vous m'avez adressées sur les avantages que retireroit la manufacture qui vous est confiée du rétablissement de la fabrique des tapis de pied. Vous m'exposez que cette branche industrielle a toujours fourni de grandes ressources à l'ancien entrepreneur et que déjà il vous a été fait différentes demandes de Dunkerque et autres places de commerce, auxquelles vous n'avez pu répondre. Vous ajoutez que le rétablissement d'une fabrique de tapis pourroit coûter six mille francs et produiroit annuellement 11.160 francs. Je ne puis, Citoyen, accueillir ce projet qui ne rempliroit pas le but que vous vous proposez. La fabrique d'Aubusson n'a pu se soutenir, et tous ses efforts pour se relever ont échoué contre les circonstances. La Savonnerie même, dans ce moment de stagnation, a besoin du secours de la nation. Il faut laisser aux spéculations des particuliers le soin de faire de nouvelles tentatives à cet égard, et je pense que la Manufacture de Beauvais doit se borner aux genres de travaux dont elle s'occupe en ce moment.

Salut et fraternité,
François (de Neufchâteau).

Pendant toute la direction de Camousse et la première année de celle de Huet, la manufacture se procurait avec difficulté les matières premières nécessaires à sa fabrication. Les Gobelins, qui n'obtenaient que de bien faibles sommes pour le matériel, ne pouvaient suffire à leurs propres besoins et en même temps à ceux de la manufacture de Beauvais qu'ils devaient entretenir de soies et de laines teintes. Par suite, les artistes des deux manufactures travaillaient peu et se trouvaient dans la plus affreuse misère. On peut se faire une idée de la détresse de ces malheureux en jetant un coup d'œil sur les dépenses générales de la manufacture qui furent, pour l'an VII, de 31.136 fr. 83, et pour l'an VIII, de 27.449 fr. 60, sur lesquels *une somme de 31.000 francs était encore due le 20 prairial an* IX.

A la date du 2 *frimaire* an X (23 novembre 1801), les différentes pièces de tapisserie pour meubles fabriquées à Beauvais, se trouvaient en dépôt aux Gobelins dont le directeur avait seul le droit de les vendre au public.

VIII.

HUET ET SES FILS

(1800-1819)

Le Consulat allait tirer nos manufactures nationales de cette lamentable détresse, quand Camousse vint à mourir. C'était en l'an VIII. Chaudement patroné par Lucien Bonaparte, Huet, qui avait été pendant quarante ans employé dans l'administration des manufactures de France, fut chargé d'imprimer une nouvelle activité aux ateliers de Beauvais. Il y fit preuve de sérieuses qualités. Il introduisit l'emploi des métiers à la Vaucanson ; le premier fut construit en 1806. D'ailleurs, le Premier consul témoignait d'une sollicitude vigilante et éclairée pour toutes les manifestations de l'activité industrielle.

Pour débuter, Huet ouvrit dans la manufacture une exposition pendant les cinq jours complémentaires de l'an VIII (1). C'était une manière de célébrer l'anniversaire de la fondation de la République. A cette occasion, on étala sous les yeux des visiteurs les ouvrages non vendus et quelques modèles peints. Le directeur avait en même temps fait part au Ministre du désir du préfet de l'Oise, qui sollicitait le don de quelques tapisseries pour meubler ses appartements. Sur cette requête, la réponse de Lucien Bonaparte fut catégorique : le Préfet n'avait qu'à payer les tapisseries qu'il désirait (2).

L'intérêt que le Premier Consul ne cessa de manifester pour le travail de nos manufactures fut pour beaucoup dans leur relèvement. Sans doute Huet conserva la faculté de satisfaire aux commandes des particuliers ; on possède même un état des différentes opérations commerciales faites dans le courant de l'an IX par le directeur des Gobelins spécialement chargé de ces opérations (3). Il devait aussi transmettre à son collègue de Beauvais les demandes des ministres désireux de meubler leurs hôtels. Il fallait bien donner satisfaction aux exigences du ministre de l'Intérieur, car il avait les manufactures de tapisseries dans ses attributions (4). Aussi,

(1) Pièces justificatives, n° XVII.
(2) Pièces justificatives, n° XVIII.
(3) Pièces justificatives, n° XIX.
(4) Pièces justificatives, n° XX.

est-ce à lui que s'adresse, le 16 vendémiaire an x (octobre 1801), Huet pour obtenir de nouveaux modèles dans le goût du temps. Il demandait une douzaine de toiles prises parmi les peintures de l'école française, alors déposées au palais de Versailles ; on lui en accorda quatorze : cinq tableaux de paysages d'après Oudry ; quatre tableaux de fleurs de Monnoyer ; trois peintures de Vien : *Diane revenant de la chasse*, *l'Offrande à l'Amour*, *Nymphes enchaînant l'Amour ;* un tableau de Lagrenée : *Cérès donnant des leçons d'agriculture à Triptolème*, enfin un modèle désigné sous ce titre singulier : « Un tableau trompe-l'œil », *les Forges de Vulcain* (1).

Si la manufacture de Beauvais devait, pour répondre aux demandes impérieuses qu'elle allait recevoir de la cour impériale, se consacrer presque exclusivement à l'exécution des sièges, elle ne renonçait pas, on le voit par la liste qui précède, à la fabrication de ces tentures murales qui avaient établi sa réputation au XVIIIe siècle.

Le succès de la tapisserie de Beauvais s'affirmait de jour en jour. En se rendant au congrès d'Amiens comme ministre plénipotentiaire pour la France, Joseph Bonaparte traversait la préfecture de l'Oise et, à la suite de la visite des ateliers, commandait deux causeuses en tapisserie. Huet s'empressa d'informer le Ministre de cet incident (2).

Ce n'est qu'un début. Il faut songer à garnir de meubles convenables les palais affectés à l'habitation du Premier consul et de sa famille. Des sièges sont réclamés pour Saint-Cloud, pour le château de Fontainebleau, pour le grand et le petit Trianon (3). L'administrateur suffit avec peine à toutes ces réquisitions. C'est par douzaines qu'on compte les chaises et fauteuils livrés à l'intendant chargé d'installer les résidences du chef de l'État. Et parmi ces envois dont nous donnons la liste (4), n'est-il pas curieux de voir figurer, à côté d'un portrait du Premier consul, un portrait de Lucien Bonaparte, ministre de l'Intérieur, tissé sur de la chaîne de soie (5) ? Qu'est devenue cette curieuse effigie? Sur ces listes les meubles occupent la plus grande place ; mais on y remarque aussi plusieurs grands panneaux d'après Casanova, Boucher, et des copies de bouquets de fleurs d'après Baptiste.

Chaque année, de 1805 à 1814, des ameublements considérables sont expédiés dans les palais impériaux. Les sujets militaires de Casanova obtenaient, cela se conçoit aisément, une faveur exceptionnelle ; ils étaient sans cesse remis sur le métier.

(1) Pièces justificatives, n° XXI.
(2) Pièces justificatives, n° XXII.
(3) Pièces justificatives, nos XXIII et XXIV.
(4) Pièces justificatives, nos XXVI et XXVII.
(5) Pièces justificatives, n° XXV.

En 1808, Daru, intendant de la Maison de l'Empereur, expédie de Berlin une longue liste des meubles nécessaires pour garnir l'appartement de l'Empereur au palais de Compiègne, puis l'appartement de l'Impératrice et du prince au château de Fontainebleau et au palais des Tuileries (1), en tout plus de cent soixante canapés, banquettes, fauteuils, chaises, tête-à-tête, pliants, dont on retrouverait certainement encore des échantillons dans les épaves subsistant à Compiègne, à Versailles ou à Fontainebleau. Pour satisfaire à de pareilles exigences, un personnel nombreux était indispensable ; mais l'Empereur, qui voulait être servi rapidement, ne marchandait pas les fonds. Le budget de la manufacture relevait de la liste civile impériale et pouvait ainsi recevoir les suppléments nécessaires pour satisfaire aux commandes adressées chaque jour à Huet. Peu de souverains se sont occupés avec autant de sollicitude des manufactures de tapisseries que Napoléon Ier. Tous les modèles devaient lui être soumis. Au cours de ses campagnes, il s'inquiéte des travaux qui se font aux Gobelins et à Beauvais. Plusieurs arrêtés concernant les manufactures de tapisseries sont datés d'Erfurt et de Berlin. Le 23 brumaire an XI (14 novembre 1802), Napoléon, au cours d'une longue visite aux ateliers de Beauvais, avait complimenté les artistes sur la perfection de leurs travaux. Mais l'atelier déploya sa plus grande activité en 1808 et en 1809. On trouvera aux Pièces justificatives les nombreux états des commandes impériales. Après les palais de France, l'Empereur en vint à s'occuper de ses résidences à l'étranger. Le palais de Monte-Cavallo à Rome devait recevoir tout un mobilier en tapisserie de Beauvais (2) : six chaises et trente pliants pour le salon des princes ; deux fauteuils, douze pliants et un écran, semblables à ceux du cabinet de Sa Majesté à Trianon, pour le salon de l'Empereur, et ainsi de suite. Ce meuble de Monte-Cavallo était à peine commencé en 1814; mais, suivant une note de l'année suivante, « les dessins ne présentant aucun emblème ou ornement relatifs au dernier gouvernement, rien ne s'opposera à ce que les meubles puissent servir partout où l'on voudra les placer ».

Huet conserva la direction de la manufacture jusqu'à sa mort, survenue en 1814. Il eut pour successeur son fils aîné qui resta en fonctions jusqu'en 1819. C'est probablement lors de la transmission des pouvoirs du père au fils que fut rédigé le précieux inventaire des meubles existant dans les magasins de la manufacture au 1er novembre 1814 (3).

Le fils aîné de Huet fut remplacé par son frère cadet qui ne garda la place que du 31 janvier au 1er octobre 1819.

(1) Pièces justificatives, n° XXVIII.
(2) Pièces justificatives, n° XXIX.
(3) Pièces justificatives, n° XXX.

IX.

GUILLAUMOT

(1819-1828)

Guillaumot, chef du bureau de la comptabilité de la Maison du Roi, prit alors la direction de la manufacture et la conserva jusqu'en 1828. Quelques mesures utiles datent de cette période. Guillaumot rétablit l'école de dessin qui n'existait plus depuis la Révolution. Les bâtiments tombaient en ruine; il les fit réparer. Enfin, il construisit une chapelle à la suite d'une visite faite par la duchesse d'Angoulême, le 27 avril 1825. Deux ans après, Charles X, de passage à Beauvais, visitait la manufacture; huit jours plus tard, le Dauphin y venait à son tour.

Sous la Restauration, les commandes de mobilier ne furent guère moins considérables que sous l'Empire. On possède, année par année, l'état des garnitures de sièges de toute nature fournis par les ateliers de Beauvais à l'administration de la liste civile pour l'ameublement des résidences royales, pour les ambassades à l'étranger, et aussi pour les cadeaux diplomatiques. Ces documents fort longs présentent un assez médiocre intérêt parce qu'ils n'entrent pas dans des descriptions assez détaillées pour permettre d'identifier les meubles cités. Il paraît donc inutile de les reproduire. Les éléments caractéristiques du style de la Restauration sont assez connus pour qu'on distingue à première vue les productions de cette période. En 1821, un certain nombre de sièges sans destination, fabriqués d'après d'anciens modèles, furent affectés à titre de présents à l'hôtel-de-ville de Beauvais, à la préfecture, à l'évêché, à la manufacture, à l'église de Saint-Étienne. D'autres furent offerts au roi d'Angleterre ou à différents personnages de la cour de France. Le Roi qui supportait toutes les dépenses de la manufacture, avait bien le droit de disposer à son gré des productions des ateliers. C'était par son ordre qu'elles entraient dans le mobilier des maisons royales ou qu'elles étaient envoyées dans les pays étrangers. D'ailleurs, cette dernière affectation a été en usage de tout temps et, maintenant encore, les tapisseries, ainsi que les porcelaines des manufactures de l'État, sont fréquemment offertes aux souverains quand ils viennent visiter Paris. Un certain nombre est expédié dans les cours étrangères, et jusqu'en Extrême-Orient.

X.

MARQUIS D'OURCHES — GUILLAUMOT FILS
GRAU DE SAINT-VINCENT
(1828-1848)

A Guillaumot avait succédé, en 1828, le marquis d'Ourches, que la révolution de 1830 contraignit bientôt à se retirer (1). Le 1er avril 1831, il cédait la place à Guillaumot fils qui mourait l'année suivante, à peine âgé de vingt-six ans.

Le 26 mai 1831, la manufacture reçoit la visite du roi Louis-Philippe, qui revint, accompagné de sa famille et de ses ministres en 1833. Le successeur de Guillaumot fils était un ancien capitaine d'infanterie, nommé Grau de Saint-Vincent.

Le règne de Louis-Philippe continua l'exploitation des ateliers de Beauvais, commencée sous les souverains précédents. La manufacture dut

(1) Sous l'administration du marquis d'Ourches on vendit près de deux cents modèles hors d'usage et coupés par bandes, qu'il avait été question un moment de détruire comme inutilisables, ainsi qu'il résulte du document suivant, tiré des archives de la manufacture :

22 Août 1829.

J'ai l'honneur, Monsieur le Marquis (le marquis d'Ourches, administrateur de la manufacture), de vous annoncer que les tableaux coupés par bandes, dont il a été question dans votre lettre du 10 juillet dernier et dont vous avez demandé d'être autorisé à vous débarrasser, ont été jugés avoir assez de valeur pour pouvoir être vendus au profit de la Caisse de vétérans et qu'en conséquence cette destination leur a été assignée, etc.

Vicomte de La Rochefoucauld, directeur général des Beaux-Arts.

L'Etat des Peintures envoyées à M. l'Intendant du Mobilier de la Couronne pour être vendues au profit de la Caisse de vétérans comprend : 93 tentures, 17 pastorales, 14 cantonnières, 64 plate-bandes. — Beauvais, le 31 août 1829.

En même temps que ces modèles inutiles étaient vendus comme on vient de le voir, sept tableaux en tapisserie, conservés dans les magasins de la manufacture, furent envoyés au château de Compiègne pour entrer dans la décoration des appartements. Ces panneaux ne se trouvent plus à Compiègne.

fournir chaque année quantité de canapés, de bergères, de fauteuils, de chaises, de tabourets de pied et d'écrans destinés aux salons des Tuileries, aux appartements de Compiègne, sans parler des présents royaux. La reine des Belges reçut, en 1835, un meuble à fond de soie jaune serin, composé de six chaises et d'un canapé. La même année, le Roi offrait à Madame Adélaïde un fauteuil gothique dans le goût régnant. D'autres tapisseries sont données en présent à l'église de la commune de Goincourt, près Beauvais (1843), à Son Altesse Royale la princesse Clémentine, à la duchesse de Saxe-Cobourg Gotha et au bey de Tunis. Dans le palais du Bardo se voit encore un portrait en pied de Louis-Philippe, portant l'uniforme de colonel de la garde nationale, provenant de l'atelier de Beauvais.



LE PÈCHEUR

Deuxième Tenture Chinoise

d'après Boucher et Dumont.

XI.

PIERRE-ADOLPHE BADIN — DIÉTERLE

JULES BADIN

(1848-1908)

En 1848, est nommé à Beauvais M. Pierre-Adolphe Badin, artiste peintre, élève de Picot, qui avait pris part à de nombreux Salons depuis 1833. Il fut quelques années plus tard chargé de diriger simultanément les deux manufactures de tapisseries, De 1861 à 1871, M. Badin réunit sous une même administration les ateliers des Gobelins et ceux de Beauvais. M. Badin a eu pour successeur M. Diéterle, le peintre-décorateur bien connu, puis son fils, M. Jules Badin.

Le travail, sensiblement ralenti en 1848, reprit une nouvelle activité après l'avènement de Napoléon III. Les états annuels des tapisseries envoyées au dépôt du mobilier de la Couronne témoignent de l'incessante production de l'atelier et donnent en même temps les noms des artistes dont les œuvres étaient alors en honneur. Les modèles de Leprince, de Monnoyer, d'Oudry, de Van Daël, de Desportes, sont constamment remis sur le métier, en même temps qu'on entrepend des œuvres nouvelles signées Groéland, Chabal-Dussurgey, Chaplin, Godefroid, Adan.

Un meuble en tapisserie était offert par l'Impératrice à la princesse royale de Prusse en 1858.

L'état des meubles en magasin à la manufacture en 1871 donne un total de 117 pièces. Depuis cette époque, chaque année, le garde meuble national s'est enrichi d'un certain nombre de sièges et de panneaux; quelques pièces ont été offertes à des princes étrangers. L'empereur de Birmanie recevait, en 1873, un écran de cheminée de la valeur de 3.785 francs. Un panneau représentant une nature morte avec fruits et fleurs, d'après Monginot, était attribué à l'empereur de Chine en 1878. Certains morceaux étaient envoyés, à titre de prêt, à la chambre de Commerce de Lyon ou au musée du Conservatoire des Arts et métiers; d'autres étaient donnés au musée de Kensington; d'autres enfin furent affectés à la décoration des

salles du Louvre ou du grand escalier du palais du Luxembourg. MM. Philippe Rousseau, Diéterle, Maisiat, Tony Faivre, Petit, Gérôme, Paul Colin, Cesbron et Gaudefroy, fournissent des modèles de meubles ou de panneaux de faible dimension. Comme le métier de basse lisse était seul en usage à Beauvais depuis le début du XIX[e] siècle, la manufacture ne pouvait entreprendre que des ouvrages de proportions réduites. De là vient l'opinion généralement accréditée que la fabrication des meubles est réservée exclusivement à Beauvais et que les Gobelins ont le monopole des grandes tentures murales. Or, l'atelier de Beauvais a jadis exécuté des tapisseries d'une vaste étendue, tandis que l'atelier parisien a produit de tout temps des sièges et en fabrique encore de nos jours.

La manufacture de Beauvais a pris part à toutes les expositions universelles du XIX[e] siècle. Elle fut représentée à l'exposition de l'Industrie ouverte à Paris en 1801, et y obtint une simple médaille de bronze. En 1819, 1823, 1834, elle reçut un meilleur traitement : on la mit hors concours. Une médaille d'honneur lui est attribuée à l'Exposition universelle de 1855. Hors concours en 1867, elle reçut un grand prix en 1889 et en 1900.

NOTE SUR

L'ORGANISATION ET LE PERSONNEL

DE LA MANUFACTURE

Les locaux achetés en 1664 pour servir à l'établissement de la manufacture de tapisseries de Beauvais, sont situés dans la rue dite de la Manufacture Nationale, autrefois appelée rue de la Manufacture, puis rue Saint-Thomas. Ils étaient assez vastes pour pouvoir contenir à la rigueur, selon le désir du Roi, jusqu'à 600 ouvriers. Encadrée dans un pâté de maisons, la manufacture n'offre rien de particulier comme architecture : à l'heure actuelle, elle comprend, outre les appartements de l'administrateur, de l'agent-comptable et du chef des ateliers, ainsi que les logements du portier et de deux gagistes, un atelier d'élèves, trois ateliers d'artistes, un atelier de rentraiture (occupé par des femmes), une galerie d'exposition, une école de dessin, une galerie d'exposition de tapisseries, deux galeries d'exposition de modèles anciens et modernes et une salle des archives. Le personnel comprend un administrateur, un agent comptable, un chef des ateliers, professeur à l'école de tapisserie, un professeur de dessin, trois sous-chefs d'ateliers et une cinquantaine d'artistes et d'apprentis.

Sont admis comme élèves, les jeunes gens de nationalité française, possédant leur certificat d'études, âgés de moins de quatorze ans. Ils suivent à l'essai les cours de dessin et de l'école de tapisserie. Après deux ans de stage ils deviennent apprentis appointés jusqu'à l'âge de vingt ans. Alors, ils entrent dans les ateliers au titre d'artistes, après avoir exécuté un chef-d'œuvre. Le budget annuel de la manufacture s'élève à 115.350 francs pour le personnel et le matériel.

Le métier de haute lisse a été à peu près abandonné depuis l'époque d'Oudry. Le métier de basse lisse diffère, sur beaucoup de points, dans son organisme et dans sa disposition, de celui de haute lisse en usage aux Gobelins. La chaîne, au lieu d'être verticale, est horizontale. Les lisses sont mises en mouvement par des pédales placées sous le métier. L'ouvrier de basse lisse a ainsi les deux mains libres pour prendre les flûtes de couleur et les introduire à travers les chaînes. Le métier en usage à Beauvais est le métier ancien, transformé par Vaucanson. En 1854, on a modifié la nature des organes qui, pour les petits métiers, sont aujourd'hui en fonte et en fer, au lieu d'être en bois. Ils sont ainsi plus légers et plus faciles à manier. On a continué à conserver le bois pour les plus grands métiers, parce que le bois possède exclusivement l'élasticité nécessaire pour former de bonnes *ensouples* de grandes dimensions, gardant à la chaîne une tension et une souplesse plus uniformes. Autrefois, sur les métiers *à basse lisse*, on mettait directement sous la chaîne le modèle en peinture; mais, avec ce système, l'artiste voyait indistinctement le contour du dessin, et bientôt la peinture se cassait. Pour remédier à cet inconvénient, on fit un calque sur papier collé sur du calicot, et ce calque fut placé sous la chaîne, tandis que le modèle en peinture, installé en pleine lumière derrière l'artiste vis-à-vis de la fenêtre, lui permet de l'examiner sans cesse et de distinguer nettement les couleurs. Cette méthode de fabrication est spéciale à la manufacture de Beauvais et date de la fin du XVIIIe siècle (on peut se rendre compte de cette date en examinant les modèles de Casanova et de Leprince, qui ont traduit les mouvements de leurs personnages à l'envers). L'artiste se sert de peignes en ivoire pour tasser la *passée* et d'une petite glace qu'il place entre le décalque et le tissu, ce qui lui permet de contrôler son travail.

Pour la composition de la tapisserie on emploie la laine et la soie, quelquefois aussi du métal filé (or, argent, argent doré); mais il a fallu renoncer au métal qui noircit vite et ne conserve plus au dessin les formes ni le modelé.

L'artiste tapissier de Beauvais n'est pas astreint à une copie servile du modèle; il conserve, dans l'obligation d'une reproduction fidèle, l'initiative d'une interprétation large et vivante. Son travail devient ainsi vraiment personnel. On comprendra tout le goût et tout le discernement qu'il doit apporter à son œuvre, quand on saura que l'artiste est obligé de tenir compte du changement des couleurs qui s'atténuent et s'altèrent lorsque la tapisserie est exposée à la lumière. Certaines couleurs passent plus rapidement que d'autres. Il est facile de s'en convaincre en examinant à l'envers des tapisseries anciennes. L'artiste doit nécessairement tenir compte de ces changements rapides de coloration et tout calculer pour ne pas produire une tapisserie dont la tonalité générale deviendrait rapidement terne et sans solidité. Dans la pratique, certains tons sont forcés :



PSYCHÉ MONTRANT SES TRÉSORS A SES SŒURS

d'après Boucher.

dès l'abord, ils paraissent crus ou disparates, mais peu à peu s'harmonisent. Le tapissier doit interpréter les modelés de la peinture par un système de hachures, comme le fait le graveur, le travail ainsi obtenu est plus franc et la fabrication plus rapide.

M. Guillaumot (1825), substitua le système métrique au bâton de Flandres. Ce bâton équivalait à $0^{m}01^{d}01^{c}71^{m}$. Sous M. d'Ourches, les ouvriers qui avaient travaillé jusqu'alors à leurs pièces, ainsi que cela se pratiquait sous les entrepreneurs, reçurent un traitement fixe.

ETAT DES TAPISSERIES

exécutées de 1728 à 1793 (1)

1723

LA FOIRE DE BEZONS

avec petites figures, d'après Martin

Tenture composée de 6 pièces
prix 4.586 livres.

1re pièce	8 aunes de cours sur 4 1/2.			
2e	—	7	—	—
3e	—	6	—	—
4e	—	5	—	—
5e	—	4	—	—
6e	—	3	—	—

(Aunes de Flandre (2)

1728-29. Commande de 5 pièces
avec bordures.

1re pièce, 2e, 3e, 4e, 5e.

JEUX D'ENFANTS

d'après Damoiselet

Tenture de 6 pièces; haut. 2 aunes 1/2 de France sur 16 1/2 de cours, estimée 5.226 livres 18 sols

1723. 6 pièces pour le magasin, à Leipsik.
1724. 6 pièces pour le magasin.
1735. 1 pièce la Petite pièce de la Toupie (3).
1737-38. 4 pièces.

PORTS DE MER

d'après Kerchove et Campion

Tenture de 6 pièces, estimée 4.500 livres.

1re pièce	8 aunes de cours sur 4 1/2.			
2e	—	7	—	—
3e	—	6	—	—
4e	—	5	—	—
5e	—	4	—	—
6e	—	3	—	—

1732. Quatre pièces.

1re pièce	8 aunes de cours sur 4 1/2.			
2e	—	7	—	—
4e	—	5	—	—
6e	—	3	—	—

1724

VERDURES AVEC ENFANTS

Tenture de 6 pièces.

1re pièce	8 aunes de cours sur 4 1/2.			
2e	—	7	—	—
3e	—	6	—	—
4e	—	5	—	—
5e	—	4	—	—
6e	—	3	—	—

Commande des six pièces en 1724.

(1) On aurait désiré donner une description au moins sommaire de chaque tenture ; mais la plupart de ces deux cent quarante-trois tapisseries n'étant pas connues, il devenait impossible de les décrire. C'est précisément pour aider les recherches et les identifications qu'on publie cette liste.

(2) L'aune de Flandre contenait 25 pouces 2/3 et l'aune de France 44 pouces. Ainsi, douze aunes de Flandre équivalent à 7 aunes de France. L'aune de Flandre se divisait en 16 bâtons. (Archives de la Manufacture).

(3) C'est la seule sur laquelle le livre de fabrication donne un détail permettant de la reconnaître.

1724

LA TENTURE DES CHINOIS

d'après Baptiste, Fontenay, Vernansal

Tenture de 6 pièces.

1re	pièce	8 aunes de cours	sur	5 2/14.
2e	—	7	—	—
3e	—	6	—	—
4e	—	5	—	—
5e	—	4	—	—
6e	—	3	—	—

1724. Commande de six pièces, pour M. le Garde des Sceaux.

1724. Commande de six pièces.

GROTESQUES

Tenture de 6 pièces.

Commande de 6 pièces sans bordures.

1re	pièce	8 aunes de cours	sur	5 2/16.
2e	—	7	—	—
3e	—	6	—	—
4e	—	5	—	—
5e	—	4	—	—
6e	—	3	—	—

1727. Commande de 5 pièces avec bordures.
1re pièce, 2e, 3e, 4e, 5e.

Ces pièces reprises pour le compte du Roi, en déduction de 98.000 livres que de Mérou doit à Sa Majesté, pour la somme de 3,000 l. (Archives Nationales, 0,2037) en 1731.

1729. Commande de 3 pièces.
1re, 2e, 3e pièces.

1732. Commande d'une pièce sans bordure.
4e pièce, 5 aunes de cours sur 3 12/16 de haut.

1725

VERDURES AVEC OISEAUX

Tenture de 6 pièces.

1re pièce, 8 aunes de cours sur 4 1/2.
Paysage, cigogne, pie, une petite figure à cheval, tourterelles, deux faisans.

2e pièce, 7 aunes de cours sur 4 1/2.
Paysage, oiseaux, perroquet, canard blanc, cavalier, un faisan, oiseau royal.

3e pièce, 6 aunes de cours sur 4 1/2.
Paysage, canard dormant, canard blanc dans les arbres, renard et coq.

4e pièce, 5 aunes de cours sur 4 1/2.
Fouine et pigeon, hibou, oie de Barbarie, oiseau de proie, paysage.

5e pièce, 4 aunes de cours sur 4 1/2.
Paysage, une poule verte, perdrix, butor, tourterelles dans les arbres.

6e pièce, 3 aunes de cours sur 4 1/2.
Paysage, perroquet rouge dans les arbres, pie de mer, chardonneret, putois.

1725. Pour M. Mathenot, la 6e pièce.

1725. Les 6 pièces.

1725. *Idem*

1725. *Idem*

1726. *Idem*

1727. *Idem* avec figures et oiseaux.

1727. Une pièce de verdure.

1728. 6 pièces.

1729. 3 pièces avec bordures.

1731. 4 pièces.

1733. Verdures nouvelles, 4 pièces.

1735. — —

1737. Verdures communes, avec rapports des jeux d'enfants, 4 pièces.

1750. Verdure pour M. D'Auriac.

TENNIÈRES (1)

avec bordure nouvelle

Tenture de 5 pièces.

1725. Commande de 5 pièces.

1re	pièce	8 aunes de cours	sur	4 1/2.
2e	—	7	—	—
3e	—	6	—	—
4e	—	5	—	—
5e	—	4	—	—

1734. Une petite pièce de Tennières.

(1) Il s'agit évidemment de scènes de campagne dans le genre de Téniers.



APOLLON ET CLITIE OU LE LEVER DU SOLEIL
Tenture des Amours des Dieux
d'après Boucher.

Collection de M. Maurice Fenaille

1726

L'ILE DE CITHÈRE

d'après Duplessis

En 6 pièces.

Tenture vendue au roi de Pologne, à la foire de Leipsig, pour la somme de 13.755 livres, en 1731.

Une des pièces représentait Mars assis sur des nuages, les membres entourés de guirlandes de fleurs; au centre, une barque, avec six personnages, conduite par des Amours.

Une autre pièce: Vénus assise dans un char traîné par des Amours, sur des nuages; au centre de la composition, un autel; devant, un groupe de musiciens et de femmes jouant de la harpe; à droite, une femme richement habillée, à genoux, élevant les mains vers le ciel, un homme habillé à l'oriental avec turban. Dans le fond, un palais, avec des personnages chinois (1) frappant sur des tam-tam, paysage. Riche bordure; aux angles, trophées, Amours.

Beauvais, dans la bande bleue. — J. V. *Duplessis* 1725, dans la tapisserie.

COMBATS D'ANIMAUX

d'après Souef

Tenture en 6 pièces, de 5 aunes 2/16 sur 8 aunes de cours, estimée 5.603 livres 10 sols 8 deniers.

1re 8 aunes de cours sur 5 2/16. (?)

2e 7 aunes de cours sur 5 2/16. Le Lion.

3e 6 aunes de cours sur 5 2/16. Le Cerf.

4e 5 aunes de cours sur 5 2/16. L'Ours.

5e 4 aunes de cours sur 5 2/16. Le Sanglier.

6e 3 aunes de cours sur 5 2/16. Les oiseaux de proie.

Aunes de France

1727. Commande des 6 pièces.

1729. Commande de 5 pièces, 1e, 2e, 3e, 4e, 5e.

LES MÉTAMORPHOSES

par Houasse

Tenture de 5 pièces

1re pièce	8 aunes de cours	sur 4 1/2.	
2e	— 7	—	—
3e	— 6	—	—
4e	— 5	—	—
5e	— 4	—	—

Aunes de Flandre.

1726. Commande de 5 pièces.

1729. — —

1727

LES CHASSES NOUVELLES

d'après J. B. Oudry

Tenture de 6 pièces, 3 aunes de France sur 18 aunes de cours, estimés 12.920 livres 16 sols 4 deniers.

1re Le Loup,	reproduit	4	fois.
2e Le Cerf,	—	4	—
3e Le Renard,	—	4	—
4e Le Sanglier,	—	4	—
5e Le Limier,	—	4	—
6e Le Daim,	—	4	—

1727. Commande de 6 pièces.

1728. Les 6 pièces pour le chancelier Chauvelin. Tenture payée par le chancelier 11.500 livres (Archives nationales).

1729. Commande de 6 pièces.

1734. Commande de 6 pièces.

1728

CÉPHALE ET PROCRIS

d'après Damoiselet, de Bruxelles

Avec figures grandeur naturelle.

Tenture en 8 pièces, 3 aunes de France de haut sur 12 1/2 de cours, estimée 4.843 livres 8 sols 9 deniers.

1re pièce	8 aunes de cours	sur 5 2/16.	
2e	— 7	—	—
3e	— 6	—	—
4e	— 5	—	—
5e	— 4	—	—
6e	— 3	—	—
7e	— 2	—	—
8e	— 1	—	—

Commande de 4 pièces, 1re, 2e, 4e, 6e, en 1728.

(1) La présence de Chinois a pu faire confondre parfois cette pièce de l'Ile de Cythère avec la Tenture chinoise de Vernansal et Fontenay.

1730

HISTOIRE DE TÉLÉMAQUE

d'après Arnault, de Bruxelles

Tenture de 6 pièces; 3 aunes de France de haut sur 19 aunes de cours, estimée 10,020 livres 5 sols, 4 deniers.

Commande de 6 pièces en 1730.

1730. 1re pièce.
2e —
3e —
4e —
5e —
6e —

LES AMUSEMENTS CHAMPÊTRES

avec bordures nouvelles.

d'après J. B. Oudry.

Tenture de 8 pièces, 3 aunes de haut sur 4 de cours, estimée 8.486 livres, 13 sols, 4 deniers.

1re pièce,	Le Cheval fondu,	reproduit	4	fois.
2e —	Le Colin-Maillard,	—	4	—
3e —	La Bergère,	—	4	—
4e —	Le pied de Bœuf,	—	4	—
5e —	Le joueur d'osselets,	—	4	—
6e —	Le balanceur,	—	4	—
7e —	Le joueur de broche,	—	3	—
8e —	Le joueur de musette,	—	3	—

1730. Commande des 8 pièces.
1732. — —
1733. — —
1733. Commande de 6 pièces.

1732

COMÉDIES DE MOLIÈRE

d'après J. B. Oudry

Tenture en 4 pièces, de 3 aunes 2/16 de France de haut sur 13 1/4 de cours, estimée 4.302 livres.

Commande des 4 pièces, en 1732.

1re pièce. Le Médecin malgré lui, avec bordure.
2e — Le Dépit amoureux, —
3e — L'Ecole des maris, —
4e — Le Malade imaginaire, —

Nouvelle commande des 4 pièces en 1733.

1734

TRANSFORMATION DES MÉTAMORPHOSES D'OVIDE

par J. B. Oudry

Tenture de 8 pièces, 5 aunes de Flandre de haut sur 18 de cours; estimée 7.609 livres, 6 sols.

1re pièce, Io changée en vache.
2e — Occyroé changée en jument.
3e — Ippomène changée en lion.
4e — Jupiter changé en taureau.
5e — Le Palais de Circée.
6e — Orphée changé en serpent.
7e — Les poissons de Glaucus.
8e — Actéon changé en cerf.

1734. Commande de 4 pièces, 1re, 2e, 3e, 4e.
1735. Commande de 2 pièces, 5e, 6e.

1735

VERDURES FINES

d'après J. B. Oudry

1re pièce, Le Faisan.
2e — L'Oiseau Royal.
3e — Le Renard.
4e — Le Canard.
5e — Le Butor.
6e — La Clarinette.
7e — L'Outarde.
8e — Charmille.
9e — Chien et Faisan.
10e — Lion et Sanglier.

1735. 5 pièces.
1736. 4 — 1re, 2e, 3e, 4e.
1738. 4 — 1re, 2e, 4e, 5e, p. M. Le Planquois
1742. 3 — 1re, 2e, 3e, p. Caen.
1751. 3 — 3e, 6e, 7e, p. Rouen.
1754. 4 — 2e, 5e, 8e, 9e, p. le Magasin.
1769. 5 — 2e, 7e, 5e, 3e, 10e, p. le Roi.

HISTOIRE

DE DON QUICHOTTE (1)

d'après Natoire

pour M. de Durfort

1735-1737. 1re pièce, Le départ de Sancho, avec bordure.

1735-1736. 2e pièce, Le repas de Sancho, avec bordure.

1735-1736. 3e pièce, Le marché aux noisettes, avec bordure.

1736-1737. 4e pièce, sans bordure.

1736-1739. 5e pièce, Le chevalier des Miroirs, sans bordure.

. 6e pièce, Le combat avec le Biscayen, sans bordure.

1741-1748. 7e pièce. Don Quichotte et les demoiselles de la Duchesse, sans bordure.

1743-1744. 8e pièce, Don Quichotte fait chevalier, avec bordure.

1743-1744. 9e pièce, Combat de Don Quichotte contre les oiseaux, avec bordure.

1743-1744. 10e pièce, Lucinde déguisée, avec bordure.

1736

FABLES DE LA FONTAINE

d'après J.-B. Oudry

En 5 pièces, en grand et en petit.

1re pièce. La lice et sa compagne.

2e — Les deux chèvres, le renard et le buste.

3e — Le Lion et le Sanglier.

4e — Le Renard et les raisins et les poissons et le cormoran.

5e — Le Loup et le Renard.

1736. En petit, 3 aunes 14/16 sur 2 5/6 de cours. Commande de 4 pièces, 1re, 4e, 3e, 2e.

1741. En grand, 4 aunes 7/16 de haut sur 3 1/2. Commande de 4 pièces, 1re, 2e, 3e, 4e.

1741. En grand, pour M. Hatte. Commande de 3 pièces, 1re, 2e, 4e.

1741. En grand, pour le Danemark. Commande de 3 pièces, 1re, 2e, 4e.

1742. En grand. Commande de 2 pièces, 1re, 4e.

1743. 6 aunes de haut sur 4 de cours, pour M. d'O, de Caen. Commande de 4 pièces, 1re, 2e, 3e, 4e.

1743. 3 aunes 3/16 de cours sur 3 4/16 de haut, pour M. Haudry. Commande de 3 pièces, 1re, 2e, 5e.

1743. Pour M. de Brière. Commande de 3 pièces : 1re, 2e, 5 aunes de haut sur 3 de cours; 3e, 6 aunes de haut sur 3 de cours.

1744. 6 aunes 1/2 de haut sur 4 12/16 de cours, pour le magasin. Commande de 4 pièces, 1re, 2e, 3e, 4e.

1749. En grand, pour M. Lormier. Commande de 6 pièces, 1re, 2e, 1re, 2e, 3e, 4e.

1754. En grand, pour le magasin. Commande de 3 pièces, 1re, 2e, 4e.

1758. En grand, pour le magasin. Commande de 1 pièce, 3e.

1758. En grand, pour le magasin. Commande de 3 pièces, 1re, 2e, 4e.

1758. En grand, pour M. Boudray. Commande de 4 pièces, 1re, 2e, 3e, 4e.

1769. En grand, pour le Roy. Commande de 4 pièces, 1re, 2e, 3e, 4e.

1777. En grand, pour M. Darras. Commande de 4 pièces, 1re, 2e, 3e, 4e.

(1) Ces tapisseries décorent aujourd'hui les appartements du palais archiépiscopal d'Aix. Une partie des modèles originaux de Natoire se voit au palais de Compiègne.

LES FÊTES ITALIENNES

FÊTES DE VILLAGE A L'ITALIENNE

d'après F. Boucher

14 pièces.

1re pièce.	L'Opérateur,	reproduit	12 fois
2e —	La Bohémienne,	—	13 —
3e —	Les Chasseurs,	—	16 —
4e —	La Pêcheuse,	—	13 —
5e —	La Curiosité,	—	2 —
6e —	Les Filles aux raisins,	—	3 —
7e —	La Danse,	—	12 —
8e —	La Collation,	—	12 —
9e —	La Musique,	—	11 —
10e —	Le Jardinier,	—	11 —
11e —	La Bergère,	—	5 —
12e —	Le Cabaretier,	—	1 —
13e —	Le Perroquet,	—	1 —
14e —	Le Marchand d'œufs,	—	1 —

1736. Commande de 3 pièces.
1738. M. Roulier, 4 pièces, 1re, 2e, 3e, 4e.
1738. M. d'Auriac, 4 pièces, 3e, 4e, 2e, 1re.
1739. Le président Masson, 5 pièces. 1re et 5e en une seule, 2e, 3e, 4e, 6e.
1740. Madame Croizat, 4 pièces, 1re, 2e, 3e, 4e.
1740. M. de la Chabrerie, 4 pièces, 1re, 2e, 3e, 4e.
1741. M. Le Tellier, 3 pièces, 1re, 2e, 3e.
1741. Le magasin, 3 pièces, 1re, 2e, 3e.
1742. M. Le Tellier, 2 pièces, 4e, 6e.
1742. M. d'O, 4 pièces, 1re, 3e, 4e, 12e.
1744. Le Président de Thugny, 1 pièce, 7e.
1745. M. Gautier, de Beauvais, 3 pièces, 7e, 8e, 9e.
1745. Le magasin, 4 pièces, 1re, 2e, 3e, 4e.
1746. Le magasin, 4 pièces, 7e, 8e, 9e, 10e.
1746. M. Mazade, 3 pièces, 3e, 7e, 8e.
1749. M. Gigaut, une pièce, 7e.
1750. M. d'Aremberg, 4 pièces, 7e, 8e, 9e, 10e.
1750. Le magasin, 8 pièces, 1re, 2e, 3e, 4e, 7e, 8e, 9e, 10e.
1750. La Suède, 3 pièces, 7e, 9e, 10e.
1750. Le Roi de Suède, 4 pièces, 2e, 7e, 8e, 10e.
1750. M. Lalande, 4 pièces, 2e, 8e, 9e, 10e.
1751. M. Thibaut, 6 pièces, 1re, 3e, 4e, 7e, 9e, 10e.
1751. M. de Vermonoye, 3 pièces, 7e, 8e, 9e.
1751. Pour le magasin, 2 pièces, 3e, 11e.
1752. M. Camusat, 2 pièces, 7e, 1re.
1753. M. Duvocel, 2 pièces, 9e, 11e.
1753. Mme Geoffrin, 5 pièces, 4e, 7e, 8e, 9e, 10e. Quatre bordures plates pour la Danse, la Collation, 18 aunes : 8.000 livres.
1754. Le magasin, 2 pièces, 8e, 10e.
1754. M. Cochin, 6 pièces, 3e, 4e, 8e, 10e, 11e, 12e
1754. M. Marchant, payeur de rentes, 4 pièces, 3e, 4e, 9e, 11e.
1755. M. Vermonet, une pièce, 3e.
1759. M. de l'Orme, 4 pièces, 2e, 5e, 8e, 10e.
1762. M. Boulard de Gatillon, 8 pièces, 1re, 2e, 3e, 6e, 8e, 10e, 13e, 14e.
1762. M. Vermonet, une pièce, 8e.

1741

HISTOIRE DE PSYCHÉ

d'après F. Boucher

5 pièces.

1re pièce.	L'Arrivée de Psyché,	exécuté	9 fois
2e —	L'Abandon,	—	10 —
3e —	La Toilette,	—	10 —
4e —	Le Vannier,	—	7 —
5e —	Les Richesses,	—	7 —

(2 dessus de portes : l'Arrivée et le Vannier).

1741. M. d'Auriac, 3 pièces, 1re, 2e, 3e.
1742. Pour Marseille, les 5 pièces.
1743. Pour Rouen, 3 pièces, 1re, 2e, 3e.
1743. M. Miré, 2 pièces, 1re, 3e.
1744. L'Ambassadeur d'Espagne, les 5 pièces.
1745. Le Roi de Suède, les 5 pièces. ×
1748. Pour Naples, les 5 pièces. ×
1758. Pour le Roy, les 5 pièces.
1759. Pour M. Baudon, fermier général, dessus de porte (l'Entrée et le Vannier).
1761. Pour M. Cottin, 3 pièces, 2e, 3e, 5e.
1763. Pour M. Cottin, 1 pièce, 4e.
1764. Pour le Roi de Prusse, les 5 pièces. ×
1770. Pour le Roi, 1 pièce, 2e.

(1) Les tapisseries du château de Balleroy, près Bayeux, dont il a été beaucoup question en ces derniers temps, appartiennent à la tenture des Fêtes Italiennes. Ces pièces au nombre de cinq, représentent la Collation, la Pêche, la Musique, la Danse (qui est la plus large de toutes) et un petit entrefenêtre dont le titre reste indécis ; il n'est sans doute qu'un fragment d'un sujet plus grand.



MARS ET VÉNUS
Tenture des Amours des Dieux
d'après Boucher.

1743

LA TENTURE CHINOISE

d'après Dumont

sur les esquisses de Boucher (1)

En 6 pièces.

1re pièce. Le Repas chinois,
2e — La Foire,
3e — La Danse,
4e — La Pêche,
5e — La Chasse,
6e — La Toilette,

1743. 4 pièces, pour M. Marquet.

2e pièce. 4 aunes 1/16 de cours sur 5 1/2.
4e — 6 — 9/16 de cours sur 5 1/2.
5e — 6 — — sur 3 1/2.
6e — 3 — 13/16 — sur 3 1/2.

(Aunes de France.)

1744. 3 pièces, pour M. Bergeret.

2e pièce. 5 aunes 4/16 de haut sur 8 12/16
3e — 5 — 4/16 — sur 8 2/16
4e — 5 — 4/16 — sur 8 2/16

1745. 2 pièces, pour M. de Croizilles.

4e pièce. 7 aunes 10/16 de cours sur 5 de haut.
5e — 4 — 1/16 — sur 5 —

1746. 2 pièces, pour M. Marquet.

3e pièce. 6 aunes 9/16 de cours sur 4 11/16 de h.
1re — 6 — 3/16 — sur 3 1/2 —

1750. 5 pièces, pour l'Espagne.

1re pièce, 2e, 3e, 4e, 6e, 5 aunes 2/16 de haut sur 8 2/16 de cours.

1754. 3 pièces pour le magasin, avec armes du Roi dans la bordure.

2e pièce. 5 aunes 2/16 de haut sur 8 de cours.
4e — 5 — de haut sur 6 de cours.
5e —

1755. 3 pièces, pour le magasin, 1re, 3e, 6e.

1758. 6 pièces, pour le Roi; les armes du Roi dans la bordure.

1759. 6 pièces, pour le Roi.

1763. 3 pièces, pour M. Charron.

1re pièce. 4 aunes 6/16 1/2 de h. sur 6 de cours.
2e — 4 — 6/16 1/2 de haut.
6e — 4 — 6/16 1/2 —

(Sans bordures.)

1767. Six pièces, pour le Roi; 5 aunes 6/16 de h.

1775. 3 pièces, par M. Maynon d'Invault, contrôleur général.

2e pièce. 4 aunes 7/16 de haut.
4e —
6e —

(Sans bordures.)

1749

LES AMOURS DES DIEUX

d'après Boucher

Tenture de 9 pièces

1re pièce. Ariane et Bacchus, exécuté 17 fois
2e — Enlèvement de Proserpine, — 9 —
3e — Neptune et Amimone, — 7 —
4e — Jupiter en Raisin, — 7 —
5e — Mars et Vénus, — 12 —
6e — Borée et Orithie, — 6 —
7e — Enlèvement d'Europe, — 13 —
8e — Vulcain et Vénus, — 15 —
9e — Apollon et Clitie, — 7 —

1749. M. de la Live, 1 pièce, 1re.
1750. M. de Meulan, 3 pièces, 1re, 2e, 9e.
1750. Infant D. Philippe, 4 pièces, 1re, 3e, 4e, 7e.
1750. — — — 2e, 5e, 6e, 9e.
1751. M. Boucher, 3 pièces, 1re, 2e, 6e.
1751. M. Lalande, 3 pièces, 1re, 3e 7e.
1752. Prince d'Esterhazy, 4 pièces, 1re, 5e, 7e, 8e.
1752. M. de Trudaine, 3 pièces, 5e, 7e, 8e.
1753. M. de la Fontaine, 1 pièce, 8e.
1753. M. de la Borde, 2 pièces, 3e, 5e, 8 fauteuils.
1753. M. de Semonville, 4 pièces, 2e, 4e, 7e, 8e.
1754. Baron de Thiers, 4 pièces, 1re, 2e, 3e, 8e.
1754. M. Michel, 3 pièces, 7e, 8e, 9e.
1754. Le Roi, 3 pièces, 1e, 3e, 5e.
1756. Le Roi, 2 pièces, 6e, 9e.
1757. Le Roi, 6 pièces, 1re, 3e, 5e, 6e, 8e, 9e.
1758. M. de Flesselles, 3 pièces, 3e, 5e, 7e.
1759. M. d'Ormesson, 3 pièces, 1re, 2e, 6e.
1761. M. de la Garde, fermier général, 3 pièces, 5e, 7e, 8e.
1761. Le Roi, 4 pièces, 1re, 3e, 5e, 8e.
1761. Le Roi, 2 pièces, 6e, 9e.
1763. Le Roi, 6 pièces, 1re, 3e, 5e, 6e, 8e.
1763. Le Roi, 3 pièces. 1re, 5e, 8e.
1764. Mme Rondelet, 4 pièces, 1re, 4e, 5e, 7e.

(1) Très probablement les esquisses données au Musée de Besançon par l'architecte Paris.

1767. M. de St-Florentin, 3 pièces, 2e, 4e, 8e.
1768. Le Roi, 1 pièce, 7e.
1765. Le Roi de Prusse, 5 pièces, 1e, 3e, 4e, 7e, 8e.
1766. Le Roi, 3 pièces, 1re, 2e, 7e.
1769. Le Roi, 1 pièce, 1re.
1769. M. de St-Florentin, 3 pièces, 2e, 4e, 8e.
1771. Le Roi pour le Contrôleur général, 2 pièces, 4e, 5e.
1772. M. Bertin, 4 pièces, 5e, 7e, 8e, 9e.

1752

FRAGMENTS D'OPÉRA

d'après Boucher

Tenture de 5 pièces.

1re pièce,	Renaud endormi,	exécuté	3 fois
2e —	Vertumne et Pomone,	—	5 —
3e —	Sommeil d'Issé,	—	3 —
4e —	Vénus et les Amours,	—	1 —
5e —	Les Castagnettes.		

1752. M. Marquet, 2 pièces, 1re, 4e.
1755. M. de Meulan, 1 pièce, 1re.
1758. M. de Cuissy, 2 pièces, 2e, 3e.
1760. M. Janet, 2 pièces, 2e, 3e.
1764. Mme Rondet, 2 pièces, 1re, 2e.
1768. M. de la Billarderie, 2 pièces, 2e, 3e.
1776. M. Gervais, 1 pièce, 2e

1755

LES BEAUX PASTORALES

OU LA NOBLE PASTORALE

d'après Boucher

Tenture de 6 pièces

1re pièce.	La Fontaine d'amour,	exécuté	11 fois
2e —	Le Joueur de flûte,	—	12 —
3e —	Le Pêcheur,	—	10 —
4e —	La Pipée aux oiseaux.	—	11 —
5e —	Le Déjeuner,	—	10 —
6e —	La Bergère,	—	1 —

1755. M. de Beaumont, 3 pièces, 1re, 2e, 3e.
1755. M. de la Live d'Epinay, 3 pièces, 1re, 2e, 4e.
1755. M. Douet, 4 pièces, 1re, 3e, 4e, 5e.
1758. Le Roi, les 5 pièces.
1758. M. d'Haucourt, 4 pièces, 1re deux fois, 2e, 4e.
1758. Le Roi, 5 pièces, 1re, 2e, 3e, 4e, 5e.
1759. M. d'Amfreville, 1 pièce, 4e.
1762. Le Roi, 5 pièces, 1re, 2e, 3e, 4e, 5e.
1763. M. de Bussy, 2 pièces, 2e et 5e.
1767. M. de la Barre, 2 pièces, 2e et 5e.
1768. M. d'Haucourt, 3 pièces, 3e, 4e, 5e.
1767. M. de Thesigny, 2 pièces, 2e, 3e.
1769. Le Roi, pour Mesdames, 6 pièces, 1re, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e.
1774. Le magasin, 5 pièces, 1re, 2e, 3e, 4e, 5e.
1778. Le Roi, 5 pièces, 1re, 2e, 3e, 4e, 5e.

1761

ILIADE D'HOMÈRE

par Deshayes

Tenture de 7 pièces

1re pièce,	Enlèvement d'Hélène,	exécuté	3 fois
2e —	Colère d'Achille,	—	
3e —	Reproches d'Hector,	—	
4e —	Agamemnon,	—	
5e —	Sacrifice de Minerve,	—	
6e —	Vénus blessée par Diomède,	—	
7e —	Hercule présentant le tapis,	—	

1761. Le Roi, les six pièces,
1762. — —
1769. — —

1763

HISTOIRE D'ASTRÉE

par Deshayes

Tenture de 3 pièces

1re pièce.	Astrée endormie.
2e —	Céladon sortant des eaux.
3e —	La Fontaine du véritable amour.

1763. Les 3 pièces pour le Roi.
1773. 2 pièces pour M. Bertin, 1re, 2e.

1767

PORTRAIT DE Mlle CHARON

exécutée en tapisserie par Lalize (Hiecmann)

payé 30 livres.

pour M. Charron

1769

LES JEUX RUSSIENS

d'après Le Prince

Tenture de 6 pièces.

1re pièce. Le Repas.
2e — La Danse.
3e — La Chasse aux oiseaux.
4e — La Diseuse de bonne aventure.
5e — La Laitière.
6e — Le Musicien.

1770. Pour M. de Chevreuse, 1re.
1771. Pour le Roi, les 6 pièces.
1772. — —
1774. 4 pièces, 2e, 3e, 5e, 6e.
1773. 2 pièces, M. Du Pille, 3e, 4e.
1777. 3 pièces, M. de Fourqueux, 1re, 2e, 3e.
1778. 1 pièce en deux parties, M. Abeille, 1re.
1778. 4 pièces, M. Darras, 2e, 3e, 4e, 5e.
1782. 4 pièces, le Roi, 1re, 2e, 4e, 3e, et 8 bordures montantes.
1793 janvier. Commande des 6 pièces.

MEUBLES DES JEUX RUSSIENS

Sopha : Dossier, une Danse.

Siège : Siège analogue au dossier, fond de soie bleue.

8 fauteuils : 1er dossier, la petite Fille qui donne la bouillie à son chat; 2e, la Laitière; 3e, le petit Batelier; 4e, la Marchande de poisson; 5e, le Musicien; 6e, la Jardinière; 7e, la Bergère; 8e, le petit Officier.

Sièges semblables.

Ecran : le Maître d'école.

1772

LES AMUSEMENTS DE LA CAMPAGNE

d'après François Casanova

Tenture de 8 pièces.

1re pièce.	Le Rendez-vous de chasse,	répété	5 fois
2e —	La Pêche aux filets,	—	6 —
3e —	La Chasse aux canards,	—	4 —
4e —	L'Abreuvoir,	—	1 —
5e —	Le Repas,	—	2 —
6e —	Le Fauconnier assis,	—	5 —
7e —	La Blanchisseuse,	—	2 —
8e —	La Charrette de poissons,	—	1 —

1772. 2 pièces, pour M. du Fresne, de Nantes, 2e, 3e.
1773. 6 pièces pour le Roi, 1e, 2e, 3e, 5e, 6e, 7e.
1774. 1 pièce en deux parties, pr M. Rosseau, 1re.
1774. 4 pièces, pour M. d'Invault, 2e, 4e, 8e, 6e.
1776. 6 pièces, pour le Roy, 1re, 2e, 3e, 5e, 6e, 7e.
1776. 4 pièces, pour M. de Fourqueux, la 1re en deux parties, 2e, 3e.
1779. 2 pièces, pour le Roi, 1re, 2e.

MEUBLES

Sopha : 1er dossier, Homme à cheval; siège, Femme conduisant un troupeau; 2e dossier, Ane portant des paniers d'œufs; siège, Bateau et Homme sur une bourrique.

CHAISES ET FAUTEUILS DES AMUSEMENTS DE LA CAMPAGNE

DOSSIERS

1er. Femme assise et vache rousse.
2e. Femme, chèvre et panier.
3e. Mulet sur un pont.
4e. Homme raccommodant des ballots et cheval noir.
5e. Ane avec des paniers.
6e. Femme qui trait une chèvre.
7e. Homme rouge sur un cheval blanc.
8e. Femme sur un âne.

SIÈGES

1er. Mulet abattu.
2e. Un maréchal.
3e. Cavalier, femme et enfant.
4e. Laveuse et homme sur un âne.
5e. Vache blanche.
6e. Homme avec un paquet et vache blanche.
7e. Berger regardant les moutons dans l'eau.
8e. Berger dormant.

HUIT FEUILLES DE PARAVENT

FACE

1er. Cavalier rouge sur un cheval blanc.
2e. Maréchal.
3e. Mulet abattu.
4e. Mulet sur un pont.
5e. Femme qui trait la chèvre.
6e. Berger dormant.
7e. Femme sur un âne.
8e. Homme tenant un paquet dans les bras.

REVERS

Huit bouquets de fleurs sur fond de laine citron

DEUX DORMEUSES

DOSSIERS

1er. Le Maréchal.
2e. Mulet abattu.

SIÈGES

1er. Femme qui trait une chèvre.
2e. Femme sur un âne.

DEUX BERGÈRES

DOSSIERS

1er. Cavalier et un chien.
2e. Femme à cheval et vache blanche.

SIÈGES

1er. Homme sur un âne.
2e. Femme à cheval et vache blanche.

1777

LES BOHÉMIENS

d'après François Casanova

Tenture de 6 pièces

1re pièce. La Marche.
2e — Le Vol de la malle.
3e — La Fontaine.
4e — Le Portage de la malle.
5e — Le Repas.
6e — Le Dormeur.

1777. 6 pièces pour le Roi,
1779. — —

1778-79-80

L'ÉDUCATION OU LES QUATRE AGES

d'après François Casanova (1)

Tenture de 4 pièces

pour M. Bertier de Sauvigny, intendant de Paris

1re pièce. L'Enfance; salaire des ouvriers: 353 livres, 8 sols, 6 deniers.
2e pièce. La Danse ou la Promenade; salaire des ouvriers : 430 livres, 12 sols.
3e pièce. L'Étude de la Sphère ; salaire des ouvriers: 491 liv., 11 sols, 6 deniers.
4e pièce. Le Concert; salaire des ouvriers: 448 livres, 18 sols.

MEUBLES

12 fauteuils à figures

DOSSIERS

1er. La pêcheuse et son nègre.
2e. La faiseuse de filet et le petit tambourinier.
3e. La femme debout qui tient son chien et l'homme assis en habit rouge.
4e. La dormeuse.
5e. L'homme qui présente le bouquet.
6e. La gouvernante qui promène l'enfant.
7e. La femme sur le lit de repos et son enfant.
8e. Le petit garçon et son âne.
9e. L'homme habillé de bleu et la femme.
10e. La femme qui dort.
11e. L'agneau qui tête sa mère.
12e. La laitière et l'enfant qui boit du lait.

SIÈGES

1er. La femme montée sur l'âne.
2e. La femme couronnée par l'Amour.
3e. Le buveur ou la collation.
4e. Le piqueur à genoux recevant l'ordre.
5e. La Balançoire ou l'escarpolette.
6e. La bouquetière.
7e. Le dénicheur d'oiseaux.
8e. La femme qui tient une lettre.
9e. La femme qui puise de l'eau à la fontaine.
10e. Le berger assis.
11e. La femme qui lit.
12e. La femme qui lit.

1780

PASTORALES

A DRAPERIES BLEUES ET ARABESQUES

d'après Huet

Tenture de 10 pièces

1re pièce.	La Pêche,	répété 4 fois	
2e —	L'Offrande à l'amour.	— 5 —	
3e —	L'Escarpolette.	— 4 —	
4e —	La Moisson.	— 3 —	
5e —	La Ferme ou la fermière.	— 3 —	
6e —	Le May,	— 5 —	
7e —	La Danse à deux,	— 4 —	
8e —	Arabesques et animaux.		
9e —	—	—	
10e —	—	—	

(1) Des amateurs compétents ont attribué, comme il a été dit ci-dessus, les modèles de cette série à Fragonard; ils ne connaissaient pas le document que nous donnons ici. Peut-être Fragonard a-t-il peint les esquisses et Casanova, les modèles destinés à l'atelier.



BACCHUS ET ARIANE
Tenture des Amours des Dieux
d'après Boucher.

2 canapés, 3 cantonnières, 6 pentes, 1 écran, 8 fauteuils, 4 bergères.

1780. Commande de 4 pièces.

2e pièce,	de 8	pieds de cours	sur	12	de haut.
6e —	8	—	—	12	—
7e —	3	—	—	12	—
5e —	3	—	—	12	—

3 cantonnières, 6 pentes, 2 canapés à figure, 4 bergères, 8 fauteuils.

1782. Commande de 6 pièces.

1re pièce,	de 7	pieds de cours	sur	12	de haut.
3e —	7	—	—	12	—
5e —	8	—	—	12	—
2e —	8	—	—	12	—
6e —	7 pieds 4 pouces	—		12	—
7e —	8 pieds	—		12	—

1 écran, La Cueillette des cerises.

1785. Commande de 10 pièces.

4e pièce,	13	pieds de cours	sur	12	de haut.
6e —	12	—	—	12	—
2e —	12	—	—	12	—
5e —	6	—	—	12	—
1re —	6	—	—	12	—
7e —	6	—	—	12	—
3e —	6	—	—	12	—

8e et 9e. Arabesques et oiseaux, 2 pieds de cours sur 12 de haut.

10e. Arabesques et oiseaux, 1 pied 6 pouces de cours sur 12 de haut.

1789. Pour le magasin, 6 pièces.

4e pièce,
6e —
2e —
1re —
3e —
7e —

1789. 1 écran : le Cueilleur de cerises, à fond et draperie vert.

1 écran : le Cueilleur de cerises, à fond et draperie bleu.

1790. Pour le magasin, 6 pièces.

1re pièce,
2e —
3e —
4e —
6e —
7e —

PANNEAUX DE 3 PIEDS DE LARGE SUR 11 PIEDS

Dessin en genre arabesque, avec figures et mascarons de deux dessins différents.

1786. Commande 198 : 8 pièces de 11 pouces sur 4 pieds de haut 2 pouces.

1786. Commande 116 : 2 pièces de 4 pieds 2 pouces; 2 autres de 2 pieds 6 pouces.

1785

LA CONQUÊTE DES INDES

d'après Lavallée Poussin

3 pièces

1re pièce. Vasco de Gama.
2e — Jean II tenant son conseil.
3e — Le départ de l'île de Porto-Santo.

1785. Commande des 3 pièces.

1788. Pour le Roy, commande des 3 pièces.

1787

LES CONVOIS MILITAIRES

d'après François Casanova

Tenture de 6 pièces

1re pièce. Le Régiment en marche.
2e — La Tente du vivandier.
3e — Le Port.
4e — La Bataille.
5e — Le Choc.
6e — Les Deux cavaliers.

1787. Tenture des 6 pièces pour le Roi.

1793. Commande de 4 pièces, sans bordures, 3e, 2e, 4e, 6e.

MEUBLE MILITAIRE

2 Sophas

FAUTEUILS

DOSSIERS

1er. Le hussard le mousquet sur l'épaule.
2e. Les 2 cavaliers à la suite du chariot.
3e. Le hussard le sabre à la main.
4e. La conversation sur la caisse.
5e. Le pourvoyeur.
6e. Le trompette.
7e. La voiture de bagages.
8e. Le domestique le fouet à la main.

SIÈGES

1er. L'officier à la redingote bleue.
2e. L'artillerie.
3e. L'officier à manteau écarlate et le cheval blanc.
4e. Les 2 cavaliers habit jaune cru, un sanglant le cheval.
5e. Le berger tenant son chapeau à la main.
6e. Le domestique tenant son fouet et un cheval.
7e. L'officier à manteau bleu passant l'eau.
8e. La cuisine.

2 ÉCRANS MILITAIRES

1er. L'officier en habit bleu.
2e. L'officier et son nègre.

1788

LES SCIENCES ET LES ARTS

d'après Lagrenée

Tenture de 4 pièces.

1re pièce.	La Peinture et la Sculpture,	fait 3 fois
2e —	L'Agriculture,	— 2 —
3e —	Le Commerce,	— 1 —
4e —	La Sculpture,	— 2 —

1788. Commande de 3 pièces, 1re, 2e, 3e.
1788. Commande de 2 pièces, 4e, 1re.
2 canapés, 2 tête-à-tête, 8 fauteuils.
1790. Pour le Roi, les 4 pièces.
2 canapés et 12 fauteuils.
1792. 2 pièces, l'Agriculture et la Sculpture et la Peinture (1re et 4e) en 1 seule pièce.

MEUBLE

1791. 1 canapé et 4 fauteuils.

MEUBLES

Dossiers à figures et Sièges avec animaux
2 sophas. 12 fauteuils.

1788. Commande de 2 sophas.
1er dossier, le Commerce; 2e, l'Agriculture; siège avec Paysage.

12 fauteuils, dossiers à figures.

Dossier du 1er canapé : la figure du Commerce.
Siège — — de l'Agriculture.
Dossier du 2e canapé : la figure de l'Agriculture.
Siège — — du Commerce.

1793. Deux canapés à figures, genre arabesque, avec milieu à figures des Sciences et des Arts au dossier, oiseaux aux sièges, plates-bandes desdits aux ruisseaux, joues à papillons et volatiles, bras à jasmin, le tout fond vert en soie avec pourtour; 12 fauteuils pour le magasin.

DOSSIERS

2e La Renommée.
3e La Sculpture.
4e La Peinture.
5e La Géométrie avec globe.
6e La Géométrie d'optique.
7e La Musique.
8e L'Astronomie.
9e L'Architecture.
10e La Mécanique.
11e Le Génie.
12e Le Commerce.

SIÈGES

2e L'Astronomie.
3e L'Agriculture.
4e La Renommée ou histoire.
5e L'Architecture.
6e Le Génie ou la Géométrie.
7e La Peinture.
8e Le Moulin à vent.
9e La Musique.
10e Le Commerce.
11e La Mécanique.
12e L'Astronomie.

1790

LES PARTIES DU MONDE (1)

d'après Lebarbier

1re pièce. L'Europe.
2e — L'Asie.
3e — L'Afrique.
4e — L'Amérique.

1790. Pour le Roi, commande des 4 pièces de la tenture et des meubles.

MEUBLES

Deux canapés.

1er canapé. Dossier: l'Asie et l'Afrique; Siège : l'Europe et l'Amérique.
2e — Dossier: l'Europe et l'Amérique; Siège : l'Asie et l'Afrique.
12 fauteuils. Dossiers à figures; sièges à paysage.

(1) Ces quatre Parties du monde avec les canapés et les fauteuils décorent un des salons de l'hôtel de M. Gaston Ménier.

1792

HISTOIRE D'ALEXANDRE

d'après Lavallée Poussin

1re pièce : Alexandre serrant l'Iliade.

2e — Alexandre recommandant le secret à Ephestion.

3e — Alexandre félicitant les mânes d'Achille.

4e — Alexandre donnant la liberté à Timoclée.

1792. Commande 504. Cette suite n'a été exécuté qu'une fois.

TABLEAUX PEINTS PAR MONSIAU

Aristote amoureux traînant le char d'Aspasie surpris par Alexandre, exécuté 2 fois.

1792. Commande 504.

1793. Commande 567.

Alcibiade chez les femmes, surpris par Socrate, exécuté 2 fois.

1792. Commande 549.

1793. Commande 267.

TABLEAUX PEINTS PAR DESORIA

Achille reconnu par Ulysse à la cour de Lycomède, reproduit 2 fois.

1792. Commande 549.

1793. Commande 567.

Achille rendant Briséis aux députés d'Agamemnon, reproduit 2 fois.

1792. Commande 504.

1793. Commande 567.

Tentures de 5 aunes 2/16 de haut.

1re pièce. 2 premiers côtés de pièces, composés chacun de deux pilastres et d'un panneau arabesque (jour gauche en regardant le tableau), dit les deux coqs.

2e — 2 deuxièmes côtés de pièces de 5 aunes 2/16 de haut, aussi composées de deux pilastres et d'un panneau arabesque, dit l'Aigle (jour droit en regardant le tableau).

3e — 2 côtés de pièces composées de deux pilastres et un panneau arabesque, dit les deux boucs (de jour gauche en regardant le tableau).

4e pièce. 2 côtés de pièces composées chacune de deux pilastres et un panneau arabesque dit le Bellier et l'agneau (jour droit en regardant le tableau). Commande 567.

COMMANDES DE MEUBLES

de 1725 à 1790

1725. 1 canapé à pavots.

1734. 1 canapé et joues, 6 fauteuils.

1735. Sopha à fables et à fleurs (d'après Oudry), les fables de La Fontaine.

1735. Idem.

1735. 1 bannière.

1736. 16 fauteuils.

1737. 12 fauteuils à fables.

1737. 6 fauteuils velours d'Utrech.

1737. 3 fauteuils jaunes ornements bleus, pour M. de Durfort.

1738. Un ciel de dais.

1738. Un écran de M. Fagon.

1739. Sopha à fond brun pour Mme de Villemur.

1739. Sopha des fauteuils à fable fond brun, pour M. de Melley.

1739. Sopha et 6 fauteuils à touffes, à fond brun et à fables pour Mme Lepinaut.

1741. 1 écran pour M. d'Argenson.

1742. Chasuble, croix de chasuble à fond d'or, pour M. Le Premier.

1742. Bandes damassées, pour M. le Premier.

1743. 8 fauteuils à touffes et sopha fond brun, pour Caen.

1743. 6 fauteuils à bouquets de fruits, pour M. Boudray.

1744. 6 fauteuils à fables fond brun, sopha, pour M. Haudry.

1744. 1 écran, pour M. d'O, de Caen.

1744. 6 fauteuils, bordures à chèvrefeuilles, pour M. de la Haye.

Chaises à la Reine.

1744. 1 écran, pour M. des Brières.

1745. Sopha à touffes, pour Mme de Nizon.

1745. 6 fauteuils à fables, pour M. de Croizilles.

1745. 10 fauteuils, pour M. le Contrôleur général, Rouen.

1746. 8 fauteuils à touffes, pr Mme de Lépinaut.

1746. 1 sopha, pour M. de Croizilles, Rouen.

1746. 1 sopha, pour le Contrôleur général.

1746. 6 fauteuils à chèvrefeuilles, pour Mme de la Haye.

1746. 6 fauteuils à fables, pour M. Boudret.

1747. 1 sopha, pour M. Boudret.

1747. 1 sopha, pour M. Gigault.
6 fauteuils à bouquets de fruits, fond de soie jonquille.

1747. 6 fauteuils à chèvrefeuilles, pour Mlle Thibaut.

1747. 1 sopha, pour M. de Croizilles.

1747. 1 paravent, pour M. Lallement de Retz.

1747. 6 fauteuils à fables, pour M. Gigault.

1747. 1 sopha, pour M. de Chabant.

1748. 10 fauteuils à fables, pour M. de Langlotier.

1748. 10 fauteuils, pour M. de Chabant.

1748. 10 fauteuils, pour M. Brochant.

1748. Sopha, pour M. Brochant.

1749. 8 nouveaux fauteuils, pour M. de Meulan.

1749. 10 fauteuils à fables, pour M. Langlotier.

1749. 8 fauteuils à chèvrefeuilles, pour M. Pienson.

1749. 1 sopha, pour M. de Meulan.

1749. 1 sopha, pour M. Roussel.

1749. 6 fauteuils, pour M. de la Reynière.

1750. 1 sopha, pour l'Infant Don Philippe.

1750. 8 fauteuils, pour l'Infant don Philippe.

1750. 5 fauteuils, pour M. de la Fontaine.

1750. 8 fauteuils, pour la Suède.

1750. 8 fauteuils, pour M. Pienson.

1751. 8 fauteuils, pour Mlle de Lucet et 1 sopha.

1751. 8 fauteuils, pour M. Langlois.

1751. 8 fauteuils, pour M. Dodun.

1751. 1 sopha et 8 fauteuils, pour M. Boucher.

1751. 8 fauteuils, pour M. Langlotier.

1751. 8 fauteuils du nouveau dessin, pour M. Lalande.

1751. 8 fauteuils, pour M. Berlue.

1752. 4 fauteuils du nouveau dessin, pour M. Lalande.

1752. 1 sopha et 8 fauteuils, pour M. Berlue.

1752. 6 fauteuils, pour M. Leroy.

1753. Sopha, 8 fauteuils, pour M. Dodun.

1753. 6 fauteuils, pour Mme de Villemure.

1753. 6 fauteuils et un sopha, pour M. Barillon.

1753. 6 fauteuils, pour Mme de la Haye.

1753. 1 sopha et 12 fauteuils, pour le Prince d'Esterhasy.

1754. 8 fauteuils, pour M. de la Fontaine.

1754. 1 sopha, pour Mme de Semonville.

1754. 8 fauteuils, pour M. Dodun.

1754. 4 fauteuils, pour le magasin.

1754. 8 fauteuils, pour M. de la Live d'Epinay.

1754. 6 fauteuils, pour M. de la Fontaine.

1754. 4 fauteuils, pour Mme de la Haye.

1754. 1 sopha, 12 fauteuils, pour le Baron de Thiers.

1754. 2 fauteuils, pour M. de la Fontaine.

1754. 1 sopha et 6 fauteuils pr M. de Trudaine.

1754. 6 fauteuils, pour M. Aubry.

1754. 1 sopha et 8 fauteuils, pour M. Douet.

1754. 1 sopha et 6 fauteuils, pour M. Marchand.

1755. 10 fauteuils, pour le magasin.

1755. 1 sopha, pour M. de Beaumont.

1755. 6 fauteuils, pour M. de Chomilly.

1759. 4 fauteuils, pour M. de Cuissy.

1759. 6 fauteuils, pour le Roy.

1759. 6 fauteuils, pour le Prince d'Estérhazy.

1759. 1 écran, pour M. Richard.

1759. 2 fauteuils, pour M. Boudray

1759. 2 fauteuils pour le Prince d'Esterhazy.

1759. 2 fauteuils, encoignure de sopha, pour M. de Cuissy.

1759. 1 sopha pour le Roy ; siège : le Berger; dossier : la Pipée aux oiseaux.

1760. 1 sopha en grand, pour le Roy. Siège : Le Brouetteur. Dossier : La Joueuse de flûte.
8 fauteuils à figures : 1er dossier : Le Pêcheur. — 2e dossier : la Pipée aux oiseaux. — 3e dossier : le Déjeuner. — 4e dossier : la Dormeuse. — 5e dossier : le Pigeon. — 6e dossier : le Berger. — 7e dossier : le Joueur de flûte. — 8e dossier : le Pied de bœuf.
Les 8 sièges : le Chien et la cigogne. — Le Faisan. — Manchettes.

1760. Pour le Roi, un sopha à fleurs et le fauteuil à fleurs.

1760. 6 fauteuils, pour M. Jonel.

1760. 1 sopha et 6 fauteuils, pour M. d'Ormesson.

1761. 1 sopha, pour M. de Flesselle.

1761. 6 fauteuils à fleurs, pour le magasin; 1 sopha à fleurs.

1761. Nouveau sopha à figures, dit Apollon.
8 fauteuils nouveaux à figures représentant :
Dossiers : 1er, l'Astronomie ; 2e, la Comédie ; 3e l'Architecture ; 4e, le Génie ; 5e, l'Histoire ; 6e la Peinture ; 7e la Sculpture ; 8e, la Musique. — Sièges : mêmes sujets.



ENLÈVEMENT D'EUROPE

Tenture des Amours des Dieux

d'après Boucher.

1762. 2 sophas à figures. Dossiers : 1er, la Pipée aux oiseaux. 2e, la Joueuse de flûte.

6 fauteuils. 1er dossier : le Pêcheur. Siège : le Chien et la cigogne. — 2e dossier : la Pipée aux oiseaux. Siège : le Faisan. — 3e dossier : le Déjeuner. Siège : le Renard. — 4e dossier : la Dormeuse. Siège : le Canard. — 5e dossier : le Pigeon. Siège : le Chien en arrêt. — 6e dossier : le Berger. Siège : les Moutons.

Manchettes, bas de sopha, pour M. Bertin.

1763. Sopha à figures, 8 fauteuils à figures, pour le magasin.

1763. Un sopha. Dossier : la Joueuse de flûte. Siège : le Brouetteur.

6 fauteuils à figures. 1er dossier : le Pêcheur. Siège : le Moulin à vent. — 2e dossier : la Pipée aux oiseaux. Siège : les Moutons. — 3e dossier : le Déjeuner. Siège : les Canards. — 4e dossier : la Dormeuse. Siège : les Perdrix. — 5e dossier : le Pied de bœuf. Siège : le Renard. — 6e dossier : le Berger. Siège : le Chien en arrêt.

Pour M. Boulard de Gatillon.

1764. 2 sophas et 8 fauteuils à fond de soie bleue, pour M. Bertin.

1765. 2 écrans, pour M. Bertin. 1er écran : la Musique ; envers : fleurs et fond. — 2e écran : le Chien et le faisan ; envers : fleurs et fond.

Sopha à une seule figure.

1765. Un grand sopha. Dossier : la Pipée aux oiseaux. Siège : même sujet.

2 petits sophas. 1er dossier : le Pêcheur. Siège : les Canards. — 2e dossier : le Joueur de flûte. Siège : le Dogue et le cygne.

Pour M. de Bussy.

1766. 2 fauteuils à fleurs, 1 écran à fleurs ; derrière de l'écran, fleurs ornements et ceps de vigne, pour M. le contrôleur-général de L'Averdy.

1766. Ecran à fleurs représentant le Chien et le faisan ; derrière de l'écran : fleurs, raisins et ornements, pour M. de Bussy.

1766. 2 sophas à figures. 1er dossier : la Pipée aux oiseaux. Siège : le Berger. — 2e dossier : la Joueuse de flûte. Siège : le Brouetteur.

8 fauteuils. 1er dossier : le Pècheur. Siège : le Dogue et la cigogne. — 2e dossier : la Pipée aux oiseaux. Siège : le Chien et le faisan. — 3e dossier : le Déjeuner. Siège : le Renard. — 4e dossier, la Dormeuse. Siège : les Canards. — 5e dossier : le Pigeon. Siège : les Perdrix. — 6e dossier : le Berger. Siège : les Moutons. — 7e dossier : le Joueur de flûte. Siège : le Moulin à eau. — 8e dossier : le Pied de bœuf. Siège : le Moulin à vent. — Manchettes.

Pour M. le duc de Saint-Florentin.

1766. 1 sopha à fleurs ; 6 fauteuils, pour M. le vicomte de Choiseul.

1766. 8 fauteuils à plusieurs figures semblables à ceux de M. de St Florentin, pour Mme de Noailles, mais de dimension un peu plus grande.

1766. 1 fauteuil à fleurs avec fables. — 2 fauteuils à une seule figure. 1er fauteuil : la Comédie ; 2e, l'Astronomie.

1 fauteuil à plusieurs figures. Dossier : la Pipée aux oiseaux. Siège : les Canards. — Pour le magasin.

1767. Ecran à deux faces. La Musique. — Le Chien et le faisan, pour M. de St Florentin.

1767. 1 fauteuil à fleurs simples et à fable. 3 fauteuils à bouquets de fleurs, fond de laine jaune ; 4 fauteuils à fond jaune, guirlandes de fleurs et oiseaux. Manchettes. Pour le Magasin.

1 fauteuil à fleurs et ornements.

1767. 2 écrans. 1er, la Musique. 2e, le Chien et le faisan. Envers de l'écran, fleurs fond de soie bleue, pour M. de Choiseul.

1768. 7 fauteuils à fleurs, ornements et fables, 7 paires de manchettes. 2 écrans complets. 1er, la Musique. 2e, Le Chien et le faisan, pour M. le baron de Breteuil.

Sopha à figures. La Joueuse de flûte. Joues du sopha.

8 sièges de fauteuils : 1er, le Pêcheur. 2e, la Joueuse de flûte. 3e, la Pipée aux oiseaux. 4e, le Déjeûner. 5e, le Pigeon portant la lettre. 6e la Dormeuse. 7e, le Berger. 8e le Pied de bœuf. — Dossiers : 1er, le Pécheur. 2e, le Pigeon portant la lettre. 3e, le Déjeuner. 4e, la Dormeuse. 5e, le Joueur de flûte. 6e, le Berger. 7e, le Pied de bœuf. 8e, la Pipée aux oiseaux. — Manchettes encoignures du sopha. Pour M. de Breteuil.

1768. 2 fauteuils à plusieurs figures. 1er dossier : la Pipée aux oiseaux. Siège : les Perdrix. — 2e dossier : le Berger portant des fleurs. Siège : le Déjeuner. Pour Mme Charron.

1768. Ecran : La Musique. Dossier et siège du sopha dit la Joueuse de flûte. 1er dossier : la Cage. Siège : le Brouetteur. — 2e dossier : la Pipée aux oiseaux. Siège : le Berger. — 4 bras de sopha.

8 fauteuils à plusieurs figures. 1er dossier : le Pècheur. Siège : le Dogue et le cygne. — 2e dossier : la Pipée aux oiseaux. Siège : le Chien et le faisan. — 3e dossier : le Déjeuner. Siège : le Renard. — 4e dossier : la Dormeuse. Siège : la Perdrix et le chien en arrêt. — 5e dossier : le Pigeon portant la lettre. Siège : les Moutons. — 6e dossier : le Berger portant des fleurs. Siège : le Moulin à eau. — 7e dossier :

le Joueur de flûte. Siège : le Moulin à vent. — 8e dossier : le Pied de bœuf. Siège : les Canards. — 8 paires manchettes. Pour M. Trudaine de Montigny.

1769. 1 sopha à fleurs et ornements, bras, 8 fauteuils à fleurs et ornements ; pour le Roi.

1769. 6 fauteuils à fleurs ; 6 paires de manchettes; 2 fauteuils à guirlandes, à fond jaune, aux oiseaux; 2 fauteuils à bouquets de fleurs et fond jaune avec rubans; 4 paires manchettes; pour la princesse Esterhazy.

1770. Sopha et fauteuils à figures représentant des jeux russiens.

Dossier du sopha : une danse. Siège analogue au dossier, avec fond de soie bleue.

4 dossiers et 4 sièges de fauteuils dits jeux d'enfants. 1er dossier : la petite Fille qui donne la bouillie au chat. Siège : Fleurs et fond. — 2e dossier : l'Officier qui exerce le chien. Siège : Fleurs et fond. — 3e dossier : La petite Laitière. Siège : Fleurs et fond. — 4e dossier : le Battelier. Siège : Fleurs et fond. Ecran, dit le Maître d'école. Envers: fleurs et fond bleu de soie; pour M. de Chevreuse, Gouverneur de Paris.

1770. Sopha à fleurs, ornements de différentes moulures et fables, pour M. Brochand.

1770. 2 bergères à figures. 1er dossier : le Pêcheur. Siège : le Déjeuner. — 2e dossier : la Cage. Siège : le Pigeon. — Joues et plates bandes; pour M. le Comte de Saint-Florentin.

1770. Meuble à fleurs et ornements de différentes couleurs. Sopha; 8 fauteuils; pour le Roi.

1770. 6 fauteuils à plusieurs figures. 1er dossier: le Pêcheur. Siège : le Moulin à vent. 2e dossier : la Pipée aux oiseaux. Siège : le Renard. — 3e dossier : le Déjeuner. Siège : les Canards. — 4e dossier : la Dormeuse. Siège : le Chien et la perdrix. — 5e dossier : le Pigeon. Siège: les Moutons. — 6e dossier : le Berger jouant de la flûte. Siège : le Moulin à eau ; manchettes; pour M. de Flavigny.

1770. 2 fauteuils à double ornements; 2 autres à simple ornement; pour le magasin.

1770. 7 fauteuils à doubles ornements; les deux sophas à fleurs et double ornements ; écran à figures : la Musique; à l'envers : le Chien et le Faisan ; pour le Roy, destiné au Contrôleur Général, l'abbé Terray.

1771. 2 fauteuils à guirlande de fleurs à fond jaune, manchettes; pour l'abbé Terray.

1771. Sopha, danse d'enfants Russiens; 4 joues de sopha; l'Ecran, le Maître d'école; 4 fauteuils des jeux Russiens. 1er dossier : la petite Fille et le chat. Siège : le Musicien. — 2e dossier : le petit Officier et son chien. Siège : la Marchande de poisson ou la pêcheuse. — 3e dossier : le petite Laitière. Siège : la Jardinière. — 4e dossier : le petit Batelier. Siège : la Bergère ; pour le Roy, échangé à Mme de Chevreuse.

1771. Sopha à figures des jeux Russiens et 4 fauteuils dossiers et sièges semblables, 1er, la petite Pêcheuse, 2e, le petit Musicien. 3e, la petite Jardinière. 4e, la petite Bergère ; pour le Roi, cédé à M. de Châteaux.

1771. Dossier et siège du grand sopha à double ornement, le fond brun; bras du sopha; 8 fauteuils à fond brun à simple ornement et rapport d'animaux, les fables; le petit sopha à fleurs et ornements, fond brun, même dessin que le grand ; pour le Roi.

1771. Sopha à fleurs et ornements de différentes couleurs; 8 bras de sopha; 8 fauteuils pareils; 2 écrans complets. 1er, la Musique, fond à fleurs, fond de soie bleue. — 2e, le Chien et le faisan, même fond qu'au 1er, pour le Roi.

1772. Le grand sopha à double ornement, fond brun et blanc, les bras; pour le Roi.

1772. 6 fauteuils à double ornement, fond brun et fond gris blanc; bras desdits; pour le Roi, destiné à M. Bertin.

1772. 1 fauteuil à figure d'enfant Russien, comme échantillon, pour le magasin.

1772-1773. Le petit sopha à fleurs et ornements, fond brun, en place de celui à fond brun et jaune, pour servir avec les fauteuils à simple ornement; 6 fauteuils à fleurs et simple ornement et fables par les milieux; sopha à fleurs et ornements de différentes couleurs, bras du sopha; les 6 fauteuils de même; pour le Roi.

1773. Le sopha à guirlandes de fleurs, fables et fond brun ; les 6 fauteuils pareils; pour le Roi.

1773. 2 sophas. 1er dossier : la Pipée aux oiseaux, Siège : Le Berger. — 2e dossier : la Joueuse de flûte. Siège : le Brouetteur.

Les 7 fauteuils pareils. 1er dossier: le Pêcheur. Siège : le Chien et le faisan. — 2e dossier : la Pipée aux oiseaux. Siège : le Dogue et le cygne. — 3e dossier : le Déjeuner de vendange. Siège : le Renard. — 4e dossier : la Dormeuse. Siège : les Canards. — 5e dossier : les deux Bergers et le pigeon. Siège : le Moulin à vent. — 6e dossier. le Joueur de flûte. Siège : les Moutons. — 7e dossier : le Pied de bœuf. Siège : le Moulin à eau, pour le Roy.

1773. 2 écrans et leurs envers. 1er, la Musique. 2e, le Chien et le faisan. Envers des écrans : Fleurs, fond de soie blanc ; pour le Roy.

1773. Le grand sopha à fleurs et ornement, fond brun et jaune ; 8 fauteuils pareils ; pour le magasin.

1773. Sopha des jeux Russiens. L'écran : le Maître d'École ; 8 fauteuils des jeux Russiens.
Dossiers : 1er, la petite Fille et son chat. 2e, le petit Officier. 3e, la petite Laitière. 4e, le petit Batelier. 5e, la petite Marchande. 6e, le petit Musicien. 7e, la petite Jardinière. 8e, la petite Bergère. Mêmes sujets pour les sièges. Manchettes. Pour le magasin.

1775. Le sopha à figures, d'après le tableau de M. Casanova. 2 bras de sopha.
8 dossiers de fauteuils. 1er dossier : la Femme assise et la femme rousse. Siège : le Mulet abattu. - 2e dossier : la Femme, le chien et le panier. Siège : le Maréchal. — 3e dossier : le Mulet sur le pont. Siège : l'Homme à cheval, la femme et un enfant. — 4e dossier : l'Homme qui raccommode ses ballots. Siège : la Laveuse, l'homme et son âne. — 5e dossier : l'Âne et les paniers. Siège : la Vache blanche. — 6e dossier : la Femme qui trait la chèvre. Siège : l'Homme tenant un paquet et la vache brune. — 7e dossier : l'Homme rouge sur le cheval blanc. Siège : le Berger appuyé regardant le mouton dans l'eau. — 8e dossier : la Femme montée sur un âne. Siège : le Berger qui dort.

1775. 1 sopha à guirlandes de fleurs. 8 fauteuils pareils ; bras du sopha et manchettes.
8 feuilles de paravent : 1re feuille, l'Homme habillé de rouge, monté sur le cheval blanc. 2e, le Maréchal. 3e, le Mulet abattu. 4e, le Mulet sur le pont. 5e la Femme qui trait la chèvre. 6e, le Dormeur. 7e, la Femme montée sur l'âne. 8e, l'Homme qui tient un paquet sous son bras.
8 feuilles pour les revers du paravent, qui sont des bouquets de fleurs sur un fond de laine citron ; pour M. d'Invault.

1776. Sopha à fleurs, fond blanc et brun ; 8 fauteuils pareils ; 4 fauteuils à simple ornement ; 8 fauteuils à fleurs, fond brun et blanc ; pour le magasin ; 1 fauteuil à bouquets et fond jaune.

1776. Sopha à guirlande de fleurs et fables ; pour le Roi ou le magasin.

1777. 1 sopha à bouquet et fond de Damas rouge ; 8 fauteuils pareils ; pour le magasin.
Le sopha et les 8 fauteuils à figures de M. Casanova ; pour le Roi.

1777. Le petit sopha à figures et les 8 fauteuils de Casanova. L'écran : la Musique, fond de soie bleue, bouquet de fleurs. Bras pour le petit sopha. — Sopha à bouquets de fleurs et fond de laine bleue. Ecran : bouquets de fleurs et fond blanc ; envers : le Chien et le faisan. Bras de fauteuils ; manchettes ; pour M. de Fourqueux.

1777. La Musique, fond de fleurs et soie grise.
Le Chien et le faisan, fond à fleurs et à fond jaune, 2 répétitions ; pour le magasin.

1778. Sopha à fleurs et à bouquets et rubans fond blanc ; 12 fauteuils ; écran pareil ; bras et manchettes ; pour le magasin. Sopha, 5 fauteuils et l'écran à bouquets de fleurs et rubans, fond jaune.

1777. 8 fauteuils à figures, d'après Casanova ; pour le magasin ou le Roi, pour remplacer ceux qui ont été cédés à M. de Fourqueux.

1778. Sopha et 8 fauteuils à guirlandes de fleurs, bras, manchettes.
8 autres fauteuils de supplément et 1 sopha ; pour le magasin.

1778. 1 écran à figures ; sopha à figures ; 8 fauteuils : Amusements de la campagne, d'après Casanova ; 2 dormeuses ; 2 bergères ; pour le marquis de Chastulé.

1778. 4 feuilles d'écran : 1re, la Voiture. 2e, l'Homme à la bourrique. 3e, la Femme et son enfant. 4e, le Berger.
4 autres feuilles d'écran, pour le Roi.

1779. Dossier et siége du sopha en ottomane des jeux russiens ainsi que la plate-bande, le bourrelet et les deux joues extérieures ; pour M. Darras.

1780. 12 fauteuils à figures, pour M. Bertier de Sauvigny. — Voir la tenture de l'Education.

1779-80. Le sopha Russien et les 8 fauteuils sièges et dossiers pareils. L'écran et son revers.

1780. 1 fauteuil des jeux Russiens ; dossier, la petite Fermière ; siège, la Laitière. Pour le magasin.

1780. 2e ottomane Russienne. Dossier, siège, joues extérieures, etc.
6 fauteuils. 1er, la Laitière. 2e, le petit Batelier. 3e, le Marchand de poisson. 4e, le petit Musicien. 5e, la Jardinière. 6e, la Bergère. Dossiers et sièges semblables. Pour M. Darras.

1782. 5 fauteuils à fleurs, fond vert et blanc. Attributs de dessin ; pour le magasin.

1782. Sopha à figures ; 4 bergères ; 8 fauteuils ; les cantonnières ; 8 chuttes et 4 pentes, d'après Huet. Pièce de commande 162.

1782. 1 sopha, le dossier représentant une Danse d'enfants, avec effet de draperie cramoisie; le siège, un Paysage avec animaux et divers attributs; 18 manchettes.

Fauteuils. 1[er] dossier : le Canard et le caniche. Siège : les Attributs du berger. — 2[e] dossier: le Joueur de tambour qui fait danser son chien. Siège : le Chien et les oies. — 3[e] dossier : la Chasse où est l'amazone. Siège : les Attributs de la musique. — 4[e] dossier : le Joueur de musette. Siège : Repas de chasse. — 5[e] dossier : la Pêche à la ligne. Siège : le Coq, la poule et les poussins. — 6[e] dossier : la Chasse au cor, 3 figures. Siège : le Chat et le paon. — 7[e] dossier : le Joueur de tambourin, 2 figures. Siège : le Rendez-vous de chasse. — 8[e] dossier : la Joueuse de guitare ou jardinage. Siège : le Coq d'Inde. — 4 chutes de cantonnières à draperie cramoisie. Commande 181.

1782. 5 fauteuils à figures, dessin des arabesques, à fond vert et blanc.

1782. 1 canapé, 2 bergères, 8 fauteuils, 8 cabriolets; bras de canapé, de fauteuils et cabriolets; 2 cantonnières, chutes, pentes, etc. Commande 52.

1 fauteuil et 2 tabourets d'église. — Dossier : figure, paysage, ciel. Siège : paysages et bordures.

1782. 2 cantonnières, chutes et pentes à effet de draperies bleue et franges de diverses couleurs. Canapé, dossier, siège et joues; 8 fauteuils. Commande 136.

1782. 2 cantonnières à fleurs et effets de draperies vertes; 6 fauteuils à effets de draperies vertes et panier de fleurs. Commande n° 7.

1782. 2 canapés; l'un à effet de draperies écarlates avec figures; l'autre à fond vert et blanc.

8 fauteuils, 8 dossiers à figures; dessins en arabesque et effets de draperies écarlates; 8 sièges avec bouquets de fleurs et oiseaux, fond vert et blanc, plates-bandes et bras. Commande n° 38.

1782. 12 premiers cabriolets en mosaïque, fond de laine bleue; pour le magasin.

1783-84. 12 cabriolets à fond de laine bleue et blanche, à fleurs et ornements; pour les apprentifs.

1784. 2 cantonnières; 4 chutes, effets de draperies bleues.

Lit complet contenant : le carré de la contre-pointe, le traversin, les bouts dudit, 3 soubassements, 6 pentes, 2 bonnes grâces, l'Impérial et les courbes dudit, ainsi que le dossier et le champ tourné; 2 plates-bandes pour le dossier du lit et les trois bourrelets de la contre-pointe.

2 bergères; 8 fauteuils, plates-bandes, joues des bergères, bras, manchettes.

4 panneaux, dessins pleins, arabesque à effet de draperie bleue : un à rosiers et un à lilas. Commande n° 31.

1785. 4 chutes de cantonnières. 2 pentes de cantonnières. Commande n° 86.

1784. 2 cantonnières, bordure couleur lilas; 2 canapés; 2 bergères; 6 fauteuils. Commande n° 15.

12 cabriolets, premier dessin à fond de laine, vert d'eau. Ornements jaunes et bouquets blancs détachés, pour le magasin.

1784. 4 cantonnières effet de draperies violettes et vertes. Même dessin que celle n° 86.

2 sièges de sophas à paysages : 1[er], la Femme qui conduit son troupeau. 2[e], l'Homme monté sur sa bourrique.

2 dossiers à figures : 1[er], l'Homme monté sur le cheval. 2[e], l'Ane portant des paniers d'œufs.

12 sièges de fauteuils à paysage : 1[er], attributs de bergère. 2[e], attributs de musique. 3[e], le Coq, la poule et les poussins. 4[e], le Coq d'Inde. 5[e], le Rendez-vous de chasse. 6[e], le Repos de chasse. 7[e], le Chien et les oies. 8[e], le Chat et le paon. 9[e], la Vache blanche et les trois Moutons. 10[e], les deux Chevaux et la chèvre. 11[e], la Vache blanche et le cheval. 12[e], le Cheval et le ballot; pour le magasin.

1784. 8 chaises à mosaïque, fond de laine bleue; pour les apprentifs.

1784. 2 cantonnières à palmier et à effet de draperie écarlate.

1 sopha, dossier à fleurs et milieu à figure pastorale, fond vert et blanc en soie. Siège : fleurs, attributs, fond de soie blanc et vert en pourtour, plates-bandes; 4 joues, dont 2 à figures et 2 à fleurs et ornements, fond vert et blanc.

10 dossiers de fauteuils à figures et fleurs. Draperies écarlates et milieu à figure.

10 sièges à fleurs, fruits, fond vert et blanc; 10 paires de manchettes; 1 feuille d'écran à figure et effets de draperie écarlate. Commande n° 200.

1784. 3 pentes de cantonnières, dessins arabesques à palmier et effet de draperie écarlate. 6 chutes. Commande n° 162.

2 sophas. 1[er] dossier : la Danse, le joueur de vieille. Siège : le Bateau. — 2[e] dossier : une Danse, le joueur de hautbois. Siège : la Pêche. — Les petits dossiers de sopha : 1[er], l'Officier à cheval blanc et manteau écarlate. 2[e], le Domestique et les deux chevaux. 3[e], l'Officier habillé de bleu. 4[e], le Berger son chapeau à la main.



LA PIPÉE AUX OISEAUX
Tenture de la Noble Pastorale
d'après Boucher.

4 sièges : 1er, la Femme montée sur son cheval et la vache blanche. 2e, les deux Chevaux et la chèvre. 3e, l'Homme qui fait un paquet. 4e, la Vache blanche.

6 dossiers de fauteuils.

6 sièges : 1er, la Femme qui trait la chèvre. 2e, l'Homme monté sur un cheval blanc. 3e, l'Homme conduisant le taureau blanc. 4e, la Vache rousse. 5e, le Berger qui dort. 6e, l'Homme monté sur le cheval et le chien dans l'eau.

24 joues pour les 6 sophas, dehors et dedans. — Commande n° 204.

1785. 14 chuttes de cantonnières. 14 pentes : 6 à peaux de tigre, 8 à draperies bleues et fleurs. — 14 bouts d'écharpe : 6 à draperies et peaux de tigre, 8 à draperies bleues et à fleurs. — 4 canapés. — 4 fauteuils à carreaux et effets de draperies bleues et tigre. — 6 fauteuils garnis, à effet de draperies et tigre. — Commande n° 203.

1786. 12 cabriolets à bouquets de fleurs, ornements fond de laine bleu et blanc. — Supplément à la commande n° 203.

1786. Sopha à dossier à fleurs, ornements et animaux, fond de laine marron au pourtour et soie blanche ; 6 fauteuils et 6 cabriolets. — Commande n° 246.

1786. 6 chaises carrées à mosaïque; pour le magasin.

1786. 12 cabriolets à mosaïque; pour le magasin.

1786. 2 dessus de glace en genre arabesque ; 3 pentes de cantonnières en genre arabesque et effet de draperie; 6 chutes de cantonnières. — Commande n° 198.

1786. 14 chutes de cantonnières à peau de tigre. — Commande n° 203.

1786. 4 canapés à carreaux, joues de dedans et de dehors, plates-bandes à entrelacs de jasmin ; bourrelets et bras pour les 4 sophas, pour les bergères.

2 bergères. Dossiers : fleurs, draperies, ornements. 12 dossiers et sièges de fauteuils à carreaux. — Commande n° 92.

1786. 12 chutes de cantonnières, dessin arabesque et effets de draperie verte ; 6 pentes de cantonnières ; 2 canapés, l'un à carreau et l'autre à l'anglaise; plates-bandes, bourrelets, joues et bras; 6 bergères à carreaux ; 20 fauteuils à carreaux ouverts; plates-bandes, bourrelets et bras; 31 chaises, plates-bandes pour lesdites. — Commande n° 116.

1786. Lit: 4 bonnes grâces, 7 pentes et 3 soubassements à draperies russes; 1 courtepointe, 1 traversin, bouts dudit; dossier impérial du lit, le tout en dessin arabesque, ainsi que le chantourné et 3 bourrelets. — Commande n° 246.

1787. 1 feuille d'écran, dite Cueilleur de cerises, à effet de draperies bleues; 12 cabriolets à rubans, bouquets et fond de laine bleu, faits par les apprentifs.

1787. 4 sophas, joues, bras et plates-bandes. — Commande n° 190.

1787. 10 chutes de cantonnières, dessin arabesque et effet de draperies vertes. — Commande n° 239.

2 canapés complets ; 6 fauteuils; 12 cabriolets.

1787. 1 sopha à fond de soie bleue, fleurs, ornements, attributs; 6 fauteuils semblables au dessin du sopha, pour le magasin.

1787. 2 sophas, dessin semblable à la commande n° 92, pour le magasin.

1787. 2 sophas; 2 tête-à-tête complets et 2 gondoles; 4 fauteuils meublant complets; 4 grandes voyeuses et 4 petites; 6 cabriolets, 4 chaises. — Commande n° 245.

1787. 12 cabriolets (petits fauteuils légers), complets, à fleurs d'ornements et fond de laine bleu et blanc; pour le magasin.

1787. 1 canapé, 1 dossier à figures et 1 siège à attributs; 10 fauteuils complets. — Commande n° 285.

1787. 2 écrans militaires : 1er, l'Officier en habit bleu; 2e, l'Officier avec son nègre, 3 figures. Sopha dit militaire, pour le Roi, d'après Casanova.

1788. 4 dossiers et 6 sièges de cabriolets à carreaux, pareils au n° 245.

1788-89. 6 fauteuils à Altea, vase de fleurs, fond de laine vert au pourtour et aurore foncée; 12 fauteuils à pieds d'alouettes, fond de laine blanc, pour les apprentifs; pour le magasin.

1787. Sopha dit les Arts et les Sciences avec figures, fleurs et rubans; 6 fauteuils à figures, fleurs et rubans, dit les Sciences et les Arts. — Commande n° 325.

1788. Sopha complet, dessin Altea, fond de soie bleu et blanc; 8 fauteuils à Alteas, fond bleu et blanc en soie ; 3 douzaines de cabriolets, dessin n° 2, en arabesque et bouquets détachés, fond de laine, pour les apprentifs.

1788-89. 12 fauteuils à fleurs, fond merdoy et blanc, pour le magasin.

1788-89. 4 canapés, 4 fauteuils, 2 bergères et 12 cabriolets, 6 chaises et 3 cantonnières. — Commande n° 337.

1788-89. 2 sophas complets, dits les Sciences et les Arts. Dossiers avec figures et les sièges à paysages et à attributs. 1er dossier : le Commerce. Siège : l'Agriculture. — 2e dossier : l'Agriculture. Siège : le Commerce.
12 fauteuils. — Commande n° 352.

1789. 2 canapés des Parties du monde. 1er dossier : à figures, l'Asie et l'Afrique. Siège : l'Asie et l'Afrique. — 2e dossier : à figures, l'Europe et l'Amérique. Siège : l'Europe et l'Amérique.
12 dossiers de fauteuils. — Commande n° 352.

1789. 8 chaises et 2 voyeuses. — Commande n° 395.

1789. 3 cantonnières à effet nature ; 8 canapés de différentes grandeurs ; 6 fauteuils. — Commande n° 405.

1789. 2 cantonnières complètes ; 2 canapés genre arabesque avec figures représentant les Arts et les Sciences en dossiers, et en sièges paysages et animaux ; 2 tête à tête ; 8 fauteuils. — Commande n° 406.

1789. 1 canapé et 8 fauteuils modèle n° 1, à fond de soie blanc et vert, dossiers avec panier de fleurs et attributs ; pour le magasin.

1790. 12 cabriolets, dessin n° 11 (Alteas), fond de soie vert et blanc ; 8 petits fauteuils ; 12 cabriolets à fond de laine, dessin n° 19, par les apprentifs ; pour le magasin.

1790. 12 cabriolets, 12 chaises. — Supplément à la commande n° 405.

1790. Canapé, arabesque, 8 fauteuils complets ; pour le magasin.

1790. 3 cantonnières et 4 canapés. — Commande n° 450.

1790. 12 cabriolets complets à entrelacs de jasmin, bouquets détachés, fond de laine bleu ; pour le magasin.

1790. 2 cantonnières complètes, dessin en arabesque et effet de draperies, n° 14. — Commande n° 470.

1790. 2 feuilles d'écran à figures militaires : 1re, l'Officier en habit bleu. 2e, l'Officier avec son nègre.

1790. 2 dessus de glace en grisaille. Le grand, avec animaux quadrupèdes, etc. Le petit, à animaux volatiles ; 12 petites plates-bandes à papillon vert et écarlate ; 1 feuille d'écran, dit le Cueilleur de cerises. 2e écran, le Cueilleur de cerises. Le 1er à fond et draperie verts, et le 2e à fond bleu et draperie bleue. — Sans n° de commande ni désignation.

1791. 1 canapé et les 12 fauteuils pareils, le tout à figures des quatre Parties du monde ; ainsi que les 4 pièces des Sciences et Arts ; les 2 canapés et les 12 fauteuils ; pour le Roi.

1790. 4 dossiers de fauteuils, 4 dossiers de grand canapé et de plates-bandes, fond de soie vert ; 4 dossiers de petits canapés. — Commande n° 439.

1790. 8 fauteuils fond de soie blanc ; 2 canapés, à fond laine blanc ; banquettes complètes, fond de laine blanc ; 6 sièges de chaises ronds, ainsi que 4 carrés, avec plates-bandes séparées, fond de laine blanc. — Commande n° 482.

1790. Joues, bandes de devant et côtés pour canapés, le tout en draperie. — Supplément à la commande n° 490.

1790-91. 2 cantonnières complètes, chutes et festons de pentes ; 2 canapés à angles complets, grands et petits dossiers et sièges, contenant chacun un grand et un petit dossier, ainsi qu'un grand et petit siège, une plate-bande de devant, deux de côté et une derrière, ainsi que 2 bras ; 6 fauteuils de même, ainsi que les dossiers d'angles des grands canapés. — Commande n° 240.

1791-92. Le canapé dessin n° 20 ; 4 fauteuils, dessin arabesque ; pour le magasin.

1791. Canapé complet, 4 fauteuils, dessin n° 2 ; pour le magasin.

1791. 4 fauteuils complets, genre arabesque, avec figures représentant les Sciences et les Arts ; dossier : animaux et paysages aux sièges. — Commande n° 504.

1793 janvier : 2 feuilles d'écran, la Cueillette des cerises, genre arabesque et draperie bleue.

1792. Le canapé avec figures russes ou à carreaux, paysage et animaux au siège ; 2 tête à tête de même ; 2 bergères ; 1 fauteuil pareil ; 8 chaises à fleurs.

1792. 2 canapés complets. - Commande n° 516.

1792. 1 feuille d'écran de toute grandeur du dessin à draperie bleue, la Cueillette des cerises ; pour le magasin.

1792. 2 cantonnières complètes, 4 canapés et 6 fauteuils. — Commande n° 549.

1793. 2 canapés complets ; 12 fauteuils complets. — Commande n° 566.

1793 janvier : 2 canapés, genre arabesque avec milieu à figures des Sciences et des Arts au dossier ; oiseaux aux sièges ; plates-bandes desdits à rinsseaux ; joues à papillons et volatiles, bras à jasmins ; le tout à fond vert en soie au pourtour.

12 fauteuils, genre de fleurs avec figures aux dossiers, dit les Sciences et les Arts ; paysage de Casanova au siège ; guirlande à rinceaux et guirlandes de jasmin aux bras; le tout à fond de soie vert. — Commande n° 567.

1793 octobre : 12 fauteuils semblables aux précédents, pour le magasin.

Canapé et 6 fauteuils garnis de leurs plates-bandes de pensées, dessin n° 22. 3 cantonnières en laine pour remplacer celle du n° 549.

PIÈCES DE TAPISSERIES DIVERSES

1731. Fleurs de lys, 2 pièces, pour le Parlement de Paris. Fleurs de lys, 7 pièces, pour le Parlement de Rouen.

1733. Dais pour le duc de Boufflers, 9 pièces.

1736. Une bannière.

1737. Petites fleurs de lys, 7 pièces, et 1 tapis à petites fleurs de lys.

1740. Tapis pour les Consuls de Rouen.

1740. Portières, 8 pièces, pour le duc de Boufflers : Timbales, Drapeaux, Guidons, Canons, etc.

1738. Fleurs de lys, 6 morceaux. 1er banc au chiffre du Roi, siège et dossier; 2e banc au chiffre du Roi; 3e et 4e bancs; 1 morceau de fleurs de lys servant à couvrir le dessus du pupitre; 1 morceau du pupitre; pentes du pupitre, pour le Parlement de Paris.

1738. 1 ciel de dais, pour le duc de Boufflers.

1739. Fleurs de lys, avec armoiries et anges en supports, 6 pièces.

1738. 4 dessus de porte avec enfants, sans bordure, pour M. Fagon.

1738-39. Grandes fleurs de lys, 6 pièces, pour Rouen.

1740. 1 Christ, 1 pièce de fleurs de lys avec un Christ et le chiffre du Roy, pour Rouen.

1740. 1 pièce de fleurs de lys avec les armes du Roi, et 2 anges en support. Parlement de Rouen.

1740. Bas banc, 3 pièces et 1 accoudoir, pour le Parlement de Rouen.

1741. 1 chape à fond d'or, le chapron de la chape.

1741. 1 chasuble, croix de chasuble à fond d'or, pour M. le Premier.

1740. 1er haut banc avec chiffres; 2e haut banc avec chiffres, pour le Parlement de Rouen.

1742. Bandes damassées et petites bandes jaunes, pour M. le Premier.

1745. Bordures pour une vieille pièce de tapisserie, pour M. de Boicervoise, de Beauvais.

1765. Portrait de Mlle Charron, pour M. Charron.

1768. 4 dessus de porte : 1er, la Moisson. 2e, la Volée des oiseaux. 3e, le Bain des enfants. 4e, la Vendange, pour M. Trudaine de Montigny.

1771. 4 dessus de porte : La Moisson, la Volée des oiseaux, le Bain des enfants, la Vendange; pour le Roi, destiné au Contrôleur général (l'abbé Terray).

1771. 3 blasons d'armes du Roy, pour les tentures d'Astrée, pour le Contrôleur général.

1771. 1 dessus de porte, la Moisson, pour M. Danger, fermier général.

1773. 2 tableaux: 1er, l'Hymen. 2e, le Sommeil; pour M. de Murinay.

1777. 4 dessus de porte de toute leur grandeur : 1er, la Moisson. 2e, la Volée aux oiseaux. 3e, le Bain des enfants. 4e, la Vendange; pour le Roi.

1777. 4 dessus de porte de toute leur grandeur : 1er, la Moisson. 2e, la Volée aux oiseaux. 3e, le Bain des enfants. 4e, la Vendange ; pour le magasin.

1780. 4 dessus de porte de toute leur grandeur : 1er, la Moisson. 2e, la Volée aux oiseaux. 3e, le Bain des enfants. 4e, la Vendange ; pour le magasin.

1784. Fleurs de lys, pièces et bancs, 9 pièces; pour la 2e et 3e chambre du Parlement de Paris.

Banc, siège et dossier, encoignures, 1, 2, 3, 4, 5e banc pour la 2e chambre; pour les gens du Roi.

12 bras de bancs, fleurs de lys pour la 2e et 3e chambre ; 4 bras pour la 1re chambre; pour le Parlement de Paris.

1786. 4 dessus de porte de 6 pieds de long sur 2 de large, représentant des Amours avec milieu varié; 2 dessus de glace en genre arabesque et effet de draperie. — Commande n° 198.

1785. 3 pièces de fleurs de lys pour le Parlement : 1er banc, de MM. les Présidents, 2e et 3e banc, de MM. les Conseillers. Le petit bureau contenant : 1 dossier, un siège et le devant dudit; 1 grand bureau ; bras et bouts des grands bancs.

1786. 4 dessus de porte à figures, dessin de la suite des Marches militaires. — Commande n° 161.

1786. 2 morceaux à figures pour une bannière, pour MM. Caron et Taillefer.

1790. 1 pièce à petites fleurs de lys.

1789. 2 écussons aux armes du Roi.

2 dessus de glace en grisaille ; le grand avec animaux, quadrupèdes, etc ; le petit, à animaux volatiles.

1790. 2 dessus de porte : 1er, le Coq et le Lapin ; 2e, les Pigeons.



LA CAGE

Dessus de porte

d'après Boucher.

Collection de M. Maurice Fenaille

PIÈCES JUSTIFICATIVES

N° I

[Voy. p. 25]

EFFET DE Mr DE MÉROU

à prendre pour le compte du Roy, en déduction des 98.000 l. qu'il doit à Sa Majesté.

	PRIX	
	1er état demi pique.	2e état demi pique.
Comédies de Molière, 4 pièces .	4.393 l. 8 s. 9 d.	5.200 l.
Amusemets champêtres, 8 pièces.	9.142 l. 3 s. 4 d.	9.000 l.
Chinoises, 6 pièces. . . .	5.126 l. 8 s. 9 d.	5.100 l.
Verdure nouvelle, 4 pièces. . . .	1.557 l. 16 s. 8 d.	1.550 l.
Métamorphoses, 5 pièces. . . .	2.909 l. 4 s. 4 d.	3.000 l.
Télémaque, 6 pièces. . . .	5.284 l. 12 s. 1 d.	5.300 l.
Combats d'animaux, 5 pièces.	2.548 l. 10 s. 1 d.	2.500 l.
Ports de mer, 4 pièces. . . .	1.542 d. 4 s. 3 d.	
Vendue cy-devant au Sr de Mérou fils.		
Foire de Bezons, 5 pièces	1.924 l. 14 s. 3 d.	2.000 l.
Verdure avec oiseaux, 6 pièces.	1.913 l. 15 s.	2.000 l.
Verdure ancienne avec petites figures, 6 pièces.	1.861 l. 8 s. 8 d.	1.800 l.
Jeux d'enfants, 6 pièces. . . .	2.087 l. 19 s. 6 d.	2.100 l.
	45.215 l. 1 s. 9 d.	46.000 l.

N° II

[Voy. p. 25]

VISITE DES BATIMENTS DE LA MANUFACTURE

ET EXAMEN DE LA COMPTABILITÉ

1732. En exécution des ordres de Monseigneur le Controlleur général, portés par sa lettre du 28 novembre 1732, Nous, Députés au Conseil de Commerce, nous sommes transportés de Paris en la ville de Beauvais le 3 Décembre suivant pour y examiner l'état de la Manufacture royale de tapisseries et celui des affaires du Sr Mérou, entrepreneur de ladite Manufacture. Nous avons commencé par la visite générale des bastimens de la Manufacture; nous les avons trouvés en bon état, et bien entretenus.

Nous avons ensuite visité les ateliers ou les ouvriers travaillent.

DANS LA SALLE SAINT-MARTIN

Il y a cinq métiers montés, où travaillent treize ouvriers : 2 métiers sont montés du dessein de Comédies de Molière; 2 autres du dessein des Amusements de la campagne; 2 autres du dessein des Amusemens champestres; 1 autre d'une Verdure.

DANS LA SALLE DE SAINT-DENIS

Six métiers montés où travaillent 18 ouvriers: 1 métier monté en Grotesque; 1 autre des Amusemens champêtres; 2 autres des Comédies de Molière; 1 autre d'une Verdure; 1 autre de de Ports de mer.

Des 31 ouvriers qui travaillent sur les métiers, il y en a 25 maistres ou compagnons et six apprentifs. Nous avons vu ces six apprentifs dessiner dans l'Ecolle du dessein, à l'heure marquée pour cette étude, sous la direction du Sr Le Pape, dessinateur et peintre de la Manufacture. Nous avons ensuitte passé dans la gallerie des desseins ; les anciens desseins apartenant à la Manufacture sont roulés dans différentes cases de tablettes, chacun sous son numéro.

Les nouveaux desseins sont tendus tout du long de la galerie, sçavoir :

Le dessein de l'Isle de Cithère peint en grand, en six pièces, lequel appartient au Sr Mérou, qui l'a fait peindre par le Sr Duplessis, sur les esquisses de ce peintre qui appartiennent à la Manufacture.

Le dessein des Amusemens champêtres en 8 pièces, et les bordures, peint en grand par le Sr Oudry, appartenant à la Manufacture.

Le dessein des Comédies de Molière, en quatre pièces de quatre sujets différens, peints en grand par le Sr Oudry, apartenant à la manufacture.

Le dessein des Chasses en six esquisses, peintes par le Sr Oudry, apartenant à la manufacture. Le même dessein copié en grand, apartenant au Sr Mérou qui l'a fait copier avec les bordures.

Un dessein nouveau de Verdures, en quatre pièces, que le Sr Mérou a fait faire avec les bordures à ses dépens.

DANS LE MAGASIN DES TAPISSERIES

Nous avons trouvé quarante cinq pièces de tapisseries finies. Savoir :

5 pièces des Amusements champêtres; 4 pièces des Métamorphoses; 4 pièces de Verdures nouvelles; 3 pièces de Ports de Mer; 5 pièces de Télémaque; 5 pièces de Combats d'animaux; 3 pièces de Métamorphoses d'une tenture de 5 pièces, dont le Sr Mérou nous a dit qu'il y en a deux à Paris; 5 pièces de Grotesques; 5 pièces de la Foire de Bezons; 6 pièces de Verdures nouvelles communes.

Quelques-unes de ces tentures nous ont paru mal exécutées. Le Sr Mérou, le peintre et le contremaître qui estoient présens nous ont dit que cela venoit de ce que les desseins, sur lesquels les ouvriers travaillent, sont si vieux qu'on n'y peut presque plus rien conoître.

Nous avons fait apporter quelques pièces des desseins des Aventures de Télémaque, et des Métamorphoses; ces dessins nous ont paru en effet fort maltraités et presque effacés. Le dessein des Chinois, qui est un des plus agréables de la manufacture, est si usé qu'on n'y distingue presque plus rien; le Sr Mérou dit qu'il en est de même des anciens desseins et qu'on n'en peut plus faire d'usage.

DANS LE MAGASIN DES MATIÈRES

Il y a dans une armoire trois cent dix livres de soye, estimées à 20 livres la livre, qui font 6.200 livres, en outre les soyes montées sur les bobines entre les mains des ouvriers, sur les métiers; 804 livres de laine, teintes en cochenille, à 5 francs la livre, 4.020 livres.

DANS LA PEZERIE

Il y a dans une armoire 108 livres de laine blanche filée pour les chaînes et les enflures, estimées par le Sr Mérou à 4 livres, qui font 432 livres. Le Sr Mérou nous a déclaré, et nous l'avons trouvé de même sur ses livres, qu'il a trois tentures des tapisseries entre les mains du Sr Gaillard à Leipsik, et six tentures dans le magasin du Sr Barère à Paris, sçavoir, chez le Sr Gaillard : 6 pièces de Ports de mer; 6 pièces de Grotesques; 6 pièces de Métamorphoses; chez le Sr Barrère : 6 pièces de Jeux d'enfants; 6 pièces id.; 6 pièces de Métamorphoses; 6 pièces de Verdures; 6 pièces id.; 6 pièces de Chinois; 1 pièce de Télémaque; 2 pièces de Métamorphoses.

Nous avons procédé ensuite à l'examen des comptes que le Sr Mérou nous a représenté de sa gestion dans la Manufacture de tapisseries et de l'employ tant de ses fonds que de ceux que le Roy lui a fait remettre.

Le Sr Mérou nous a présenté d'abord un compte signé de luy, qui est joint en original au présent procès-verbal.

La première partie en compte est intitulée : Installation du Sr Noël-Antoine Mérou à l'entreprise de la Manufacture royale des tapisseries à Beauvais. D'un côté, le Sr Mérou forme un état des fonds qu'il avoit présentés au Conseil, lorsqu'il fut admis pour entrer dans la Manufacture de tapisseries, qu'il dit aussi que Mg le Duc d'Orléans promit de faire valoir en plein. Il fait monter cet état suivant ses estimations à la somme de. . . 393.248 l. 2 s. 8 d.

De l'autre côté, il fait deux colonnes, l'une de ce que les effets susdits lui ont réellement produit, qui se monte à. . . 106.353 l. 15 s.

L'autre colonne contient la perte qu'il a souffert sur lesdits effets, montant à 286.894 l. 7 s. 8 d.

La seconde partie dudit compte est intitulée :

Gestion entière du Sr Mérou dans la Manufacture Royale de tapisseries établie à Beauvais, depuis son entreprise jusqu'au 15 octobre 1732.

D'un côté est l'Etat des tapisseries fabriquées et vendues, avec le prix qu'il prétend qu'elles reviennent à la fabrique, montant à 149.882 l. 14 s. 7 d.

De l'autre costé est la vente desdites tapisseries et dans une colonne le prix que chaque tenture a esté vendue; la vente totale des tapisseries monte à 120.834 l. 16 s. 1 d.

Dans une autre colonne à costé est la perte qu'il supose avoir faite sur plusieurs tentures de tapisseries, montant à 33.944 l. 10 s. 1 d.

Et dans une troisième colonne est le bénéfice qu'il a fait sur la vente des autres tentures montant à 4.896 l. 11 s. 9 d.

Ensuite le Sr Mérou fait un état de ses pertes et dépenses qui sont :

Pertes à la vente des Tapisseries, déduit le proffit.	29.047 l. 18 s. 6 d.
Pour diminution d'espèces arrivée en différens temps, suivant bordereaux sur les livres du comptable	33.214 l. 8 s. 4 d.

Pertes sur les matières .	7.884 l. » »
Dépenses du comptable depuis son entreprise jusqu'au 15 octobre dernier	96.642 l. 9 s. 11 d.
Perte avec le S. Duplessis, peintre, mort insolvable	1.741 l. » »
	167.930 l. 13 s. 9 d.
Sur la somme cy-dessus il rabat pour une augmentation aux espèces.	6.582 l. 5 s. 3 d.
Il reste pour les pertes et dépenses.	161.348 l. 8 s. 6 d.

Le Sr Mérou fait ensuitte le résultat de tout le compte et il porte en recette les fonds spécifiés à la première partie de ce compte

montant à	393.258 l. 2 s. 8 d.
L'indemnité que le Roy luy a accordée de. . .	50.000 l. » »
Le prest que le Roy luy a fait de.	20.000 l. » »
Autre prest de Sa Majesté.	90.000 l. » »
	553.258 l. 2 s. 8 d.

En dépense :

Perte sur la rentrée de ses fonds, suivant qu'il est spécifié dans la première partie du compte 286.894 l. 7 s. 8 d.

Cy-contre	286.894 l. 7 s. 8 d.
Qu'il a perdu depuis qu'il a entrepris la Manufacture de tapisseries, suivant qu'il est porté en la 2e partie du compte . .	161.348 l. 8 s. 6 d.
Sur les 200.000 l. du premier prest de S. M. il a été employé pour grosses réparations faittes à la Manufacture	12.020 l. 7 s. »
	460.263 l. 3 s. 2 d.
Partant, déduction faitte de de cette somme sur le capital, il ne reste au Sr Mérou de fonds en nature que pour	92.994 l. 19 s. 6 d.
	553.258 l. 2 s. 8 d.

Pour nous mettre en état d'examiner ce compte et de connaître l'Etat des affaires du Sr Mérou, l'employ qu'il a fait de ses fonds et de ceux que le Roy luy a confiés, les effets qui luy restent en essence, et les pertes qu'il prétend avoir faittes dans l'entreprise de la Manufacture de tapisseries, nous nous sommes fait apporter les livres du Sr Mérou, tant les livres de compte, journal, que ceux de magazin, et des ouvriers, et, après un examen aussy exact qu'il nous a été possible de le faire, nous avons reconnu que le Sr Mérou a employé dans la Manufacture de tapisseries, de son fond, en

espèce, la somme de	103.927 l.
Que S. M. luy a fait prester d'abord.	20.000 l.
Sur quoy, il lui a esté tenu compte de 12.000 l. pour des opérations, reste	8.000 l.
Que S. M. luy a fait don, par forme d'indemnité, de la somme de. .	50.000 l.
Un second prest de	70.000 l.
	251.927 l.
Que sa Majesté luy a fait une gratiffication de 1650 l. par an, pour luy tenir lieu d'exemption de droits d'entrée sur 300 balles de laine, faisant, pour huit ans qu'il en a jouy, la somme de	13.200 l.
	265.127 l.

En sorte que le fonds que le Sr Mérou a du employer dans la Manufacture de tapisseries a été de deux cent soixante-cinq mille livres. Voici l'employ que le Sr Mérou a fait de ce fonds :

1° Il reste au Sr Mérou en effets deppendans de ses entreprises de la Manufacture des tapisseries, savoir : 45 pièces de tapisseries dans le magazin de Beauvais ; 18 pièces faisant six tentures, chez le Sr Barère à Paris ; 36 pièces aussi entre les mains du Sr Barère, faisant partie de quelques tentures qui sont dans le magazin de Beauvais.

102 pièces finies.
11 pièces commencées sur les métiers.

113 pièces en tout, que le Sr Mérou a comprises

dans un état signé de luy, joint au présent procès-verbal, où il les estime à la somme de	123.500 l.
Cette estimation est chargée d'un gros profit.	
2°. Les matières de soye et de laine existantes dans les magazins du Sr Mérou, spécifiées cy-dessus, montant environ à 15.500 l., y compris les matières qui sont montées sur les bobines	15.500 l.
3°. Les ustencilles, desseins, et autres effets servant tant à la fabrique des tapisseries que dans la teinturerie qui appartient au Sr Mérou et qui sont distincts des desseins et autres effets qui appartiennent à la Manufacture, suivant un état signé du Sr Mérou cy-joint, qu'il nous a remis, lesquels effets évalués	17.403 l.
à reporter.	156.403 l.

report. 156.403 l.

4°. Le Sr Mérou passe en perte sur la vente des tapisseries qu'il a fait fabriquer . . . . 29.047 l.

Cette perte ne saurait estre vraye; bien loin que le Sr Mérou ait perdu sur ses tapisseries, et nous avons veu clairement qu'il a deu gagner, il a passé sur son livre de fabrique ou de magasin ses tapisseries à des prix qu'il marque estre ceux auxquels elles reviennent à la fabrique; mais ces prix sont augmentés beaucoup au-delà de ce que les tapisseries lui reviennent. Le Sr Mérou passe dans son compte en perte sur les diminutions d'espèces, la somme de. . . . . 26.632 l.

Cette perte sur les diminutions en espèces n'est peut-être pas plus réelle que celle sur les tapisseries, ou du moins s'il en a souffert, cette perte ne doit pas aller vraisemblablement à la somme où il la porte; il eut fallu pour supporter les pertes qu'il allègue, qu'il eût en caisse des 40, 50, à 60 milles francs; cela n'est pas vraisemblable. Pour vériffier exactement ces pertes sur les diminutions, il auroit du produire un livre de caisse; il nous a dit qu'il n'en a jamais tenu, ce qui est contre l'usage ordinaire de tous les marchands et des entrepreneurs de manufactures considérables; il nous a renvoyés au compte de caisse sur son grand livre de compte; mais il a meslé dans ce compte beaucoup d'autres affaires que celles de la Manufacture, et il n'est pas possible d'y voir clair, d'autant plus qu'il y a sur ses livres plusieurs erreurs qu'on lui a fait reconnoître. Il est même à observer que les livres du Sr Mérou n'ont point esté tenus exactement, et ce qui le prouve, c'est que les pertes qu'il porte ces différents temps pour les diminutions auroient deu estre quelquefois plus fortes qu'il ne les a portées, si les fonds qui, par son livre de compte, paroissoient devoir estre en caisse, y eussent été réellement, et quand nous avons objecté au Sr Mérou cette irrégularité, il

à reporter. 212.082 l.

report. 212.082 l.

nous en a donné pour raison ses fréquentes absences, et le peu d'exactitude de son commis.

6°. Le Sr Mérou passe en perte sur les matières. . . . . 7.884 l.

7°. Pour sa dépense depuis son entreprise jus'qu'au 15 octobre. 96.042 l.

Ce dernier article, dont une partie paroit dans son journal avoir esté extraitte d'un livre de la dame Mérou, est un peu exagéré.

8°. Le Sr Mérou avance qu'il a perdu avec le Sr Duplessis, peintre cy-devant de la Manufacture, la somme de . . . . . 1.741 l.

Total de l'employ du fonds du Sr Mérou . . . . . 317.749 l.

Fait à Paris, le 12 Décembre 1732.

Signé : Pasquier et Laborde.

N° III

[Voy. p. 25]

Etat des effets qui appartenoient au Sr de Mérou, étant à la manufacture Royale de Tapisseries de Beauvais, que le Roy a pris en payement du débet dudit Sr de Mérou, sur le pied de 3.000 livres, suivant l'estimation convenue qui ensuit :

Une grande échelle roulante de bois de chesne . . . . cy.	70 l.
Neuf grans chassis de bois de chesne pour la peinture des grand tableaux cy.	70 l.
Six petits bancs dans l'académie à dessein. . . . . cy.	6 l.
Une lampe . . . . cy.	20 l.
Quatre-ving-treize brosses. . . cy.	150 l.
Dans le comptoir, une armoire. cy.	15 l.
Trois bancs. . . . . cy.	12 l.
Un bureau . . . . cy.	25 l.
Tapisseries et rideaux . . . . . cy.	15 l.
Chaises et fauteuils . . . . . . cy.	6 l.
Dans le magazin aux laines, armoire, balance et poids . . . . . . cy.	160 l.
Dans la pèserie, une armoire . cy.	30 l.
Dans le magazin aux tapisseries, un empiloir, rideaux, tringles. . cy.	70 l.
Un fléau, plateau et poids . . . cy.	70 l.
La grande chaudière neuve . . cy.	1.861 l.
La chaudière troquée . . . . . cy.	70 l.
Les cuves neuves de bois de chesne. . . . . cy.	300 l.
Mêmes ustanciles . . . . cy.	40 l.
Total.	3.000 l.

Et, en outre, les matières qui sont dans les magasins de la Manufacture de Beauvais, estimées 14.799 livres compris dans l'arrêt du



FAUTEUILS AUX OISEAUX

Meuble de la Tenture Chinoise (?)

Collection de M. J. Doucet

deux Mars 1734, desquelles matières il a été prises celles qui convenoient à l'exploitation de la Manufacture depuis le premier janvier mil sept cent trente-quatre.

Pour extrait, Signé : Motte

N° IV

[Voy. p. 25]

PÉTITION DES TAPISSIERS DE BEAUVAIS

A SON ÉMINENCE MONSEIGNEUR LE CARDINAL FLEURY, PREMIER MINISTRE

Monseigneur,

Les ouvriers et apprentifs de la Manufacture royalle de tapisseries de la ville de Beauvais, remontrent très humblement à Votre Eminence, que, depuis 12 à 13 ans que le Sieur de Mérou, entrepreneur de la ditte Manufacture, en est en possession, le Sieur de Mérou leurs a toujours donné de l'employ, et qu'ils ont esté paiés régulièrement touttes les semaines des ouvrages qu'ils ont faits jusqu'à ce jour, n'aiant aucune plainte à faire contre luy ; mais le Sieur de Mérou, son fils, les aiant avertis hier, le 16 du courant, que le Sieur son père ne pouvoit plus payer leurs ouvrages que jusqu'au dernier de ce mois inclusivement, après lequel temps ils n'avoient qu'a se pourvoir d'ouvrages ailleurs, ils prennent la liberté de remontrer très humblement à Vostre Eminence, que, si on leur oste la liberté de pouvoir travailler, qui est le seul moyen qu'ils aient pour gagner leur vie, ils se trouveront, eux, leurs femmes, et leurs enfants, au nombre de plus de cent personnes, réduits à la mandicité ; leur état seroit d'autant plus déplorable qu'aiant esté elevés dès leur tendre jeunesse et de père en fils, dans la profession de tapisserie, ils n'ont d'autre ressource pour vivre que ce travaille. C'est pourquoy ils osent s'adresser à Votre Eminence et la supplier d'avoir la bonté de donner les ordres nécessaires à qui elle jugera à propos pour la continuation de leurs ouvrages et des paiements comme il leur ont esté faits jusqu'à présent. Ils ont trop de confiance en la bonté de vostre Eminence pour ne pas attendre cette grâce de sa justice. Ils continueront leurs vœux pour sa santé et prospérité.

J. G. Ieccmann, Dareangne, Routier, Cardot, C. Tallon, Dosse, Philippe Preverel, Louis Bréan.

A la Manufacture Royalle de tapisserie de Beauvais, le 17 Décembre 1733.

N° V

[Voy. p. 31]

PROJET D'UNE TENTURE REPRODUISANT DES SCÈNES DE LA HENRIADE

LETTRES DE VOLTAIRE

A L'ABBÉ MOUSSINOT

1

Cirei, sept. 1736

Vous allez, mon cher ami, dans le royaume de M. Oudry ; je voudrois bien qu'un jour il voulût faire exécuter la Henriade en tapisserie ; j'en achèterois une tenture. Il me semble que le Temple de l'Amour, l'assassinat de Guise, celui de Henri IV par un moine, Saint-Louis montrant la postérité à Henri IV, sont d'assez beaux sujets de dessin. Il ne tiendroit qu'au pinceau d'Oudri d'immortaliser la Henriade et votre ami. Il faut que vous fassiez encore cette affaire...

2

Cirei, sept. 1736

Trente-cinq mille livres pour les tapisseries de la Henriade ! C'est beaucoup, mon cher trésorier. Il faudroit avant tout, savoir ce que la tapisserie de Don Quichotte a été vendue ; il faudroit surtout, avant de commencer, que Mr de Richelieu me payât mes cinquante mille francs. Suspendez donc tout projet de tapisserie, et que M. Oudri ne fasse rien sans un plus amplement informé.

3

Cirei, 1736

Oudri, mon cher abbé, me parait bien cher. En fesant deux tentures, ne pourroit-on pas les laisser à meilleur compte ? Je pourrois même en faire travailler trois. Si Mr de Richelieu me paie, il faudra bien mettre là mon argent. Le visage de Henri IV et celui de Gabrielle d'Estrées en tapisserie ne réussiroit pas mal. Les bons françois voudront avoir des Gabrielle et Henri, surtout si les bons françois sont riches. Nous ne le sommes guère nous-mêmes. Mais le saint temps de Noël nous donnera, j'espère, quelque consolation.

N° VI

[Voy. p. 31]

TAPISSERIES A COMMANDER POUR LE ROY A LA MANUFACTURE DE BEAUVAIS

MANUFACTURE DE BEAUVAIS
30 Septembre 1737

On a demandé des tapisseries de la fabrique de Beauvais pour en faire des présens aux ministres étrangers, et l'intention étoit que le prix de ces tapisseries montât aux environs de vingt milles livres.

Comme il ne s'en est pas trouvé de la qualité nécessaire pour en faire des présents, il a paru qu'il étoit à propos d'en commander pour le Roy à cette Manufacture.

Sur les ordres qui seront donnés on pourra fabriquer deux tentures de tapisserie, de vingt aunes de cours chacune qui, à cinq cents livres l'aune courante, reviendront chacune à dix mille livres.

On propose pour cet effet de représenter pour la première tenture en six pièces, de vingt aunes de cours, l'histoire de Jason et de Médée, dont les sujets sont détaillés dans les articles qui suivent.

PREMIÈRE PIÈCE

Jason et Médée se rencontrant dans le temple d'Hécate, où ils s'étoient rendus pour sacrifier à cette déesse, se jurent une tendresse mutuelle. Elle lui promet son secours et lui donne des herbes enchantées dont elle lui explique l'usage.

SECONDE PIÈCE

Jason au champ de Mars, en présence du Roi et de tout le peuple de Colchos, se présente au-devant des deux taureaux défenseurs de la toison d'or. Ces animaux qui le voient approcher jettent sur luy des regards pleins de fureur, vomissent des tourbillons de flammes, remplissent l'air de poussière et de fumée. Les Argonautes reculent d'épouvante. L'intrépide Jason attaque et dompte ces monstres, les adoucit, les force à subir le joug, etc.

TROISIÈME PIÈCE

Jason ayant endormy le dragon qui veilloit auprès de la toison, enlève ce dépôt et se rembarque, chargé de cette dépouille, avec Médée, sa bienfaitrice, et les autres Argonautes.

QUATRIÈME PIÈCE

Médée, au milieu de l'appareil qui avoit servi au rajeunissement du vieil Eson, le présente à Jason, son fils, dans le même état où il s'étoit vu 40 ans auparavant. La joye, la tendresse, l'admiration, la reconnaissance éclatent dans leurs yeux.

CINQUIÈME PIÈCE

Jason dans le temple de Junon à Corinthe, au pied de l'autel, prêt à donner la main à Créuse, en présence du Roy Créon et de sa cour. Cette princesse, revêtue de la robe éclatante d'or et de rubis, présent fatal de la cruelle Médée, ainsy que de la couronne brûlante, commence à en sentir les effets. Créon, saisi d'horreur, s'empresse à arracher ce funeste vêtement; mais le charme passe jusqu'à luy, et il est embrasé des mêmes feux qui se répendent dans tout le temple et le remplissent de flammes, de cris et de pleurs.

SIXIÈME PIÈCE

Médée sur son char tiré par deux dragons, après avoir reproché à Jason sa perfidie, met le comble à sa fureur en précipitant les deux enfants issus de leur mariage qui expirent aux pieds de leur père.

Le S[r] Oudry étant chargé de fournir en trois ans des tableaux pour vingt-huit aunes de cours de tapisseries fourniroit les six sujets qui viennent d'être décrits; et, comme la composition de ces sujets est plus considérable et plus difficile, et coûtera plus que celle des tableaux d'animaux et autres sujets moins relevés qu'il étoit décidé qu'il fourniroit en trois ans, il seroit nécessaire que, sur les tapisseries qui seront commandées pour le Roy, il ne fournît que six tableaux en trois ans.

[On ne retrouve aucune trace de fabrication de cette tenture.]

MANUFACTURE DE BEAUVAIS
25 Novembre 1737

Sujet de la seconde tenture de tapisseries, ordonnée estre faite pour le Roy en la Manufacture de Beauvais.

Par décision de M[r] le Contrôleur Général, du 30 septembre 1737, il a été ordonné qu'il seroit fait pour le Roy, en la Manufacture de Beauvais, deux tentures de tapisseries, chacune de vingt aunes de cours, etc.

La même décision indique pour sujet de l'une de ces tentures l'histoire de Jason et de Médée en six pièces, il paroit nécessaire de déterminer aussy dès à présent le sujet à représenter en l'autre tenture, et, pour établir entre elles la variété de goût et d'effet convenable, il semble que l'on pourroit choisir dans l'histoire de Psiché six sujets des moins répétés et des plus susceptibles de richesse et d'agrément et des plus propres à faire valoir l'œuvre du tapissier.

Au bas est écrit de la main de M[r] Orry : Bon.

25 Novembre 1737

Archives Nationales, O[1],2037.

N° VII

[Voy. p. 35]

ÉTAT DES TABLEAUX

peints par Mr OUDRY

pour la Manufacture de Beauvais, inutiles dans cette Manufacture.

1761

1re tenture.

SIX ESQUISSES DE CHASSES

1. La Chasse du Cerf.
2. Celle du Loup.
3. Celle du Renard.
4. Celle du Daim.
5. Celle du Sanglier.
6. La pièce du Limier.

Ces esquisses sont d'assez jolis tableaux pour la campagne, pour orner une salle à manger.

2e tenture.

LES AMUSEMENTS CHAMPÊTRES

8 pièces.

1. Le Cheval fondu.
2. Le Colin-Maillard.
3. La Bergère.
4. Le Pied de bœuf.
5. Le Joueur d'osselets.
6. La Balançoire.
7. La Broche en cul.
8. La Mazette.

Ces huits tableaux contiennent 22 aunes 15/16 de cours. Ils sont à figures et peuvent convenir pour Aubusson.

Bon pour Aubusson, de la main de Mr de Marigny avec paraphe.

3e tenture.

LES COMÉDIES DE MOLIÈRE

1. Le Médecin malgré lui.
2. Le Dépit amoureux.
3. L'Ecole des Maris.
4. Le Malade Imaginaire.

Ces quatre tableaux contiennent 12 aunes 6/16 de cours.

Ils sont à figures; savoir s'il peuvent convenir pour Aubusson.

De la main de Mr de Marigny : Bon pour Aubusson.

4e tenture.

LES MÉTAMORPHOSES EN ANIMAUX

1. Io changée en vache.
2. Le Palais de Circé.
3. Occiroé en jument.
4. Orphée en serpent.
5. Les Poissons de Glaucus.
6. Hippomène et Attalante.
7. Actéon changé en cerf.
8. Jupiter en taureau.

Ces huit tableaux contiennent 24 aunes 13/16 de cours.

Ces tableaux ne contiennent que des animaux; savoir s'ils conviennent pour Aubusson.

Charron proposait d'envoyer ces tableaux devenus inutiles à Aubusson ou sinon de les vendre. Les 3 dernières tentures partirent en effet pour Aubusson. M. Dessertaux, négociant d'Aubusson, paya les frais d'emballage et de transport. Les sujets de chasse furent vendus.

N° VIII

[Voy. p. 36]

RELEVÉ DES FOURNITURES

FAITTES AUX AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET SUR DES ORDRES PARTICULIERS DU ROY
PAR LE SIEUR CHARRON,
ENTREPRENEUR DE LA MANUFACTURE ROYALE DES TAPISSERIES DE BEAUVAIS

Savoir :

14735	12	6	1754	6 pièces de la Tenture Chinoise, aux Affaires étrangères (1).
16237	10		1755	6 pièces des Amours des Dieux, aux Affaires étrangères.
16537	10		1756	6 pièces des Amours des Dieux, aux Affaires étrangères.
13551	10		1757	5 pièces de la Noble Pastorale, à 560 fr. l'aune, avec 1 sopha et 6 fauteuils, aux Affaires étrangères.
14433	5		1758	5 pièces de la Psichée (2), 1 sopha et 6 fauteuils, aux Affaires étrangères.
14572	10		1759	6 pièces des Chinois (3).
13551	10		1760	5 pièces de la Noble Pastorale (4), 1 sopha et 6 fauteuils, aux Affaires étrangères.
14429	10	9	1761	6 pièces de l'Illiade d'Homère (5), 1 sopha et 6 fauteuils, aux Affaires étrangères; au duc de Praslin.
18427	8	4	1762	7 Pièces des Amours des Dieux et fragments d'Opéra (6), avec 16 fauteuils livrés à M. Bertin, Ministre et Secrétaire d'Etat.
14339	11	3	1763	6 pièces des Chinois (7), livrées à M. Bertin pour envoyer en Chine.
11668	14	4	1764	5 pièces de la Noble Pastorale (8), livrées au Garde-Meuble pour Madame la Dauphine.
14339	13	9	1765	6 pièces de l'Illiade d'Homère (9), avec 1 sopha et 6 fauteuils livrés à M. le vicomte de Choiseul.
18808	8	9	1766	6 pièces des Amours des Dieux (10), avec 6 sophas et 8 fauteuils livrés à M. le comte de Florentin.
15432	19		1767	5 pièces des Amours des Dieux (11), avec 2 sophas et 8 fauteuils, 4 dessus de porte et 2 écrans, livrés à M. de Trudaine de Montigny.
21570	12	6	1768	5 pièces des Amours des Dieux (12), avec 2 sophas, 16 fauteuils et 2 écrans; ces meubles ont été livrés à M. le baron de Breteuil, Ambassadeur en Hollande, pour le palais du Roy.

(1) Ces tapisseries sont remises d'après un ordre en marge à M. Blondel d'Azincourt.

(2) 1° Entrée de Psyché, 2° Toilette, 3° les Richesses, 4° l'Abandon, 5° le Vannier.

(3) La Pêche, la Chasse, la Foire, la Danse, la Toilette, le Repas.

(4) 1760 : La Fontaine d'Amour; la Joueuse de Flûte; le Pêcheur; la Pipée aux oiseaux; le Déjeuner.

(5) 1761 : La Colère d'Achille; Reproches d'Hector; Agamemnon refusant sa fille à Bréséis (sic); l'Enlèvement ; d'Hélène; Vénus blessée par Diomède; Hercule présentant le tapis à Minerve.

(6) 1762 : Vénus et les Amours; sommeil d'Issée; Renaud endormi; Vertumne et Pomone; Borée et Orithie; Apollon dans sa gloire; Ariane et Bacchus.

(7) Mêmes pièces qu'en 1759, sans canapé, ni sopha.

(8) Mêmes pièces qu'en 1760, sans canapé, ni sopha.

(9) Mêmes pièces qu'en 1761 ; au lieu de la sixième, la dernière s'appelle Minerve et les Prêtresses.

(10) 1766 : Ariane et Bacchus; Vénus chez Vulcain; Mars et Vénus; Neptune et Amimone; Borée et Orithie; Apollon dans sa gloire.

(11) 1767 : A la place des deux pièces sur Vénus de l'année précédente, la liste ne porte que l'Enlèvement de Proserpine; les 4 autres comme en 1766.

(12) 1768 : Vénus chez Vulcain; Ariane et Bacchus; Mars et Vénus; Neptune et Amimone; Enlèvement d'Europe.



LE REPAS
Tenture des Jeux Russiens
d'après Le Prince.

19199	1	3	1769	6 pièces de Chinois (13), 1 sopha et 8 fauteuils, aux Affaires étrangères.
19716	17	6	1770	6 pièces des Amours des Dieux (14), 2 sophas et 12 fauteuils, aux Affaires étrangères.
19029	16	10	1771	3 pièces de l'Astrée endormie, 3 pièces des Amours des Dieux (15), 2 sophas, 8 fauteuils, 4 dessus de portes et 2 écrans (16), à M. l'abbé Terray, Controlleur Général.
25321	8	9	1771	6 pièces des Pastorales et 7 pièces des Fables de la Fontaine, livrées au Garde-Meuble (cette fourniture a été payée par le Garde-Meuble).
19574	12	6	1771	6 pièces de l'Illiade d'Homère (17), 4 dessus de porte, 2 écrans, 2 sophas et 16 fauteuils, aux Affaires étrangères.
18651	11	3	1772	6 pièces des Jeux Russiens (18), et 3 pièces de Psychée, aux Affaires étrangères.
18767	4		1773	3 pièces de Chinois, 4 pièces des Jeux Russiens et 4 des Amusements de la campagne (19), avec 1 sopha, 8 fauteuils, 4 dessus de porte et 2 paravents. Pour M. d'Invau.
18608	8	9	1773	6 pièces des Jeux Russiens, 1 pièce de Psiché, 2 sophas, 8 fauteuils, 4 dessus de porte et 1 écran, aux Affaires étrangères.
17226	5		1774	4 petites pièces des Amours des Dieux, 3 pièces de l'Astrée, 1 sopha, 10 fauteuils, 1 écran et 4 dessus de porte, à M. Bertin, Ministre.
19308	2	6	1774	6 pièces des Amusements de la campagne, 2 sophas, 8 fauteuils et 2 écrans, aux Affaires étrangères.
17482	12	9	1775	3 pièces des Amusements de la campagne, 3 pièces de Jeux Russiens (20), 3 sophas et 12 fauteuils, à M. de Fourqueux.
19912	16	3	1775	5 pièces de la Noble Pastorale, 3 pièces des Jeux Russiens, 2 sophas et 18 fauteuils, aux Affaires étrangères.
19909	7	6	1776	6 pièces des Amusements de la campagne et 3 pièces des Jeux Russiens, aux Affaires étrangères.
19230			1777	3 pièces des Jeux Russiens et 3 pièces des Bohémiens, aux Affaires étrangères.
19474	1	3	1778	3 pièces des Bohémiens et 4 piéces des Amusements de la campagne, avec 2 sophas et 16 fauteuils, aux Affaires étrangères.
20112			1779	2 pièces des Amusements de la campagne et 3 pièces de la Noble Pastorale, avec 4 dessus de porte, 4 sophas et 28 fauteuils.

(13) 1769 : Même pièces qu'en 1759.

(14) 1770 : Les 4 premières pièces de 1768, plus l'Enlèvement de Proserpine et Apollon dans sa gloire.

(15) 1771 : Astrée endormie, Céladon tiré des eaux, la Fontaine d'Amour. — Vénus chez Vulcain, Apollon dans sa gloire, Enlèvement d'Europe.

(16) Ecran dit la Musique ; l'autre dit le Chien en arrêt.

(17) Enlèvement d'Hélène, Vénus blessée, Colère d'Achille, Reproches d'Hector, Agamemnon, Minerve.

(18) 1772 : Le Repas, la Danse, la Chasse, la Bohémienne, la Laitière, le Musicien. De Psiché : l'Enlèvement de Psiché dans son palais, la Toilette, le Vannier.

(19) 1773 : Pour cette année, la note de Charron porte 4 pièces des Amours des Dieux et 3 autres d'Astrée. — Cette tenture était destinée à M. Bertin.

(20) Le Rendez-vous de Chasse, la Chasse aux Canards, la Pêche — Jeux Russiens : le Repas, la Chasse aux Oiseaux, la Danse.

N° IX

[Voy. p. 35 et 39]

LETTRES DE CASANOVA
sur ses modèles
pour la Manufacture de Beauvais.

A Villeneuve-Saint-Georges, ce 18 Mars 1783.

Monsieur,

Lorsque Monsieur de Montarant convint avec moi des prix des deux tentures et leurs meubles, l'une représentant des *Sujets militaires* et l'autre qui est celle qui a été exécutée pour Monsieur Bertier, avec le meuble analogue au sujet, vous étiez présent avec Monsieur Petit et M. de Permartin qui est mort. Ces prix ont été confirmés par M. Petit, et M. de Montarant a reçu et écrit ma déclaration pour le prix des tableaux que j'avois livrés, ceux de la dernière tenture pour M. Bertier qui me restoient à faire, ainsi que la déclaration de l'argent que j'avois touché, comme j'ai l'honneur de vous marquer tout cela dans la note cy-jointe, où vous trouverez qu'après cette époque j'ai entièrement complettée la tenture de M. Bertier. Quand vous aurez vérifié tout cela, vous aurez la complaisance de me faire une prompte réponse, et je metterai en mon lieu et place M. Dufresnoi, notaire, qui touchera la somme de 19.200 livres sur son simple signé, qui vaudrat comme s'il étoit fait par moi, et cette lettre servira d'assurance. M. Duverger vous donnera tout les éclaircissement nécessaire en cas qu'il en faille, quoique tout ce que je vous mande soit bien précis.

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments les plus distingués et la plus grande considération.

Votre très humble et très obbéissant serviteur.

CASANOVA.

Note des tableaux que j'ai faits pour les deux dernières tentures et que j'ai livrés à la Manufacture de Beauvais :

Deux tableaux de 18 pieds de large sur 10 pieds 4 pouces de haut.

Deux de 14 de large, même hauteur.

SUJETS MILITAIRES

Prix desdits tableaux	8.000 l.
Meuble analogue au sujet : quattre grands tableaux pour deux canapés; vingt-quatre tableaux pour douze fauteuils. Prix	4.000 l.
Quattre grand dessus de porte et quattre tableaux pour deux écrans.	2.100 l.
	14.100 l.

Reçu sur la ditte somme celle de 9.000 livres en trois paiements, dont deux paiements m'ont été faits par les mains de M. Borda, rue des Capucines, et l'autre paiement par les mains de M. de l'Etang, place de Louis Quinze. Si M. de Menou veut se donner la peine d'envoi r aux deux endroits que je lui marque, il y a apparance qu'il tronvera mon signe et pas une obole de plus.

Tableaux que j'ai faits et livrés pour la tenture de M. Bertin.

Primo, six grands tableaux : prix	8.000 l.
Quattre tableaux pour deux canapés; vingt-quattre tableaux pour douze fauteuils. Prix : 4.000 livres. . .	4.000 l.
Quattre grand tableaux pour dessus de porte et quattre tableaux pour deux écrans. Prix : 2.100 livres.	2.100 l.
Total. . . .	14.100 l.

Je n'ai pas touché un sol sur cette tenture, en sorte que il me revient sur le militaire 5100, et sur celle-ci 14.100 livres; le tout ensemble de ce qui me revient est 19.200 livres.

N° X

[Voy. p. 39]

OBSERVATIONS
sur les
réclamations de CASANOVA

Mémoire sur les prétentions des Sieurs Menou et Cazanova.

Le Sr Cazanova réclame le payement d'une somme de 19.200 livres qu'il prétend lui être due aujourd'hui pour restant du prix des tableaux qu'il a fourni à la Manufacture de tapisseries de Beauvais.

Et le Sr de Merou, entrepreneur de la dite Manufacture, sollicite le payement de 9.000 livres pour les années 1780, 1781 et 1782 du traittement annuel de 3.000 livres qui lui est accordé par arrêt du Conseil pour être employé à faire faire des tableaux (1).

Le Sr de Cazanova a commencé à travailler en 1770 pour la Manufacture de Beauvais et il a fait :

SAVOIR :

6 tableaux représentans *les Amusements de la campagne*, de 75 à 78 pieds de cours sur 10 de hauteur, estimés	9.000 l.
A reporter.	9.000 l.

(1) En marge de cette pièce se trouve le bon de payement qui suit :

Du 22 Juillet 1783.

Bon pour dix milles livres au Sr Cazanova pour solde de compte, et neuf milles livres à l'entrepreneur pour les années 1780, 1781 et 1782, à la charge par lui de représenter et faire agréer les tableaux pour ces trois années payables en partie sur les 4.500 livres actuellement entre ses mains.

26 Août 1783

Augmenter de deux milles livres au Sr Cazanova.

Report. 9.000 l.

Plus, des tableaux pour un canapé et 8 fauteuils assortis à la tenture, également estimés à . . . . . . 2.000 l.

Plus, 6 tableaux représentant des *Bohémiens*, même cours et hauteur que cy-dessus et estimés . . . . 9.000 l.

Plus, six tableaux représentant des *Marches militaires*, aussy de 75 à 78 pieds de cours, prix convenu. 8.000 l.

Plus, quatre tableaux pour deux canapés et 24 pour 12 fauteuils, portés par le Sr Cazanova au prix de . . . . 4.000 l.

Plus, 4 grands dessus de porte et 4 tableaux pour des écrans, le tout porté aussi par cet artiste au prix de. . . . . . 2.100 l.

Total. 6.100 l.

Mais les tableaux qui composent ces deux derniers articles étant médiocres, on ne croit devoir les estimer ensemble que . . . . 4.000 l.

Plus, six autres tableaux, dont 4 petits, copies de ceux fournis à M. Bertier, et nommés *l'Education*, et 2 autres à paysages, de 36 pieds de cours sur 10 de haut, que le Sr Cazanova porte à . . 8.000 l.

Plus, 4 tableaux pour 2 canapés et 24 pour 12 fauteuils, portés aussy par cet artiste à . . . 4.000 l.

Plus, 4 autres tableaux dessus de porte et 4 autres pour 2 écrans . 2.100 l.

14.100 l.

Mais ces tableaux que ledit Cazanova fixe lui-même à une somme totale de 14.100 livres sont beaucoup trop chers.

Les six tableaux pour la tenture ne contenant pas moitié de la tenture ordinaire et n'étant que de faibles copies peuvent être fixés seulement à une somme de 4.000 l.

Et les tableaux pour le meuble n'étant aussy que de faibles copies peuvent être estimés seulement à . . . . . 3.000 l.

Total. 7.000 l.

Total du prix des ouvrages dudit Sr de Cazanova, cy. . . . . 39.000 l.

Le Sr Charon, ancien entrepreneur de la Manufacture, a reçu et fait remise au Sr Cazanova d'une somme de 20.000 livres qui revenoient à cet artiste pour ses premiers ouvrages mentionnés en tête du présent état, cy. . . . . 20.000 l.

Et, en 1779, il a été dressé un état approximatif du prix des tableaux que le Sr Cazanova devoit livrer à cette époque, mais qui n'étoient point encore achevés, et on y a fixé le prix de deux grands tableaux seulement, représentant des *Marches militaires*, à 4.000 livres cy . . . . 4.000 l.

On y a également fixé le prix de 3 tableaux représentant l'*Education* à une somme de. . . 4.000 l.

Plus, le prix des tableaux devant servir aux meubles assortis aux deux tentures cy-dessus, à une somme de. . . . 2.000 l.

Total. 10.000 l.

En marge du dit état M. le Directeur Général a mis son attache pour qu'il fût payé annuellement au dit Sr de Cazanova une somme de 3.000 livres sur la caisse du commerce, jusqu'à ce qu'il fût rempli du prix des tableaux par lui faits pour les tentures mentionnées au susdit état

Et M. le Directeur général a en même temps ordonné au dit Cazanova de ne point faire de nouveaux tableaux, à moins d'ordres positifs.

A cet égard, on observa qu'il résulte de la comparaison de l'état cy-dessus avec celui donné par le Sr Cazanova que cet artiste ne s'est point conformé exactement à l'ordre qui lui avoit été donné. En effet, au lieu de 2 grands tableaux représentant des *Marches militaires* et qui se trouvent énoncés dans l'état cy-dessus, arrêté par M. le Directeur général, le Sr Cazanova accuse par son état avoir fait 6 grands tableaux du même sujet.

Et, au lieu de 3 tableaux représentant l'*Education*, énoncés dans cy-dessus, le Sr Cazanova en annonce 4 du même sujet, et en outre 2 autres représentant des paysages.

Enfin cet artiste a encore excédé ses pouvoirs en donnant des tableaux pour des dessus de porte et des écrans.

A reporter. 20.000 l.

Report.		20.000 l.

Mais au moyen de la forte réduction que l'on a faite, comme on l'a vu cy-dessus, sur les prix fixés par le Sr Cazanova, on pense que le Ministre voudra bien tenir compte à cet artiste de tous les tableaux qu'il a fourni à ladite Manufacture.

Quant à l'ordre donné par M. le Directeur général pour faire payer annuellement 3.000 livres au Sr Cazanova, cet artiste déclare avoir touché, savoir :

En 1779, de Mr Borda. .	3.000 l.	
En 1780, du même . . .	3.000 l.	
Et en octobre 1780 de M. de l'Etang.	3.000 l.	
Total.		9.000 l.
Total des payemts faits au Sr Cazanova		29.000 l.
Le total du prix des ouvrages du Sr Cazanova monte à		39.000 l.
Celui des payements faits à cet artiste ne monte qu'à.		29.000 l.
En conséquence, il reste dû au Sr Cazanova, non pas une somme de 19.200 livres, comme il le prétend, mais seulement une somme de .		10.000 l.

Depuis le 1er janvier 1754 jusqu'au 1er janvier 1780, les prix des tableaux fournis par les différents peintres employés à la Manufacture de Beauvais montent, y compris ceux des tableaux du Sr Cazanova, tels qu'ils ont été fixés dans le présent état, à une somme totale de 63.956 livres qui, divisée en 26 années, ne forme qu'une somme de 2.459 livres 16 sols, au lieu de 3.000 livres que verse annuellement la ferme généralle dans la caisse du commerce pour cet objet.

Et depuis 1754 jusqu'en 1780, les fermiers généraux ayant versé dans ladite caisse, à raison de 3.000 livres par an, une somme de 78.000 livres, et les payements faits aux artistes pendant ledit temps, y compris ce qui reste à payer au Sr Cazanova, ne montant qu'à la susdite somme de 63.956 livres, il résulte qu'il restait pour cet objet un bon de caisse au 1er janvier 1780 d'une somme de 14.044 livres.

Mais, outre cet excédent, il a été encore versé pour le même objet dans la caisse du commerce par la ferme généralle, savoir :

Le 28 juin 1781, pour l'année 1780.	3.000 l.
Et le 27 septembre 1782, pour l'année 1781	3.000 l.
Et la ferme généralle attend l'ordre du Ministre pour remettre à ladite caisse pour l'année 1782 pareille somme de.	3.000 l.
	9.000 l.

Et le Sr de Menou, qui, depuis janvier 1780, est à la tête de la Manufacture de Beauvais, réclame le payement d'une somme de 9.000 livres pour les tableaux qu'il a fait faire pour ladite Manufacture en 1780, 1781 et 1782.

Cet entrepreneur désireroit aussy qu'il plût au Ministre d'ordonner l'emploi des 14.044 livres restans en caisse au 1er janvier 1780 à la formation de plusieurs tableaux qui seroient nécessaires dans le moment actuel à la Manufacture de Beauvais.

Enfin, cet entrepreneur représente qu'il est tenu en sa dite qualité, aux termes de l'art. 7 de l'arrêt du Conseil du 8 février 1780, de faire tous les ans à Sa Majesté une fourniture de tapisserie d'environ 20.000 livres ; qu'il a fait ladite fourniture pour les années 1780 et 1781, et qu'il est sur le point de faire celle de 1782, dont le prix monte à une somme de 20.150 livres.

La fourniture de 1780 ne montait qu'à 19.940 livres, celle de 1781 ne montait qu'à 19.857, et le Sr de Merou en a été remboursé sur des bons du Roy.

No XI

[Voy. p. 39]

MANUFACTURE DE TAPIS DE PIED

L'établissement formé par M. de Menou à la Manufacture Royale de tapisseries pour la fabrication du tapis a cessé en 1792.

1787. Un tapis à Lys et fond vert, 2 aunes 14/16 sur 5 aunes 2/16.

1788. Un tapis à Lys, bordures à faisceaux et nœud de feuilles.

1787. Un tapis dessin No 6 pour le magasin, à fond noir et bordures à fleurs fond blanc.

1787. Un grand tapis à Lys, fond bleu, bordure à fleurs et rubans.

1789. Pour le magasin : tapis dessin No 8 en arabesque à fond de gason, 3 aunes 14/16 sur 2 11/16 1/2.

1789. Tapis dessin No 16, fait en rond, avec encoignure séparée, 14 pieds, 4 pouces sur 14 pieds 4 pouces.

1789. Tapis à Lys, fond noir, dessin No 5, 4 aunes 6/16 sur 2 aunes 15/16. Tapis dessin No 16, répétition, 5 aunes sur 4 aunes.

1789. Tapis No 18. Tapis à volubilis, dessin No 2, fond vert, 4 aunes sur 2 aunes, bordure blanche et fond de gazon.

1790. Tapis velouté, dessin No 11, 9 aunes carrées; 2 tapis dessin No 8. No 82 ; tapis pour le magasin, dessin, No 4.

1791. Pour le magasin : tapis à lys, dessin No 5; pour le magasin : tapis dessin No 6, 4e exécution.



REPROCHES D'HECTOR A PARIS
Tenture de l'Iliade d'Homère
d'après J. B. Deshays.

En 1798, Camousse demandait le rétablissement d'une fabrique de tapis de pied, qui lui fut refusé. (Voyez la lettre de François de Neufchâteau, ci-dessus, p. 42).

Dix ans après, M. le Cte de Belderbusch, alors Préfet de l'Oise et depuis Sénateur, fit renaître cette fabrication qu'il établit dans les bâtiments de l'ancienne église de la Madeleine. On employait dans les ateliers de cette manufacture une quarantaine d'ouvriers. Elle tomba en 1814. On y fabriqua du tapis d'après les dessins de MM. Fontaine, Bonvalet, Brongniart et Percier.

N° XII
1784
[Voy. p. 40]

ESTIMATION DES TAPISSERIES ET MEUBLES
de la Manufacture Royale de Beauvais faite par l'Intendant des Meubles de la Couronne

Etat estimatif des tapisseries et meubles de la Manufacture Royale de Beauvais, fait par Monsieur le Marquis de Fontanieu, lesdites tapisseries et meubles provenant des Affaires étrangères, ainsi que le tout a été représenté par le Sr de Menou, Directeur de cette manufacture, auquel elles ont été confiées, ainsi qu'il en a été ordonné par le Roi, à l'effet d'en procurer la vente.

C'est ce qui reste au magasin de M. de Menou de toute cette espèce de tenture, déduction faite des articles qui ont été vendus avant l'époque du 12 septembre 1784.

Savoir :

N° 1. Tenture dite *Les Chinois*, en 6 pièces, exécutée sur les tableaux chinois, d'après des esquisses de Boucher, par Dumont :

5 aunes 9/16. La Foire.
3 aunes 5/16. La Toilette.
8 aunes 14/16.

Laquelle tenture se trouve réduite par la vérification exacte des aulnages faits par l'Inspecteur ; cette tenture ayant souffert et piquée de vers ; la bordure large et ancienne, les tableaux chargés, enfin n'étant plus de mode, j'estime qu'elle ne peut valoir, pour s'en défaire, que 350 livres l'aune. Cy. 3.106 livres 5 sols.

N° 2. Tenture dite l'*Illiade d'Homère*, 3 pièces, exécutées d'après les tableaux de Deshayes.

2 aunes 8/16. Agamemnon.
2 aunes 9/16. Reproches d'Hector.
2 aunes 9/16. Iphigénie.
7 aunes 10/16. Réduction exacte.

Cette tenture, exécutée sur d'anciens tableaux à grands personnages, la pièce d'Agamemnon passée par l'injure de l'air.

Estimée comme dessus 350 livres l'aune, cy, 2.668 livres 15 sols.

N° 3. Deux tentures. Les *Amusements de la campagne*, 6 pièces, exécutées d'après les tableaux de Casanova

5 aunes 3/16. Le Rendez-vous de chasse.
5 aunes. La Pêche.
4 aunes 3/16. La Chasse aux canards.
4 aunes 3/16. Le Repas.
2 aunes 4/16. Le Fauconnier.
2 aunes 4/16. La Blanchisseuse.
23 aunes 1/16. Réduction exacte.

Cette tenture ayant été très mouillée se trouve gâtée et a même besoin de fortes réparations, estimée comme celle cy-dessus 350 livres l'aune, cy, 8.073 livres 15 sols.

2e tenture :

5 aunes 4/16. La Pêche.
5 aunes 4/16. Le Rendez-vous de Chasse.
5 aunes 5/16. La Chasse aux Canards.
4 aunes 4/16. Le Repas.
2 aunes 6/16. Le Fauconnier.
2 aunes 6/16. Les Blanchisseuses.
24 aunes 13/16. Réduction exacte.

Cette tenture étant de meilleure qualité et plus fraîche, estimée 450 livres l'aune, cy, 10.715 livres 12 sols 6 deniers.

N° 4. Tenture dite des *Jeux Russiens*, 6 pièces exécutées d'après les tableaux de Leprince.

2 aunes 3/16. La Laitière.
2 aunes 3/16. Le Joueur de Guitare.
4 aunes 6/16. Réduction exacte.

Cette tenture ayant extrêmement souffert de la pluie dans plusieurs de ses pièces, entre autres celle du Joueur de guitare, qui est extrêmement passée, estimée à 400 livres l'aune, cy, 1750 livres.

N° 5. Tenture dite des *Bohémiens*, en 6 pièces, d'après les tableaux de Casanova.

5 aunes 2/16. Le Marché.
4 aunes 2/16. La Fontaine.
2 aunes 3/16. Le Repas.
5 aunes 3/16. Le Vol de la Malle.
4 aunes 2/16. Le Partage du Vol.
2 aunes 3/16. Le Dormeur.
22 aunes 15/16. Réduction exacte.

Cette tenture un peu brune, peu avantageuse à la vente, estimée à 400 livres l'aune, cy, 9.175 livres.

CANAPÉS ET FAUTEUILS

N° 1. Meubles pour aller avec la tenture des *Chinois*.

8 fauteuils, 2 sophas. Tour marron en laine, milieu à paysage, sujets de la fable, entourage

à fleurs. Ce dessin trop ancien pour monter dans la forme actuelle.

J'estime les fauteuils à 100 livres, cy . 800 l.
— sophas à 360 livres, cy . . 720 l.
1.520 l.

N° 2. Meuble pour aller avec la tenture de l'*Iliade*.

12 fauteuils, 1 sopha. Tour marron en laine, avec ornements et fleurs; milieu paysages avec animaux, sujets de la fable. Ce meuble, encore plus ancien, estimé.

Les fauteuils 75 livres, cy. . . . . 900 l.
Le sopha 300 livres, cy. . . . . . . 300 l.
1.200 l.

N° 3. Meubles pour aller avec les 2 tentures des *Amusements de la campagne.*

1° 8 fauteuils, 1 sopha. Tour marron, cartouche en ornements jaunes à palmes avec coloris fond des ornements jaune chamois, avec animaux, forme ancienne.

Les 8 fauteuils à 100 livres. cy . . . 800 l.
Le sopha 400 livres, cy. . . . . . . 400 l.
1.200 l.

2° 8 fauteuils, 1 sopha; dessins de Casanova, avec paysages et figures.

Les fauteuils estimés à 120 livres, cy. 960 l.
Le sopha 450 livres, cy. . . . . . . 450 l.
1.410 l.

N° 4. Meubles pour aller avec les *Jeux Russiens.*

1er meuble : 8 fauteuils, 1 sopha.

Dossiers à paysages avec deux figures et trophées dans les sièges.

Les 8 fauteuils estimés à 130 livres, cy. 1.040 l.
Le sopha 460 livres, cy . . . . . . 460 l.
1.500 l.

2e Meuble : 8 fauteuils, 1 sopha. Tour semblable au premier meuble de la tenture des *Chinois*, très piqués de vers.

Les 8 fauteuils estimés à 75 livres, cy. 580 l.
Le sopha 300 livres, cy . . . . . . 300 l.
880 l.

N° 5. Meuble pour aller avec les *Bohémiens :*

8 fauteuils, 1 sopha. Tour marron, cartouches en ornements jaunes au milieu, à paysages avec animaux et volatiles.

Les 8 fauteuils estimés à 75 livres, cy. 580 l.
Le sopha 300 livres, cy . . . . . . 300 l.
880 l.

N° 6. Meuble pour aller avec la *Noble Pastorale :* 8 fauteuils, 1 sopha. Tour marron en laine, un rond marron à fleurs, milieu à paysage avec animaux de la Fable. Ce meuble piqué de vers et de forme ancienne.

Les 8 fauteuils estimés à 75 livres, cy. 580 l.
Le sopha, 300 livres, cy . . . . . . 300 l.
880 l.

DESSUS DE PORTES & ECRANS

8 dessus de portes, dessins de Boucher. 800 l.
6 écrans estimés l'un dans l'autre à 72 l. 432 l.
1.232 l.

RÉCAPITULATION

Les Chinois, N° 1, 8 aunes 14/16 à 350 l. l'aune, cy.	3.106 l. 5 s.
L'Illiade, N° 2, 7 aunes 10/16, l'aune, cy	2.668 l. 15 s.
Les Amusements de la Campagne, N° 3, la 1re tenture 23 aunes 1/16, à 350 l. l'aune, cy	8.073 l. 15 s.
La 2e tenture, 23 aunes 13/16 à 450 l l'aune, cy, . . .	10.715 l. 12 s. 6 d.
Les Jeux Russiens, N° 4, 4 aunes 6/16, à 400 livres l'aune, cy	1.750 l.
Les Bohémiens, N° 5, 22 aunes 15/16, à 400 livres l'aune, cy	9.175 l.
Total des tentures.	35.489 l. 7 s. 6 d.

N° 1, 8 fauteuils, 2 canapés . .	1.520 l.
N° 2, 12 fauteuils, 1 canapé. . .	1.200 l.
N° 3, 8 fauteuils, 1 canapé. . .	1.200 l.
N° 3, 8 fauteuils, 1 canapé. . .	1.410 l.
N° 4, 8 fauteuils, 1 canapé. . .	1.500 l.
N° 4, 8 fauteuils, 1 canapé. . .	880 l.
N° 5, 8 fauteuils, 1 canapé. . .	880 l.
N° 6, 8 fauteuils, 1 canapé. . .	880 l.
Total.	9.470 l.

RÉSULTAT DE L'ESTIMATION

Les tentures montent à. . .	35.489 l. 7 s. 6 d.
Les meubles montent à. . .	9.470 l.
Les dessus de portes montent à	800 l.
Les 6 écrans montent à. . .	432 l.
Total.	46.191 l. 7 s. 6 d.

N° XIII

[Voy. p. 40]

ETAT DES TABLEAUX
REMIS A LA NATION par M. de MENOU
le 4 Frimaire An 2

5 tableaux de *Psiché*, 5 tableaux de *Jason* (1), 6 dessins *Chinois*, 6 tableaux *Amours des Dieux*, 3 tableaux faisant suite aux *Amours des*

(1) On ne trouve aucune trace, sur les registres de fabrication, de cette tenture qui n'a certainement pas été exécutée en tapisserie.

Dieux, 3 *fragments d'Opéra*, 5 petits tableaux dessus de portes et de cheminée, 5 tableaux *Pastorales* de Boucher, 1 tableau *Vertumne et Pomone*, 6 tableaux de l'*Illiade* d'Homère, 3 tableaux tirés de l'*Astrée*, 1 paquet de bordures supprimées comme usées, 6 tableaux des *Jeux Russiens* pour tenture, 1 sopha complet, 2 dossiers, 3 sièges de fauteuils à fleurs par Rançon, 6 tableaux des *Amusements champêtres*, 1 sopha, 8 fauteuils complets, 4 fauteuils, 4 feuilles d'écran assortis à l'article ci-dessus, 6 tableaux *Bohémiens*, 6 tableaux copies des *Chinois*, par Dumont, 12 fauteuils complets, *Sujets militaires*, 3 tableaux militaires, le *Chariot qui passe l'eau*, les *Marchands d'œufs* et le *Port*, 6 tableaux *Pastorales* à palmier et tentures, canapés, cantonnières, fauteuils et bergères par Huet, 5 dessins arabesques, ornements et fleurs, cantonnières, fauteuils et bergères par Huet, 1 tableau représentant un *Repas de Chasse espagnole*, par Bouteux, 2 tableaux à paysages et perspective, 2 cantonnières à draperies cramoisies par Bouteux (non terminées), 3 tableaux d'histoire, la *Conquête des Indes*, 4 panneaux et un dessus de porte, par La Vallée-Poussin, 4 tableaux représentant les *Quatre Parties du Monde*, 12 fauteuils et 2 canapés avec figures dans les dossiers, par Lagrenée.

Mr de Menou fait observer qu'il a fourni 3 tableaux qu'il ne réclame pas, attendu qu'il n'en a pas fait la dépense. Ce sont la *Halte*, la *Bataille* et les *Deux Cavaliers*, non plus que 2 sophas, 12 fauteuils, 4 feuilles d'écran, 4 dessus de porte, 2 tableaux paysages et autres dessus de porte, le tout de Casanova.

N° XIV

1794

[Voy. p. 41]

DÉPARTEMENT DE L'OISE

(DISTRICT DE BEAUVAIS)

AVIS IMPORTANT

ENTREPRISE DE LA MANUFACTURE DE TAPISSERIE

de haute et basse-lisse de Tapis établie à Beauvais.

Le Privilège de la Manufacture de Tapisserie de Beauvais avait été concédé au citoyen Menou par arrêt du ci-devant Conseil du 8 février 1780.

Il vient de notifier sa retraite de cette entreprise; elle peut être avantageusement continuée par un citoyen intelligent.

La réputation des ouvrages qui sont sortis de cette Manufacture est établie dans toute l'Europe depuis plus d'un siècle : elle a soutenu la concurrence avec les Gobelins et a pu cependant livrer les marchandises à meilleur compte.

Le décret du 27 Brumaire assure à l'entrepreneur la jouissance, à titre d'encouragement, des terrains, maisons et bâtiments, ainsi que des matières, tableaux, dessins et autres ustensiles appartenant à la Nation.

Le traitement du peintre attaché à cette Manufacture continue d'être à la charge de la Nation; un nombre suffisant d'artistes précieux, d'ouvriers consommés, est prêt à seconder les spéculations de l'entrepreneur.

La position augmente encore les avantages. Beauvais, chef-lieu du département de l'Oise, est à seize lieues de Paris, dix-huit de Rouen, treize d'Amiens.

Tout citoyen en état de prouver sa solvabilité et les moyens d'entretenir cet établissement dans sa splendeur, utile d'ailleurs pour lui, est invité à se présenter en dedans le premier Pluviose au plus tard, à l'administration du district de Beauvais spécialement chargé par le décret de la surveillance et de l'inspection immédiate de cette manufacture.

Arrêté à Beauvais, en séance publique, le 7 Nivôse deuxième année républicaine.

Les Administrateurs du Conseil permanent du district de Beauvais.

Signé : TALLON, président.
MÉSANGUY, secrétaire.

A Beauvais de l'imprimerie de P. C. D. Desjardins, imprimeur du Département de l'Oise.

N° XV

1794

[Voy. p. 41]

ARRÊTÉ DU COMITÉ D'AGRICULTURE

Le Comité d'Agriculture, sur le rapport de la Commission d'Agriculture arrête ce qui suit :

ART. 1. La Manufacture Nationale de tapisseries et de tapis de pied de Beauvais sera provisoirement remise en activité.

ART. 2. A cet effet, il sera nommé un Directeur et un Garde magasin.

ART. 3. Les fonctions de Directeur seront de surveiller l'exécution des ouvrages, de maintenir parmi les ouvriers l'ordre et la subordination, les classer selon leur talent, de fixer les prix de main-d'œuvre en raison de l'exécution et proportionnellement aux difficultés de l'art et aux surcharges des tableaux.

ART. 4. Le Directeur sera encore chargé de la tenue des registres et de l'acquittement de toutes les dépenses nécessaires, soit pour l'entretien de la Manufacture, soit pour la manutention des ouvrages.

ART. 5. Le Garde-magasin fera la distribution des ouvrages, soignera leur perfection, dispo-

sera les chaînes, fera les tournées dans les ateliers, examinera les étoffes qui seront sur les métiers, et fera aux ouvriers les observations qu'il jugera convenables.

Art. 6. Il remplira en outre les fonctions d'assortisseur ou contre-maître.

Art. 7. Le citoyen Camousse, inspecteur de la Manufacture de Beauvais, est nommé Directeur.

Art. 8. Le Garde-magasin sera nommé par la Commission d'agriculture.

Art. 9. L'ouvrage se fera comme par le passé à la tâche, et non à la journée, et la main-d'œuvre sera payée trois fois le prix fixé en 1789.

Art. 10. Pour l'exécution de l'article ci-dessus, il sera formé par le Directeur un tableau des différentes sortes d'ouvrages, avec le prix qu'ils se payaient en 1789 et ceux auxquels ils devront être payés d'après ledit article.

Ce tableau sera adressé à la Commission d'agriculture pour être mis sous les yeux du Comité.

Art. 11. Ladite Commission est autorisée à fournir tous les fonds nécessaires, soit pour l'achat des matières premières, soit pour l'acquittement des dépenses de la Manufacture.

Le citoyen Camousse s'adressera à cette Commission pour la remise des fonds qui leur seront nécessaires, et il justifiera de leur emploi par des pièces justificatives en bonne forme.

Paris, le 13 prairial an troisième.

N° XVI

[Voy. p. 43]

LETTRE DE HUET
AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Ce 29 Fructidor, an 8 (1800)

Au Ministre de l'Intérieur,

Pour célébrer l'anniversaire de notre République d'une manière digne de la grande nation qui l'a fondée, des grands hommes qui la soutiennent, la gouvernent et qui méritent à juste titre toute la confiance, j'ai l'honneur de vous annoncer qu'il sera fait dans la Manufacture Nationale de tapisseries de Beauvais, pendant les cinq jours complémentaires, une exposition des ouvrages restés invendus, de ceux nouvellement achevés, ainsi que des tableaux servant de modèles, pour que le public puisse jouir de la satisfaction d'examiner, de connoître et d'admirer les belles productions des meilleurs artistes que le gouvernement protège, encourage et favorise, pour les porter à perfectionner leurs talens et obtenir une réputation qui rende leurs noms célèbres et recommandables à la postérité et que leurs ouvrages servent de modèles.

Salut et homage le plus respectueux.

Nota. Le même jour, j'ai aussi écrit aux administrateurs municipaux de la Commune de Beauvais et au Préfet du Département de l'Oise, pour leur annoncer l'exposition des susdites tapisseries et tableaux pendant les cinq jours complémentaires et les prier de le faire annoncer au public amateur des arts, ce qui a été fait et affiché.

Huet.

(Archives de la Manufacture. Correspondance de l'Administrateur).

N° XVII

[Voy. p. 43]

LETTRE DE LUCIEN BONAPARTE,
MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, A HUET

Paris, le 2e jour complémentaire,
an 8 de la République Française, une et indivisible.

Le Ministre de l'Intérieur.
au citoyen Huet, Directeur de la Manufacture de Beauvais.

J'ai reçu, Citoyen, la lettre que vous m'avez écrite le 29 Fructidor an 8, pour me faire part du désir qu'auroit le Préfet du Département d'avoir trois morceaux de tapisseries pour meubler un de ses appartemens. Vous me demandez l'autorisation nécessaire pour les délivrer à ce magistrat.

Si le Préfet, en demandant ces tapisseries, a eu le dessein d'en acquitter le prix de fabrique, je vous autorise bien volontiers, Citoyen, à les lui faire remettre; dans le cas contraire, je ne pourrois m'écarter des dispositions de l'arrêté des Consuls du 26 Nivôse dernier et dont l'article 5 porte, en termes exprès, que les objets nécessaires à l'ameublement des Préfets doivent être à leur charge, et me verrois à regret dans l'impossibilité de me rendre au vœu du Préfet de l'Oise.

Je vous salue,
L. Bonaparte

N° XVIII

[Voy. p. 43]

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU
le 29 Vendémiaire an 9

PAR LE DIRECTEUR DE LA MANUFACTURE DES GOBELINS DE DIFFÉRENTES SOMMES REÇUES ET PAYÉES POUR LA MANUFACTURE DE BEAUVAIS.

Reçu du citoyen Ampétas pour deux dessus de fauteuils	300 l.
Reçu du citoyen Deshayes pour meuble, suivant le détail.	650 l.
Reçu de la caisse particulière du Ministre, pour ameublement fourni au Directeur Treilhard.	3.102 l.
Reçu de M. Eelsworth, Ministre des États-Unis, pour un tableau fable d'Esope	144 l.
Reçu de M. Fautzen, Major au service de la Prusse, pour un tableau fable d'Esope	150 l.
	4.346 l.



L'OFFRANDE A L'AMOUR
Tenture des Pastorales à draperies bleues
d'après Huet.

Payé au Sr Laronde, pour les 2 fauteuils vendus au citoyen Ampétas.	300 l. »
Payé au citoyen Asselin, négociant à Beauvais, pour fournitures de laine	166 l. 85
Payé au Sr Laronde pour le meuble vendu au citoyen Deshays . . .	650 l. »
Payé au citoyen Camousse	500 l. »
Payé au citoyen Devouge, pour droit de commission pour le meuble du Directeur Treilhard, extrait de son dépôt.	182 l. »
Payé au citoyen De...., pour laine fournie à Beauvais	1.116 l. 80
Payé au citoyen Cozette père, pour soie teinte, tirée de son magasin particulier.	564 l. »
Payé au citoyen Cozette fils, pour soie teinte, tirée de son magasin particulier.	882 l. »
Total.	4.361 l. 65
Pour port de différentes caisses de meubles de Beauvais aux Gobelins et de matières des Gobelins à la messagerie de Beauvais.	15 l. 60
Pour 52 ports de lettres.	15 l. 95
Total de la dépense.	4.393 l. 20
La recette est de.	4.346 l. »
Le Directeur des Gobelins est en avance de.	47 l. 20

Ce compte a été arrêté par le Ministre le 15 Brumaire an 9.

N° XIX

[Voy. p. 43]

LETTRE DE GUILLAUMOT A HUET

12 Brumaire an 9 de la République

Au citoyen Huet, Directeur de la Manufacture Nationale de Beauvais.

Citoyen Collègue,

Le Ministre de l'Intérieur vient de choisir, pour meubler un nouvel appartement qu'il fait arranger, deux meubles de votre Manufacture dont nous avons ici quelques pièces, mais auxquels il manque, savoir : au meuble gris de lin porté sur l'inventaire au N° 45, qui doit être composé d'un grand canapé, de deux moyens, quatre causeuses et huit fauteuils, il y manque, dis-je, pour le compléter :

1° Les plates-bandes des fauteuils. 2° Les plates-blandes du grand canapé. 3° Un dossier et quatre joues de dehors, et les plates-bandes des deux moyens canapés. 4° Les quatres causeuses.

Celui du fond jaune et violet, porté sur l'inventaire sous le N° 32, qui doit être composé de deux canapés, quatre causeuses, 6 ou 8 fauteuils; il y manque considérablement d'objets, qui doivent être achevés depuis la confection de l'inventaire.

Veuillez, Citoyen collègue, inviter le citoyen Laronde à vous donner à ce sujet les éclaircissemens nécessaires et me faire passer tout ce qui est prêt au reçu de cette lettre, et presser en même temps l'achèvement de ce qui pourroit encore estre sur les métiers.

Agréez, je vous prie, les assurances d'attachement de votre concitoyen et collègue.

GUILLAUMOT.
Directeur des Gobelins

Nota. Le Ministre vient de décider que le dépôt des meubles de votre manufacture établi chez le citoyen Devouges (cloître Honoré), rentreroit dans le magasin des Gobelins.

N° XX

[Voy. p. 44]

LETTRE DE HUET

AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

16 Vendémiaire an 10

La satisfaction et approbation que vous m'avez témoignée des ouvrages de la susdite Manufacture exposés cette année au Louvre au concours, la protection, les encouragements dont vous l'honorés, en lui accordant les moyens et secours nécessaires pour parvenir à la plus grande perfection et exciter l'émulation des artistes, me portent, pour répondre à vos vues et intentions, autant que je le pourrai, à vous renouveller ma demande de m'accorder une douzaine de tableaux pour avoir des modèles à exécuter dans un genre agréable, nouveau et susceptible aujourd'hui d'obtenir la défaite des produits de notre industrie. J'ai eu l'honneur de vous exposer verbalement et par mes lettres que ladite manufacture ne possédait en tableaux que des antiquailles, que ce n'étoit que par la réunion des parties les plus intéressantes de la composition d'un certain nombre, que ladite manufacture fait encore quelque chose digne de votre attention et suffrage.

Elle ne sçauroit porter son art bien loin et obtenir la vente de ses produits tant qu'elle ne fera que répéter les mêmes anciens tableaux et desseins. D'ailleurs, Citoyen Ministre, ce seroit un moyen d'alimenter le zèle de nos artistes que de leur procurer de nouveaux modèles à exécuter, car quelques fois on s'ennuie, on se relâche de ne faire que les mêmes ouvrages.

Vous avez acordé à la Manufacture des Gobelins depuis peu dix-neuf tableaux à choisir parmi ceux du cy-devant palais de Versailles, veuillez nous en accorder le nombre que je réclame, dont huit d'ornemens, de fleurs, de fruits, etc. et les quatre autres d'histoire et de la fable.

Je veillerai à leur conservation et qu'il ne leur arrive aucun événement qui puisse les altérer. Les premiers seroient employés pour modèles de meubles, et les quatre autres pour panneaux de tapisseries, pour de petits appartements de quatre à cinq pieds de hauteur sur cinq à six de large, par panneau, etc. Salut et hommage les plus respectueux.

MUSÉE SPÉCIAL DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE VERSAILLES

LIBERTÉ — ÉGALITÉ

Versailles, le 8 Prairial an 10 de la République

Le Conservateur du Musée spécial de l'Ecole Française au Directeur de la Manufacture Nationale de Beauvais.

Citoyen,

Je vous adresse les quatorze tableaux dont vous avez fait choix au Musée spécial, en vertu des ordres du Ministre de l'Intérieur; ils sont tous restaurés et vernis autant bien que l'état dans lequel ils se trouvoient, quand vous en avez fait la reconnoissance, le permettoit. Je vous observe seulement que plusieurs avoient été augmentés, et que les parties qui ont été repeintes ne se trouvent pas d'accord avec le reste du tableau, le restaurateur ne s'est pas permis cependant de les retoucher, etc.

ÉTAT DES TABLEAUX prêtés le 11 Prairial An 10, par le Musée de Versailles à la Manufacture de Beauvais.

1 tableau par Vien : Diane de retour de la chasse. Hauteur 3^{m}. Largeur $2^{m}34$.

1 tableau par le même : L'Offrande à l'Amour. Hauteur $3^{m}20$. Largeur $2^{m}20$.

1 tableau par le même : Des Nymphes enchaînant l'Amour. Hauteur $3^{m}20$. Largeur $2^{m}20$.

1 tableau par Lagrenée : Cérès donnant des leçons d'agriculture à Triptolème. Hauteur 3^{m}. Largeur $2^{m}34$.

4 tableaux de fleurs, par Batiste.

5 tableaux de paysage, d'après Oudry. Hauteur $1^{m}45$. Largeur $0^{m}75$ à $0^{m}77$.

1 tableau trompe l'œil : Les Forges de Vulcain.

N° XXI

[Voy. p. 44]

LETTRE DE HUET AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Ce 23 Brumaire, an 10

Au Ministre de l'Intérieur,

Le citoyen Bonaparte, Conseiller d'Etat, Ministre plénipotentiaire au congrès d'Amiens, ayant passé le 14 du courant, à Beauvais, s'est rendu à notre manufacture de tapisseries, accompagné du citoyen Girardin, tribun, pour y voir, examiner les ateliers, le travail des artistes sur les métiers, leurs ouvrages, tant en magasin, qu'exposés dans la galerie des tableaux. Quoy que je n'eusse pas l'honneur de les connoître, je les ai reçu avec tous les égards et la considération qui leur sont dus et qui ne pouvaient que faire aujourd'huy augmenter leur curiosité et satisfaction des productions des établissements dont ils ont été tellement charmés de l'execution que le citoyen Joseph Bonaparte m'a témoigné désirer faire l'acquisition de quatre pièces de meubles, dossiers et sièges, pour en composer deux causeuses ; il m'en a demandé le prix que je lui ait dit être de six cents francs ; qu'il n'y avoit de faits que les dossiers; mais que, dans l'espace de quatre à cinq décades, il pourroît obtenir les sièges et accessoires, si le meuble luy convenoit et qu'il eût l'intention de s'en accomoder au prix susdit. Il me répondit qu'il me feroit savoir sous peu sa décision. Il vient de me faire prévenir par le citoyen Poilleux, secrétaire général du Département de l'Oise, qu'il désiroit ces deux meubles au temps annoncé pour leur entière exécution et au susdit prix. Comme d'après la décision du Ministre, votre prédécesseur, je ne puis faire aucun marché, ny vente des ouvrages de ladite manufacture sans votre agrément et ordre, je vous demande votre autorisation pour pouvoir faire completter promptement ces deux meubles, et mander au citoyen Joseph Bonaparte que vous m'aurés permis de satisfaire à sa demande, si vous l'approuvés. Veuillez aussi, Citoyen Ministre, m'indiquer où je ferai verser les fonds provenant de cette vente, si vous l'autorisés. Il est présumable que, lorsque le Ministre plénipotentiaire jouira de cette légère partie d'ameublement montée, qu'elle le tentera d'avoir tout l'ameublement complet. Les tableaux qui servent de modèles sont de Casanova; ils représentent des sujets militaires, avec des fonds de paysage, avec des figures et des animaux, dont plusieurs morceaux de tapisserie vous ont été présentés et que vous avez paru en être satisfait.

HUET.

(Archives de la Manufacture Nationale. Correspondance de l'Administration).

N° XXII

LETTRE DE BELLANGER A [HUET ?]

1802

Paris, le 8 Thermidor, an X.

Monsieur, au milieu de toutes les contrariétés que donnent presque toujours les affaires, surtout dans des opérations aussi précipitées, que celle de l'ameublement de St-Cloud, une de celle qui m'a été le plus sensible, c'est d'avoir été forcé de tant négliger votre correspondance. Pas un instant, pas un moment, pour respirer ou manger! C'est là véritablement une position. — Ce n'est que ce matin seulement que j'ai déballé les trois caisses qui forme votre envoye; j'ai recouvert le tout conforme à votre lettre d'avis du 4, et je vous en *accuse réception*. J'avois bien dans l'idée que parmi les meubles que j'avois choisis, il s'en trouvoit un dont les fonds étaient en soye; cependant les cinq que vous me faites passer se trouvent être tous en laine; j'en conclus que aviez pu faire un échange à notre désavantage, mais il est possible que je me soie trompé sur cet objet, et que celuy que j'ai vu en soye n'étoit pas complet. Je regrette beaucoup, Monsieur, la sévérité que vous aviez mise à remplir toutes les formes administratives. Ces formules et la lenteur qu'on apporte à l'expédition des affaires dans les bureaux, nous a furieusement retardé dans cette affaire, et nous sommes si peu en mesure, vue le peu de tems qu'il nous reste, qu'il se pourra que les meubles soyent remplacés (pour le moment) par des sièges d'étoffe unie et qui peut aller également sur toute sorte de bois, tandis que ceuxcy, il leur faut indispensablement des bois en harmonie avec la forme des dessins des meubles, ce qui, vous le jugez, demande beaucoup plus de tems : au reste, nous ferons pour le mieux; et il ne tiendra pas à moi que tous ces meubles soient employés promptement. Nous avons eu avant-hier, Dimanche, à 6 heures, la visite du 1er Consul, et il en est résulté encore de nouveaux changemens, ce qui nous retarde toujours. Du reste, il paroit, à en juger par son air de satisfaction, que ce château lui plait beaucoup. Parmi le nombre de pièces garnies et meublées de tapisseries, plusieurs le sont du produit de votre manufacture et elles font un joli effet; ce sont de petites pastorales et des tableaux d'après Cazanova, le Consul les a examinés, et on lui a dit de quelle fabrique elles étoient, et il a trouvé tout cela fort joli pour le genre. Les autres sujets des Gobelins sont tous sérieux et très beaux. J'espère bien, Monsieur, que nous verrons tout cela ensemble dans votre voyage à Paris. J'ai remis à M. Fontaine la lettre dont vous m'aviez chargée. Nous avons en dépôt deux grands canapés avec figures représentant différentes Parties du monde, je me suis chargé de vous demander si vous ne pourriez pas nous procurer 6 ou 8 sièges pour en faire un meuble au Palais des Thuilleries; si cela se peut, nous vous aurions bien de l'obligation; quand bien même nous aurions quelque chose analogue, il suffiroit — Il faudroit néanmoins qu'il y eût des figures; je vous serai obligé de me répondre un mot sur cet article essentiel. Je vous supplie de croire aux sentiments de respect et de considération qu'aura toujours pour vous votre serviteur.

BELLANGER.

NOTE DE M. LARONDE

Quant au meuble fond de soye dont parle M. Bellanger, nous lui en présentâmes à la vérité deux, qu'il peut relever aux Gobelins, savoir : le n° 15, fond de soie, manche et alentour violet, n° 55 des Gobelins; plus, un 2e meuble, de la Fable, dont tous les sièges sont à Beauvais, et les dossiers aux Gobelins, est tout fond de soie sous le n° 64.

Quant au meuble, dont on demande six ou huit sièges faisant partie du meuble représentant les 4 Parties du monde, nous avons le meuble; mais je crois qu'il y a erreur, que ce ne sont point seulement les sièges, mais bien les fauteuils complets. Nous avons de quoy remplir la demande, avec observation directe sur ce qui est à fournir.

N° XXIII

LETTRES DE BELLANGER ET DE HUET

1804

Paris, ce 10 Frimaire.

Monsieur. Le bouleversement où nous sommes depuis un mois, tant pour le château de Fotainebleau que pour les fêtes du Couronnement, m'a fait totalement oublier de vous accuser la réception de la caisse contenant les divers complètements de meubles que vous m'avez envoyés aujourd'hui. Je viens d'apprendre que la messagerie avoit été inquiète pour cet envoi; je vous écris à la hâte deux mots afin que vous soyez tranquille parfaitement sur cet article. Je vous prie de m'excuser si je termine ici ma lettre, car mes heures sont comptées aujourd'hui, veille du Couronnement, et je ne prends que le tems de vous assurer, Monsieur, de mon profond respect.

BELLANGER.

1805

J'ai reçu la lettre par laquelle vous m'annoncez qu'il est question et pressant de meubler, dans le plus bref délay, le grand et le petit Trianon pour la mère de notre Auguste Empereur, que l'on va employer à cet effet trente de cent siège de tapisseries de notre manufacture, tant de chaises que de fauteuils et bergères à desseins de fleurs sur un fond brun de laine.

Huet.

(Archives de la Marne). Correspondance de l'administrateur.

N° XXIV

TAPISSERIES EXÉCUTÉES
de 1801 à 1802

1801. *L'enlèvement d'Orithye par Borée.* 5 pieds de haut, sur 5 de large.

1801. *La Renommée publiant au son de la trompette les exploits du premier Consul*, d'après van den Berghe.

1802. Pour le château de St-Cloud: 5 canapés — 7 tète-à-tète — 32 fauteuils — 10 chaises — 2 tableaux — 1 écran.

1802. Meuble n° 15, fond de soie jaune et violet, dessin arabesque: 2 canapés — 2 tête-à-tête — 8 fauteuils — 6 cabriolets et 1 feuille de paravent; suite du Meuble 15: une feuille d'écran — 1 dossier de canapé représentant la fable du Renard juge des poules, avec fond de paysages, retenu pour servir de tableau. Un vase rempli de fleurs pour le premier Consul.

Meuble n° 116, fond de soie brun et gris: 1 grand canapé — 2 petits — 8 fauteuils et 1 feuille d'écran — 1 dossier de canapé, représentant la fable du coq et de la poule, avec fond de paysage et d'oiseaux domestiques de basse-cour pour servir de pendant au dossier précédant (du Renard juge des poules). — Un vase de lapis, sur une table de marbre jaspé, fond couleur olive, pour le premier Consul.

1804. *Portrait du Premier Consul.*
Portrait du Ministre de l'Intérieur Lucien Bonaparte. Chaine de soie.

N° XXV

ETAT DES TAPISSERIES
RENFERMÉES DANS LA CAISSE
Adressée à M. Bellanger
Rue du Regard (Faubourg St-Germain)
1804

Du 29 Thermidor, An 12.

1. Grand tableau allégorique de l'*Agriculture* avec ses attributs	1.800 l.
2. Grand tableau représentant l'*Enlèvement d'Orithye par Borée*, d'après Boucher. . .	1.200 l.
3. Deux grands tableaux *Genre militaires*, d'après Casanova.	3.600 l.
4. Un grand tableau représentant *Neptune avec deux Naïades*, d'après Boucher	1.200 l.
5. Un *Vase de fleurs* avec guirlandes de fleurs des deux côtés	800 l.
6. Deux grands tableaux de *fleurs avec ornements*, animaux, oiseaux, draperies, d'après Baptiste.	2.400 l.
7. Un petit tableau *genre pittoresque et paysages*	600 l.
8. Un tableau, figure d'*Appolon avec satyre*	300 l.
9. Un tableau représentant une *Naïade avec son urne* . . .	300 l.
10. Une allégorie du *Commerce avec ses attributs* et meubles.	1.800 l.
Total. . .	14.000 l.



CANAPÉ A GUIRLANDES DE FLEURS

Style Louis XVI

Collection de M. J. Doucet

N° XXVI

MEUBLES

ÉTAT DES ÉCHANTILLONS DES DIFFÉRENTS MEUBLES

adressé à M. Demasis

Administrateur du garde-meuble de la Couronne Impériale.

MANUFACTURE IMPÉRIALE DES TAPISSERIES DE BEAUVAIS.

DÉSIGNATION DES MEUBLES

	Canapé	Tête à Tête	Fauteuil	Feuille d'écran
Fond vert en laine avec *alentours abeilles:* Meuble à paysages, figures et animaux d'après Casanova.		1	1	
Fond vert en laine, meuble à animaux et paysage, alentours de jasmin.	1	1	1	2
Fond vert en laine, meuble à paysage et bandes noires à rubans.	1	1	1	3
Fond en laine violette, meuble fables de la Fontaine.	1	1	1	
1 meuble dessin arabesque, fond de laine brun, et soie grise.	1	1	1	
1 meuble à lilas fond de laine verte.	1	1	1	
Dessin léger, fond de laine verte et blanche.	1	1	1	
Dessin léger fond de laine bleue et blanche.	1	1	1	
Dessin léger fond de laine vert, à bordure camée.	1		1	
Fond de laine violette et blanche, dessin arabesque.	1	1	1	
Fond de laine brun avec draperie.	2	1	1	
Dessin altéa, avec violet, camée fond vert et chamois en laine.	2	1	1	

	Canapé	Tête à Tête	Fauteuil	Feuille d'écran
Fond de laine grise, petits fauteuils courants.			1	
Meuble alentour de roses, fond de laine bleue et brun et camée.	1	1	1	
Fond brun et blanc en laine, meuble arabesque.	1	1	1	
Fond violet en laine avec draperie.		1	1	
Fond vert en laine, alentour altéa, genre arabesque citron.	1	1	1	
Dessin léger, fond vert à bordure camée en laine.	1		1	
Meuble fond de laine brune, alentour altéa, genre arabesque.	1	1	1	
Fond brun, vert et blanc, en laine, dessin altéa, genre arabesque.	1	1	1	
Meuble alentour roseaux, fond de laine violet et blanc.	1		1	
Meuble à roseaux, fond de laine violet et blanc.	1		1	
Fond jaune et brun en laine, dessin arabesque.	1	1	1	
Fond de soie verte bordure lamée, dessin arabesque, fil en or.			1	

N° XXVII

1805

ÉTAT DES PIÈCES DE MEUBLES

adressé à

Monsieur Bellanger

Savoir :

2 dossiers de canapé militaire (Casanova).
4 sièges de fauteuils.
2 dossiers, les deux autres aux Gobelins.
9 bras de fauteuils.
4 bras pour tête à tête.

Ce meuble est complet à 12 fauteuils, 4 tête à tête et 2 canapés.

N° 15 FOND DE LAINE JAUNE

4 dosiers de fauteuils.
4 sièges.
8 bras.

Ce meuble est complet à 12 fauteuils, 12 chaises, 2 tête à tête, 2 canapés, 1 feuille d'écran.

SANS N°, A L'ENTOUR DES ROSES

1 dossier de canapé.
1 dossier de tête à tête.
1 feuille d'écran.

Ce meuble a 2 tête à tête, 8 fauteuils, 1 canapé, 5 feuilles d'écran.

MEUBLE MILITAIRE SANS BORDURES

2 dossiers de canapé.
2 bras.
2 feuilles d'écran.

Ce meuble à 6 fauteuils, 2 tête à tête, 2 canapés, 2 feuilles d'écran.

N° 15 Supplément

Cabriolets, 6 dossiers de fauteuils, 6 sièges, 12 bras.

Supplément

6 fauteuils, 3 bergères, 1 gondole, 1 canapé.

Supplément du meuble fond violet

1 canapé, 6 dossiers et 6 sièges de fauteuils, 12 bras, plates-bandes du canapé, bras.

1 canapé, 6 fauteuils à l'entour de Rose.

N° XXVIII

1808

ÉTAT DES MEUBLES NÉCESSAIRES

POUR L'AMEUBLEMENT

DU PALAIS DE COMPIÈGNE,

demandés par l'Intendant Mr Daru,
pour l'Empereur,
daté de Berlin, 17 Mai 1808.

APPARTEMENT DE L'EMPEREUR

1 canapé, 4 tête à tête, 12 fauteuils.

Meuble fond en laine avec paysages et figures, à l'entour orné d'abeilles.

POUR LE SALON DU CABINET DE S. M.

2 fauteuils, bras, et vingt-quatre pliants.

Meuble fond en soie violette, dessin nouveau avec ornements présentant au milieu une couronne laurier renfermant les attributs de la guerre, des arts, etc.

APPARTEMENT D'UN SOUVERAIN

1 canapé, 2 tête à tête, 12 fauteuils.

Meuble fond en laine, représentant des sujets tirés des fables de la Fontaine avec bordure blanche et acanthe.

ÉTAT DES TAPISSERIES

DE LA MANUFACTURE IMPÉRIALE DE BEAUVAIS

qui sont nécessaires

pour meubler à Fontainebleau

L'ANTI-CHAMBRE DE S. M. L'IMPÉRATRICE

ET L'APPARTEMENT

DE PRINCE, LETTRE D, COUR DES PRINCES

Berlin, 31 Août 1808.

Savoir : ANTI-CHAMBRE DE S. M. L'IMPÉRATRICE

Six banquettes, fond de laine violette, avec ornements et une tête de lion au milieu. — 6 tabourets, même fond et même dessin.

APPARTEMENT DE PRINCE, LETTRE D

1 canapé, fond gris en soie, dessin arabesque et fleurs. — 2 tête à tête, id. — 8 fauteuils, id.

ETAT DES SIÈGES EN TAPISSERIE DE BEAUVAIS

nécessaires à l'ameublement des appartements de LL. MM. AU PALAIS DES TUILERIES
demandé par M. DARU.
Approuvé : Erfurt, 14 Septembre 1808.

APPARTEMENT DE L'EMPEREUR

1er Salon

18 sièges et dossiers pour chaises.

N° 116, fond violet en laine, avec draperies.	1 grand canapé. 8 fauteuils.	Salon de la Dame d'honneur de l'Impératrice.	Compiègne.	12 chaises à dossier.
N° 15, fond de laine violet et blanc, dessin arabesque.	1 canapé. 2 tête à tête. 8 fauteuils. 20 sièges de chaises.	Salon de famille.		

L'administrateur de la Manufacture Impériale de Beauvais est autorisé à livrer à l'administration du mobilier Impérial, pour l'ameublement du Palais de Compiègne, les objets portés au présent Etat moyennant reçu pour sa décharge. Erfurt, le 26 Décembre 1808.

L'Intendant Général de la Maison de l'Emrereur.
DARU

ÉTAT DES MEUBLES

pouvant être employés en 1809 au service du Palais de Trianon.
Erfurt, 26 Décembre 1808.

Sans n°, fond vert en laine, meuble à animaux et paysage, alentour jasmin.	1 canapé. 2 tête à tête. 12 fauteuils.	Salon des GrandsOfficiers, appartement de l'Empereur.	Pour compléter 24 chaises sans dossier.	Trianon.
N° 8, meuble fond de laine brun, alentour altéa genre arabesque.	1 canapé. 2 tête à tête.	Salon des Princes.	6 fauteuils. 12 chaises à dossier.	Trianon.

GALERIE DE DIANE

16 dessus de tabourets, larges de 18 pouces sur 23 pouces. 72 sièges et dossiers pour chaises.

ETAT DES SIÈGES EN TAPISSERIE DE BEAUVAIS

nécessaires à l'ameublement des appartements de LL. MM. AU PALAIS DE SAINT-CLOUD

SALON DE MARS

48 dessus de tabourets.

SALON DE DIANE

24 dessus de tabourets. Approuvé, Erfurt, le 30 Octobre 1808.

DARU.

ETAT DES MEUBLES

devant être employés au service du PALAIS DE COMPIÈGNE

et de complément dont ils ont besoin.

Savoir :

Sans n°, meuble à lilas, fond de laine verte.	1 canapé. 2 tête à tête. 6 fauteuils.	Salon d'atour.	Compiègne.	A faire pour compléter les meubles : 6 chaises à dossier.
Fond vert en laine, meuble à paysage et bande noire à ruban.	1 canape. 2 tête à tête. 12 fauteuils.	Salon de M. le Gouverneur.	Compiègne.	12 chaises sans dossier.
N° 15, fond jaune et brun en laine, dessin arabesque.	1 canapé. 2 tête à tête. 8 fauteuils. 6 sièges de chaises.	Salon de famille.	Trianon.	
Sans n°, fond violet, dessin moderne pareil à celui employé à Compiègne, Cabinet de l'Empereur.	2 fauteuils. 6 ployants.	Cabinet de l'Empereur.	Trianon.	
N° 15, fond bleu et blanc, meuble arabesque.	3 tabourets à T. 12 fauteuils. 6 chaises ou voyeuses.	1er Salon de S. M. l'Impératrice.		18 chaises sans dossier.

1809

SALON D'ATOUR

6 chaises, dessin à fleurs, pourtour lilas, fond vert et blanc pour l'appartement de l'Impératrice (Palais de Compiègne).

POUR LA GALERIE DE DIANE AUX TUILLERIES

10 banquettes de 6 pieds et 24 tabourets de 18 pieds carrés.

Prix de la banquette : 650 francs. Prix du tabouret : 196 francs 88 cent.

1810

PALAIS DE FONTAINEBLEAU

POUR LE 1er SALON DE L'EMPEREUR

Meuble à paysage et à animaux, fond violet.

APPARTEMENT DE PRINCE SOUVERAIN :

Meuble N° 1 à corbeille de fleurs et trophée pastorale, dehors vert bouteille.

2e APPARTEMENT DE PRINCE SOUVERAIN :

Meuble n° 14 à Paysage.

12 chaises.



ARISTOTE TRAINANT LE CHAR D'ASPASIE SURPRIS PAR ALEXANDRE
d'après Monsiau.

1812

PAVILLON DES ENFANTS DE FRANCE AUX TUILLERIES

1er ÉTAGE, GRAND SALON

2 dessus en tapisserie pour 2 fauteuils de représentation	1.400 fr.
6 dessus de chaises	2.700 fr.
2 dessus pour 2 tabourets de pieds	400 fr.
24 dessus pour 24 ployants	8.640 fr.
1 dessus pour écran	650 fr.
6 feuilles, un paravent	6.000 fr.
Total	19.790 fr.

PRIX DES MEUBLES

demandés par l'administration du mobilier de la Couronne pour le Palais Impérial de Rome.

DÉSIGNATION DES APPARTEMENTS ET DES MEUBLES QU'ON PEUT LIVRER

GRAND APPARTEMENT DE RÉPRÉSENTATION, SALON DES PRINCES		PRIX
1 meuble fond jaune avec ornements coloriés et un médaillon au milieu.		
6 chaises à 350 fr.	2.100 fr.	9.600 fr.
30 ployants à 250 fr.	7.500 fr.	
APPARTEMENT DE L'EMPEREUR, DEUXIÈME SALON		
1 meuble semblable à celui du Cabinet de S. M. à Trianon.		
2 fauteuils à 650 fr.	1.300 fr.	4.850 fr.
12 ployants à 250 fr.	3.000 fr.	
1 écran	550 fr.	
On avait demandé pour ce salon 1 canapé ; il n'existe point à la manufacture de canapé composé pour aller avec pliants. C'est pourquoi on propose de remplacer le canapé par 2 fauteuils. Si l'on tenait absolument d'avoir 1 canapé, on pourrait en livrer un dont les fonds seraient de même couleur que les pliants, mais d'un dessin différent.		
SALON DU DÉJEUNER		
On aura un meuble de différents genres parmi lesquels on choisira celui qui conviendra le mieux.		
1 canapé à 1.200 fr.	1.200 fr.	6.670 fr.
8 fauteuils à 420 fr.	3.360 fr.	
8 chaises à 200 fr.	1.600 fr.	
2 tabourets à 130 fr.	260 fr.	
1 feuille d'écran à 250 fr.	250 fr.	
PETITE GALERIE		
Meuble fond chamois, dehors cramoisi, semblable à celui de la galerie de Diane aux Tuileries.		
2 banquettes à 650 fr.	1.300 fr.	2.900 fr.
8 tabourets à 200 fr.	1.600 fr.	
	Total	24.020 fr.

ÉTAT DES ÉTOFFES

à prendre dans la Manufacture Impériale de Beauvais pour composer l'ameublement du Palais Monte Cavallo à Rome.

DÉSIGNATION DES APPARTEMENTS

		PRIX
SALON DES OFFICIERS DE GARDE		
30 ployants à 210 fr.	6.300 fr.	6.300 fr.
SALON DES PRINCES		
6 chaises à 250 fr.	1.500 fr.	
30 ployants à 250 fr.	7.500 fr.	10.200 fr.
1 écran à 1.200 fr.	1.200 fr.	
SALON DES OFFICIERS DE LA MAISON		
1 canapé 1.400 fr.	1.400 fr.	
12 ployants à 250 fr.	3.000 fr.	5.500 fr.
1 écran 1.100 fr.	1.100 fr.	
SALLE DE DÉJEUNER		
1 canapé à 1.200 fr.	1.200 fr.	
8 fauteuils à 420 fr.	3.360 fr.	
8 chaises à 200 fr.	1.600 fr.	7.120 fr.
2 tabourets de pied	360 fr.	
1 écran à 600 fr.	600 fr.	
SALON DES OFFICIERS DE LA MAISON		
1 canapé à 1.200 fr.	1.200 fr.	
8 fauteuils à 420 fr.	3.360 fr.	
1 tête à tête à 1.800 fr.	1.800 fr.	9.260 fr.
12 chaises à 200 fr.	2.400 fr.	
1 écran à 500 fr.	500 fr.	
	Total. . . .	38.380 fr.

Approuvé le présent état des objets à prendre à la Manufacture Impériale de Beauvais pour l'ameublement du Palais Impérial de Monte Cavallo à Rome, montant à la somme de 38.380 francs, dont le paiement sera fait à la Manufacture, sur le fonds de 967,000 francs affecté, dans le budget de Rome pour 1812, à l'ameublement dudit Palais.

A Paris, le 25 Juin 1812.

Le Ministre d'Etat Intendant Général de la Couronne, Duc de Cadore.

1814

A MONSIEUR DESMAZIS

ADMINISTRATEUR DU MOBILIER

24 Avril.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser la facture des tapisseries de la Manufacture de Beauvais, livrées en 1813 au garde meuble de la Couronne pour le Palais de Monte-Cavallo et montant à la somme de 18.084 francs. Cette facture est faite en sextuple expédition au garde meuble pour servir aux états de payement. J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien m'en renvoyer deux doubles avec les récépissés de M. le Conservateur du Mobilier, pour rester à la Manufacture et remplacer les reçus provisoires qui m'ont été remis en livrant les tapisseries. Le temps qu'il a fallu, soit pour composer les modèles nécessaires à l'exécution des autres meubles demandés pour le Palais de Monte-Cavallo, soit pour la teinture des matières

propres à leur fabrication n'a point permis de monter ces meubles sur les métiers; de sorte qu'ils ne sont point encore commencés et que l'exécution peut en être différée jusqu'au moment où on jugera à propos de les faire faire pour quelques nouveaux ameublements, qui seraient commandés. Ces dessins ne présentant aucun emblème ou ornement relatifs au dernier gouvernement ; rien ne s'opposera à ce que les meubles ne puissent servir partout ou l'on voudra les placer.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous envoyer également, ainsi que vous me l'avez demandé, un état qui vous fera connaître où en est l'exécution des meubles pour le grand salon du pavillon des Enfants de France, aux Tuilleries. Toutes ces pièces seront terminées dans trois semaines au plus tard, à l'exception des feuilles de paravent qui ne peuvent être finies que dans 6 mois environ; mais comme il n'est guère d'usage de mettre des paravents dans les appartements, si ce n'est l'hiver, je pourrai, si vous le jugez convenable, vous envoyer aussitôt qu'ils seront achevés, les 2 fauteuils de représentation, les 30 pliants, les 6 chaises et la feuille d'écran et 2 tabourets de pieds qu'on pourrait mettre en place, en attendant que le paravent fût prêt.

Veuillez etc...

HUET.

N° XXIX

ÉTAT DES MEUBLES

en tapisserie existant dans les magasins de la Manufacture au 1er Novembre 1814.

N° 1. Meuble à paysage, avec sujet tiré de la fable (Oudry). — Dehors vert en soie et bordure de lauriers. Composé de 1 canapé, 2 tête à tête, 6 grands fauteuils, 2 petits fauteuils ou cabriolets, 6 chaises.

N° 2. Meuble dehors vert, en soie, fond blanc, dessin arabesque, bordure en camée et filet en or. Composé de 1 canapé, 1 tête à tête, 12 fauteuils, 12 chaises, 1 feuille d'écran.

N° 3. Meuble à paysage et animaux, dehors vert, en laine, bordure écarlate et filet en or. Composé de 1 canapé, 10 fauteuils, 12 chaises, (Casanova).

N° 4. Meuble à paysage, sujets militaires, (Casanova) ; bordure violette et filet jaune, dehors vert en camée. Composé de 1 canapé, 1 tête à tête, 8 fauteuils, 8 chaises, 2 feuilles d'écran.

N° 5. Meuble dehors vert en laine, avec paysage, figures et animaux, avec bande rose. Composé de 1 canapé, 8 fauteuils, 10 chaises.

N° 6. Meuble dehors vert en laine, fond blanc, en soie, dessin arabesque, bordure camée et filet en or. Composé de 1 canapé, 1 tête à tète, 6 fauteuils, 8 chaises, 1 feuille d'écran.

N° 7. Meuble dehors vert brun, avec paysage, animaux et riche bordure en jasmin. Composé de 1 canapé, 2 tête à tête, 8 fauteuils.

N° 8. Meuble dehors violet, bordure en camée, avec paysage et sujet tiré de la fable (Oudry). Composé de 1 canapé, 2 tête à tête, 2 bergères, 15 fauteuils, 12 chaises.

N° 9. Meuble dehors brun, fond gris en soie, bordure en lauriers avec ornements en fleurs. Médaillon bleu, relevé en camée au milieu. Composé de 1 canapé, 1 tête à tête, 2 bergères, 6 fauteuils, 8 chaises.

N° 10. Meuble dehors cramoisi et fond jaune en soie, avec ornements arabesques et groupes de fleurs. Composé de 1 canapé, 2 tête à tête, 2 bergères, 6 fauteuils, 6 chaises, 1 feuille d'écran.

N° 11. Meuble dehors cramoisi, fond blanc en soie, avec ornements et rosaces au milieu. Composé de 12 pliants.

N° 12. Meuble dehors brun, fond gris en soie, bordure de lauriers, draperies fleurs et médaillon au milieu. Composé de 1 tête à tête, 3 fauteuils, 1 feuille d'écran.

N° 13. Meuble dehors vert en soie, bordure en camée fond violet, avec médaillons, fleurs et ornemens. Composé de 8 fauteuils.

N° 17. Meuble dehors vert et fond gris en soie, avec fleurs et ornemens et médaillon. Composé de 8 fauteuils.

N° 18. Meuble fond cramoisi en soie, avec couronne de fleurs et cornets d'abondance. Semblable à celui placé dans la galerie du palais des Tuilleries. Composé de 12 chaises.

N° 21. Meuble dehors violet en soie, milieu à paysage et animaux, bordure verte et dorure. Composé de 2 fauteuils.

N° 25. Meuble dehors violet de laine, avec ornement et médaillon, et paysage au milieu. Composé de 6 chaises.

N° 26. Meuble à paysage sujet militaire (Casanova), bordure cramoisie relevée en dorure, très joli meuble. Composé de 12 fauteuils, 1 feuille d'écran.

N° 27. Meuble dehors brun en laine, avec ornemens arabesques, médaillon et rosace au milieu. Composé de 12 chaises.

N° 28. Meuble dehors vert et fond jaune en laine, bordure altea avec ornemens, vase de fleurs très riche au milieu. Composé de 1 canapé, 2 tête à tête, 6 fauteuils, 11 chaises, 2 tabourets de pied, 1 feuille d'écran.

N° 29. Meuble dehors vert en laine, bordure altéa, fond chamois, avec médaillon violet et camée au milieu. Composé de 18 fauteuils.

N° 30. Meuble dehors vert, fond chamois, avec vase en camée au milieu. Composé de 15 fauteuils.

N° 31. Meuble dehors vert en laine, fond blanc, dessin léger en fleurs. Composé de 1 canapé, 8 fauteuils, 12 chaises.

N° 32. Meuble dehors bleu, fond blanc, en laine, dessin léger en fleurs. Composé de 1 canapé, 12 fauteuils, 2 voyeuses.

N° 33. Meuble dehors bleu, fond blanc, bordure en feuilles de roseaux avec guirlande de fleurs. Composé de 1 canapé, 8 fauteuils, 8 chaises, 3 voyeuses.

N° 34. Meuble dehors violet, fond blanc, en laine, bordure en dorure et bouquet au milieu. Composé de 2 dessus de banquettes.

N° 34 *bis*. Meuble dehors violet et fond blanc, en laine, avec médaillon et bouquet au milieu. Composé de 6 fauteuils.

N° 35. Meuble dehors violet, fond blanc, en laine, dessin en fleurs et ornemens arabesques. Composé de 1 canapé, 10 fauteuils, 12 chaises.

N° 36. Meuble dehors violet, fond blanc, en laine, dessins arabesques en fleurs. Composé de 2 tête à tête, 12 fauteuils, 20 chaises sans dossiers, 1 feuille d'écran.

N° 37. Meuble dehors violet, fond bleu, en laine, dessins en camée et bordure en dorure. Composé de 7 fauteuils, 6 chaises.

N° 38. Meuble dehors brun, fond bleu, dessin en camée et riche bordure de roses. Composé de 1 canapé, 4 tête à tête, 3 fauteuils, 6 chaises, 1 tabouret de pied.

N° 39. Meuble dehors gris, fond blanc, en laine, avec ornemens et fleurs. Composé de 1 canapé, 13 fauteuils, 7 chaises, 5 voyeuses.

N° 39 *bis*. Meuble dehors gris, fond blanc, en laine, bordure altéa et trophées en dorure. Composé de 6 petits fauteuils ou cabriolets. 5 voyeuses.

N° 40. Meuble dehors brun, fond blanc, en laine, bordure en dorure avec ornemens, fleurs, draperies et médaillon au milieu. Composé de 1 canapé, 3 tête à tête, 8 fauteuils, 2 voyeuses.

N° 41. Meuble dehors brun, fond blanc, baguette en dorure, ornemens arabesques et fleurs. Composé de 1 canapé, 1 tête à tête, 6 fauteuils, 12 chaises.

N° 42. Meuble dehors brun, bordure de lauriers, fond blanc, avec ornemens arabesques, fleurs et médaillon bleu au milieu. Composé de 1 tête à tête, 2 bergères, 4 fauteuils, 12 voyeuses.

N° 44. Meuble dehors brun, fond blanc, bordure en lauriers et jasmins avec trophés militaires en dorure. Composé de 8 fauteuils, 1 voyeuse.

N° 45. Meuble dehors brun, bordure altéa, fond blanc, et bouquet au milieu. Composé de 5 fauteuils.

N° 46. Meuble dehors violet, bordure en feuilles d'orangers, fond blanc, et joli bouquet au milieu. Composé de 6 fauteuils et 1 chaise.

N° 47. Meuble dehors vert, filet jaune et rouge, fond blanc, ornemens arabesques et fleurs. Composé de 1 canapé, 12 fauteuils, 12 chaises, 5 tabourets de pieds.

N° 48. Meuble dehors vert, fond blanc, avec une riche bordure en lilas et bouquet au milieu. Composé de 1 canapé, 1 tête à tête, 6 fauteuils, 12 chaises.

N° 49. Meuble dehors vert, fond blanc, ornemens arabesques, fleurs et trophée colorié au milieu. Composé de 1 tête à tête, 8 fauteuils.

N° 49 *bis*. Meuble dehors vert, fond blanc, ornemens arabesques, fleurs et trophées. Composé de 6 fauteuils et 6 chaises.

N° 50. Meuble dehors vert, fond blanc, avec filet jaune, ornemens et médaillon au milieu. Composé de 3 fauteuils.

N° 51. Meuble dehors vert, bordure en lauriers, fond blanc, et trophés en dorure. Composé de 6 fauteuils, 6 chaises.

N° 53. Meuble dehors vert, bordure en lauriers fond rose, avec bouquet au milieu. Composé de 1 canapé, 5 fauteuils, 8 chaises.

N° 55. Meuble dehors brun, filet bleu, fond jaune, dossier arabesque et fleurs. Composé de 2 tête à tête, 9 fauteuils, 4 chaises.

N° 56. Meuble dehors vert, bordure altéa, fond blanc et bouquet au milieu. Composé de 3 fauteuils.

N° 57. Meuble fond marron, avec groupe de fleurs très riche, couronne au milieu, sur fond violet. Composé de 5 banquettes, 24 tabourets.

N° 58. Meuble dehors chamois, fond violet, filet bleu et or rosace au milieu. Composé de 3 banquettes, 7 babourets.

N° 61. Meuble dehors brun, avec ornemens et groupe de fleurs, couronne de grenades et rosace sur fond jaune. Composé de 4 banquettes, 20 pliants.

N° 63. Meuble dehors jaune, filet rouge, fond vert, avec ornemens et médaillon au milieu. Composé de 6 tabourets.

N° 64. Meuble dehors cramoisi, fond chamois, avec ornemens coloriés, foudre au milieu. Composé de 2 banquettes et 12 tabourets.

N° 65. Meuble dehors cramoisi, fond jaune, ornemens coloriés, foudre et médaillon au milieu. Composé de 2 banquettes, 4 tabourets.

LE JARDIN CHINOIS

d'après Boucher.

N° 66. Meuble dehors vert, fond chamois, en soie, avec ornemens coloriés, foudre et médaillon au milieu. Composé de 1 banquette et 4 tabourets.

N° 67. Meuble fond jaune, en soie, avec ornemens coloriés et guirlandes de fleurs. Composé de 24 pliants, 6 chaises.

N° 68. Meuble dehors vert, fond cramoisi, ornemens coloriés et médaillon au milieu. Composé de 9 tabourets.

1815

Paris, le 27 Mars 1815.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prévenir de la part de M. Lemonnier (Administrateur des Gobelins) que la caisse contenant les 2 portières peintes par M. Dubois vient d'être envoyée à la diligence. J'ai seulement à vous faire observer qu'il y aura à substituer des N et des abeilles à ce qui a trait au dernier gouvernement.

J'ai l'honneur...

VAVOQUE.

Ces quatre modèles de portières, destinées au Palais de Trianon, devaient être exécutées aux Gobelins, d'après l'ordre de M. le baron Mounier, Intendant des bâtiments de la Couronne. Ils furent envoyés à Beauvais.

Ces modèles, de douze pieds de haut sur 8 pieds de large, représentent les attributs des Arts, de la Monnaie, du Commerce, etc., soutenus par de grands rinceaux d'ornemens, environnés de couronnes de fleurs et cornets d'abondance, avec une très riche bordure de fruits, fond jaune chamois, pour accompagner le meuble fond chamois qui a été fabriqué pour le Palais de Trianon.

1816. 2 dessins en couleurs représentant des oiseaux exécutés par Mme Pauline de Courcelles et acquis par M. le comte de Pradel, Directeur Général du Ministère du Roi pour la somme de 1.500 livres.

N° XXX

1817

TABLEAUX PRÊTÉS

PAR LE MUSÉE ROYAL

A LA MANUFACTURE ROYALE DE BEAUVAIS

le 14 janvier 1817.

Savoir :

1° Deux chiennes, Perle et Ponne, par Desportes neveu.
Hauteur 1m33. — Largeur 1m63.

2° Une chienne nommée Tane, par Desportes neveu.
Hauteur 1m63. — Largeur 1m33.

3° Un tableau représentant des fleurs.
Hauteur 1m32. — Largeur 1m8.

4° Un tableau représentant des fruits faisant pendant.

5° Combats de deux chiens, par Desportes.
Hauteur 1m89. — Largeur 1m31.

6° Un lièvre mort, un chat, un haras (sic), des prunes, des pêches, etc., par Desportes fils.
Hauteur 1m31. — Largeur 0m98.

N° XXXI

MODÈLES EXISTANT EN 1820

portés sur l'Inventaire (1)

TABLEAUX PAR BOUCHER

Marchand de poisson et fruitière.

TENTURES PASTORALES

La Joueuse de Flûte, en	5 bandes
La Vendange.	4 —
Vertumne et Pomone.	4 —
La Chasse aux Oiseaux.	8 —
La Pêche.	4 —
La Fontaine d'Amour.	8 —

HISTOIRE DE PSICHÉ

L'Abandon au Rocher.	3 bandes
Le Vannier.	3 —
La Toilette.	6 —
La Richesse.	5 —
L'Entrée au Palais.	4 —

FRAGMENTS D'OPÉRA

Vénus et les Amours.	4 bandes
Le Sommeil d'Issé.	3 —
Renaud endormi.	6 —

LES AMOURS DES DIEUX

Pluton et Proserpine.	3 bandes
Ariadne et Bacchus.	6 —
Apollon et Clitie.	3 —
Borée et Orithie.	4 —
Enlèvement d'Europe.	5 —
Mars et Vénus.	3 —
Neptune et Amymone.	4 —
Vénus chez Vulcain.	4 —
Jupiter changé en Raisin.	4 —
Six morceaux incomplets.	

(1) Toutes ces peintures ont été coupées en bandes pour être placées sous la chaîne et être exécutées en basse-lisse.

TABLEAUX PAR CASANOVA

Tentures

SUJETS BOHÉMIENS

La Marche. 5 bandes
La Taverne. 5 —
Le Partage des Vols. 4 —
Le Dormeur. 3 —
Le Vol de la Malle. 7 —
Le Repos. 1 —

SUJETS MILITAIRES

Le Convoi passant l'Eau. 9 bandes
La Conversation des Cavaliers. 3 —
La Tente de la Cantine. 8 —
Le Port. 7 —
La Bataille. 7 —
Le Choc. 3 —

LES AMUSEMENTS DE LA CAMPAGNE

Les Fauconniers et le Repas. 9 bandes
La Chasse aux Canards. 9 —
La Blanchisseuse. 9 —
La Pêche. 6 —
Le Rendez-vous de Chasse. 7 —
Paysages, Figures et Animaux. Bande dépareillée.

TABLEAUX PAR DUMONT

SUJETS CHINOIS

Le Repas. 7 bandes
La Foire. 8 —
Copie. 7 —
La Danse. 8 —
La Pèche. 5 —
Copie. 6 —
La Toilette. 4 —
Copie. 5 —
La Chasse aux Oiseaux. 4 —
Un Chinois tenant un moineau. 1 —

TABLEAUX PAR DESHAYES

Vénus blessée par Diomède. 7 bandes
Enlèvement d'Hélène par Pâris. 5 —
Agamemnon refuse les présents. 4 —
Colère d'Achille. 4 —
Reproches d'Hector à Pâris. 2 —
Les Vestales. 4 —
Le Tombeau de l'autel à l'Amour. 4 —
Astrée endormie avec sa compagne. 7 —
Céladon tiré des eaux par Galathée. 5 —

TABLEAUX PAR LE PRINCE

La Danse. 10 bandes
La Laitière. 3 —
Le Joueur de guitare. 3 —
La Bohémienne. 5 —
Le Repas. 9 —
La Chasse aux oiseaux. 7 —
Paysage. 2 —

TABLEAU PAR ANDRÉ BARDON

Jason à la Conquête de la Toison d'Or, 1 tableau

TABLEAUX PAR LAVALLÉE-POUSSIN

CONQUÊTE DE L'INDE

Le Roi Jean II tenant son conseil. 5 bandes
Le Départ de Vasco de Gama pour Porto Santo. 6 —
Le Retour de Vasco de Gama. 8 —

HISTOIRE D'ALEXANDRE

Alexandre recommande le secret à Ephestion. 2 bandes
Alexandre félicitant les mânes d'Achille. 3 —
Alexandre serrant l'Iliade d'Homère. 2 —
Alexandre donnant la liberté à Timoclée. 3 —
12 panneaux d'encadrements de diverses grandeurs en 14 morceaux.
2 dessus de glaces.
2 dessus de portes.
2 milieux de rechange.

TABLEAUX DE MONSIAU

Aristote amoureux traînant le Char d'Aspasie, surpris par Alexandre. 3 bandes
Alcibiade chez les femmes, surpris par Socrate. 3 —
5 panneaux de rechange, 1 du bas-relief.

TABLEAUX DE DESORIA

Achille reconnu par Ulysse à la Cour de Lycomède. 4 bandes
Achille rendant Briseïs aux députés d'Agamemnon. 4 —
4 panneaux de rechange des bas-reliefs.



TAPIS FABRIQUÉ DANS L'ATELIER DE BEAUVAIS

Collection de M. J. Doucet

TABLEAUX DE LEBARBIER

LES QUATRE PARTIES DU MONDE

L'Europe.	7 bandes
L'Asie.	8 —
L'Afrique.	5 —
L'Amérique.	7 —

MEUBLE

Canapés : 2 dossiers et 2 sièges. — Fauteuils : 12 dossiers. 11 sièges.

TABLEAUX DE LAGRENÉE

LES SCIENCES ET ARTS

La Sculpture.	7 bandes
Le Génie.	6 —
Le Commerce.	6 —
L'Agriculture.	7 —

MEUBLES

Canapé : 2 sièges, 2 dossiers. — Fauteuils : 9 dossiers, 12 sièges.

TABLEAUX PAR HUET

Pastorale avec encadrement à draperies rouges, n° 4, en 8 morceaux.

Pastorale avec encadrement à draperies bleues, n° 2, en 17 morceaux.

Pastorale avec encadrement à draperies bleues, n° 8, en 15 morceaux.

Encadrement, palmiers, fleurs et draperies bleues, n° 3, en 7 morceaux.

Encadrement, palmiers, fleurs et draperies bleues, n° 5, en 4 morceaux.

Pastorale, palmier, draperies rouges, n° 6, en 3 morceaux.

Pastorale, la Balançoire, en 2 bandes.

Pastorale, le Mai, en 3 bandes.

La Chasse aux oiseaux, en 4 bandes.

Genre arabesque avec draperies et médaillons bleus, en 18 morceaux.

Genre arabesque avec 3 vases trophés, en 16 morceaux.

CANTONNIÈRES

Genre arabesque, fond blanc, avec trophés, 5 bandes et 2 ralonges. Genre arabesque, vases lyres et paniers de fleurs, pente en 3 morceaux et 2 chutes.

Draperies bleues et guirlandes de fleurs, pente en 3 morceaux et 2 chutes.

Draperies bleues, lauriers, rinceaux et médaillon, 1 pente et 2 chutes.

Draperies rouges et vertes, riches franges en dorure, 4 chutes, 3 pentes et 3 rapports.

Palmiers, draperies rouges et blanches, pente en 2 morceaux et 2 chutes.

Draperies blanches et vertes, frange en dorure, pente en 2 morceaux et 2 chutes.

Draperies vertes, fleurs, franges en dorure, pente en 2 morceaux et 2 chutes.

Draperie violettes, fleurs, franges en dorure, pente en 6 morceaux et 2 chutes.

Draperies violettes avec bordures blanches, rayées rouge et vert, frange en dorure, 4 chutes en 6 morceaux et 2 pentes en 5.

Peau de tigre et fleurs, pente en 7 morceaux, 4 bouts de pente, 2 augmentations de chutes en 4 morceaux et plate-bande en 5.

Draperies blanches et vertes, fleurs et franges en dorure, 2 pentes en 3 morceaux.

OBJETS DIVERS

Fond blanc à fleurs.

Fond lilas à fleurs.
1 impériale de lit, 1 courtepointe, 1 chantourné.

2 dessus de portes, tableaux : Vénus et l'Amour, et la Toilette de Vénus.

Rameaux à balustres 2.

Rameaux à ornements gris sur gris 1.

Rameaux à ornements bleu sur bleu 2.

Fruits, sujets champêtres par Huet et autres, 14 morceaux. Rapports ou rechanges.

TABLE DES GRAVURES

TABLE DES MATIÈRES

ETAT DES TAPISSERIES EXÉCUTÉES DE 1723 A 1793 :

PIÈCES JUSTIFICATIVES :

SOCIÉTÉ

DE

PROPAGATION DES LIVRES D'ART

FONDÉE EN 1869

1909

CONSEIL

MM. Jules GUIFFREY, O. ✵, *Président.*
MACIET, *Vice-Président.*
ROGER MARX, C. ✵, *Vice-Président.*
G.-Roger SANDOZ, O. ✵, I. ✪, *Secrétaire Général.*
Félix LESEUR, ✵, ✪, *Trésorier.*

MM.
A.-V.-L. D'ANFREVILLE, ✵.
Victor CHAMPIER, ✵.
Pierre DAUZE, O. ✵, I. ✪.
Lucien ETIENNE, ✵.
FÉRET, I. ✪.
GAGNEAU, O. ✵.
Paul GALLIMARD.
Paul GARNIER, O. ✵, ✪.
Louis HARANT, ✵, I. ✪.

MM.
A. LAHURE, O. ✵.
Lucien LAYUS, O. ✵, I. ✪.
LE BÈGUE.
MASSIN, ✵, ✪.
NOIROT, ✵.
Ferdinand PERIER, ✵.
M. POUSSIELGUE-RUSAND.
Ernest ROYER.
G. VAN BROCK, O. ✵, ✪.

MEMBRES

MM.
Émile ACKER.
AGNELLET.
AGUILLON.
Henry D'ALLEMAGNE.
ANGENOT.
ASSOCIATION PHILOTECHNIQUE DE BOIS-COLOMBES.
ASSOCIATION PHILOTECHNIQUE DE PARIS.

MM.
ASSOCIATION POLYTECHNIQUE DE PARIS.
Louis AUCOC fils.
Géo AUGER.
André BARRIER.
BARTAUMIEUX.
Eugène BASSET.
Léon BAUDRIER.
Auguste BEDEL.

MM.
J.-A. Bélières.
Belin.
Georges Berger.
Berthaud frères.
Beurdeley.
Ferdinand Bing.
Ernest Binon.
Gustave Biot.
Blaisot.
Georges Boin.
Boison.
Le Bon Marché.
Adolphe Bordes.
Charles Bosse.
Boucheron.
Henri Bouilhet.
Julien Bounetou.
F. Bourdaize.
Georges Brack.
Louis Braquenié.
Bricteux.
Louis Brossette.
Cambon.
Paul Canaux.
A. Cantarel.
Carlhian et Beaumetz.
Cerf.
Chambin.
Chambre syndicale de la bijouterie-joaillerie.
Chambre syndicale de l'horlogerie.
Chambre syndicale du papier.
Chambre syndicale des tapissiers-décorateurs.
Albert Chanée.
Henri Chanée.
Gustave Chapon.
Édouard Charvet.
Chauvet.
Henri Cherrier.
Chevrie.
D[r] J. Chompret.
J.-Paul Clermont.
Michel Collot.

MM.
Alphonse Combe.
Henri Coquerel.
J.-Geo Coste.
Ernest de Crauzat.
A. Debain.
Debrie-Lachaume.
Fernand Dehaitre.
Paul Delbet.
Germain Desbazeille.
René Desclozières.
F. Després et C[ie].
Diette.
Pierre Donon.
Jacques Doucet.
Drouelle.
V. Drouin.
J. Dubois.
Alexandre Dupont.
Durenne.
J. Duval.
Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts.
Alfred Edwards.
Eggimann.
Maurice Eissen.
Engel.
Prince d'Essling.
Exupère.
Falize.
Jean Faure.
Alfred Firmin-Didot.
Henri Floury.
Félix Follot.
Pierre Fontana.
Bibliothèque Forney.
Fourdinois.
Comte Foy.
Froidefon.
Maurice Gangnat.
Professeur C.-M. Gariel.
Jacques Gompel.
Pierre Gorand.
Joseph Gottvallès.
D[r] Émile Goubert.
Gustave Gounouilhou.

MM.
Grados.
Louis Granvigne.
Gravelin.
Gross.
Gruel.
L. Guinot.
Maurice Harlay.
Henin.
Mlle Nicolette Hennique.
Georges Henry.
Hérissey.
Emile Hermès.
Ch. Hessèle.
Hinque.
Jean Hollande.
Holzbacher.
Denis Hubert.
Paul Huillier.
Raoul Hussenot de Senonges.
James-H. Hyde.
Jaquet.
Jeanselme.
Jehenne.
Paul Jonquière.
Frantz Jourdain.
Wenceslas Kateneff.
Kieffer.
Emile Kléber.
Paul Lacombe.
Lucien Ladan-Bockairy.
Casimir Laforge.
Lefebvre.
Paul Legriel.
L.-A. Leleu.
Lemaigre.
Henri Lenseigne.
Isidore Leroy.
Lesouef.
Levraux.
Limozin.
Loire.
Georges Maes.
Mairie de Boulogne-sur-Seine.
Mairie du IIe arrondissement.
Mannheim.

MM.
Edgar Mareuse.
A. Mariani.
Alexandre Marie.
Charles Marie.
Marioton.
Marret frères.
Albert Marteau.
Arthur Martin.
André Marty.
André Mauban.
Henri et Emile Mayer.
Millon.
Moche.
A. Monbro.
Monod.
Eugène Moreau.
François Moreau.
Morris.
Motard.
Philippe Mouillot.
Muhlbacher.
Murat.
Nauton.
Marius Omer-Decugis.
Léon Orosdi.
Marquis d'Oyley.
Raoul Paumier.
Pelletier fils.
Perrissin.
Paul Petit.
Emmanuel Piat.
Ployer.
Poirier.
Alfred Porcabeuf.
Camille Pourrat.
Protat frères.
Gustave Quignon.
F. Raisin.
Charles Rambour.
André Renon.
Fernand Revil.
Théodore Révillon.
de Ribes-Christofle.
Bon Edmond de Rothschild.
Bonne James de Rothschild.

MM.
O. Roty.
Édouard Rouveyre.
René Rozet.
Henri Saffrey.
Armand Sibien.
Alexandre Simon.
Auguste Simon.
Jules Simon.
Paul Simon.
Juan-H. Spangenberg.
Stein.
Suzor.
Lucien Surin.

MM.
Paul Templier.
Alexandre Thomas.
Léon Vaguer.
A. Vaneste.
Ernest Vaquez.
Verger.
Marcel Vernet.
Émile Vernier.
Vinit.
Henry Vollet.
Warmont.
Louis Wolff.



